



Peaugres

MAIRIE

Jun 2013

Bulletin municipal n° 30



Jus2Pom

Studio

L'idée à L'image

Graphisme • Sites internet • Vidéo
Mise en Page • Illustration • Impression
Hébergement • Animation & Modélisation 3D
Multimédia • Logotype • Montage • Photo
Référencement • Produits dérivés • Signalétique
Événementiel • Autocollants • Publicité
Conseil en communication • Bureautique

Laurent GANNE | 07 60 05 24 07
Tél. :

www.jus2pom.com

contact@jus2pom.com



SOMMAIRE

EDITO	P. 1
VIE PRATIQUE	P. 2 et 3
Annuaire - Liste des associations	
VIE MUNICIPALE	P. 4 à 20
Travaux - Projets - Acquisitions - Civisme - Vie municipale - Commission scolaire - CCAS - Budget	
VIE INTERCOMMUNALE	P. 21 à 25
Structures intercommunales : syndicats - Syndicat Mixte des Inforoutes - Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) - Projets Vivarhône -	
VIE LOCALE	P. 26 à 37
Calendrier des manifestations 2013/2014 - Etat civil 2012 - Nouvelles associations Nouveaux arrivants - Entreprises - Safari parc - Fête de la musique - Associations	
VIE SCOLAIRE	P. 38 à 41
Ecole publique - Amicale Laïque - Ecole privée - APEL	
VIE SOCIALE	P. 42 à 49
ADMR - Association Activités Loisirs - Contrat Enfance Jeunesse	
VIE CULTURELLE	P. 50 à 51
VIE SPORTIVE	P. 52 à 56
HISTOIRE	P. 57

 **Peaugres**
MAIRIE

*Nous remercions les annonceurs,
qui grâce à leurs publicités,
ont participé à la publication
de ce bulletin.*

*Réservez-leur vos achats,
confiez-leur vos réalisations.*

Bulletin d'informations
municipales de Peaugres

Direction de la Publication :
Mairie de Peaugres

Commission Information :
Karine Petit, Christian Garnier,
Cyril Villat, Guy Serayet, Pascal Carrez
avec la collaboration
des associations, des élus
et de toutes les personnes qui ont
participé à la rédaction de ce bulletin

Coordination : Christian Garnier

Conception et réalisation :
Alpha Imprimerie 04 75 67 01 53

Photo de couverture :
Maison du Temps Libre

N°30 - Juin 2013



C'est de nouveau avec beaucoup de plaisir que je vous invite à découvrir cette 30ème édition du bulletin municipal rédigé et mis en forme par l'équipe de rédaction que je remercie pour son important travail.

Ces quelques pages retracent la vie de notre village animée par ses nombreuses associations, les acteurs économiques (ses commerçants, professions de santé, artisans, agriculteurs et chefs d'entreprise) et par l'équipe municipale.

Il est porteur de bonnes nouvelles, de chaleur, de dynamisme et de projets pour la commune. Il est le reflet d'une équipe municipale volontaire et à l'écoute qui continue son travail dans divers domaines : aménagement du village, voiries, services à la population, projets et réflexions en intercommunalité.

L'année 2012 a vu la concrétisation de plusieurs dossiers dont :

- **La mairie et l'Agence postale** : Moment fort de cette année 2012, après environ 12 mois de travaux et plusieurs années de préparatifs, la mairie et l'agence postale ont emménagé dans leurs nouveaux locaux ouverts au public en mars 2012, présentés à la population lors d'une matinée portes ouvertes en avril et inaugurés le 8 septembre dernier.

Cette réalisation est à la fois chaleureuse, accueillante, fonctionnelle et c'est le moins que l'on pouvait faire pour ce lieu de partage des services publics, ce lieu d'écoutes, de rencontres et de décisions publiques. Cet espace est le vôtre et ces travaux ont considérablement amélioré la qualité et la capacité de notre accueil ;

- **Le centre du village** : Les acquisitions foncières ont été poursuivies avec notamment le jardin de la propriété Bombardiéri, rue Paul Bourget, et ceci dans le but de préparer les aménagements de la rue centrale et de la place de la Mairie (suppression des stationnements, élargissements des trottoirs, aménagement surélevé de la voie) ;

- **La réhabilitation de la MTL** : Cette salle construite en 1985 a fait peau neuve avec les travaux réalisés de juin à décembre 2012 et inaugurés au moment des vœux 2013 à la population. Ils ont consisté en :

- traitement thermique du bâtiment : isolations des parois, remplacement des menuiseries, et la couverture de verrières ;

- la mise aux normes de l'installation électrique, des sanitaires, des vestiaires et des accès handicapés ;

- remplacement du système de chauffage et de ventilation avec la création d'un local technique au sous-sol.

Je remercie toutes les associations qui ont échangé avec nous sur les conditions de maintien de leurs activités et le repli dans d'autres locaux le temps nécessaire à la réalisation de ces travaux.

Pour cette année 2013, la commune a fait le choix de poursuivre ses actions volontaristes de soutien aux associations, de continuer à développer l'action sociale et de maintenir des investissements comme :

- **L'aménagement de la place de l'église** : Les travaux vont se poursuivre au niveau de l'ancienne maison LINOSSIER récemment démolie afin de préserver et stabiliser les façades restantes. 2013 verra également la réfection de la place, de ses toilettes publiques, du lavoir et du cheminement piéton ;

- **L'espace anciennement BOMBARDIERI** : une partie du jardin acheté par la mairie sera aménagée et ouverte au stationnement conformément au projet de désenclavement de la rue centrale ;

- **L'assainissement** : Le vaste programme pluriannuel est mis en œuvre au niveau du Bourg pour notamment raccorder une partie du village aujourd'hui directement rejetée au ruisseau et sur le secteur de Lapalisse par la pose d'un collecteur permettant le raccordement sur la station d'épuration du Safari parc enfin autorisée par arrêté préfectoral depuis septembre 2011 ;

- **Les cours de tennis** : Ces équipements vont nécessiter de gros travaux de réfection pour une pratique normale en toute sécurité ;

- **La restauration de la toiture de l'église** sur les deux nefs cintrées très abîmées et non étanches ;

- **La salle intercommunale type gymnase** :

Les communes de Peaugres et Félines se sont constituées, par arrêté Préfectoral du 31/08/12, en Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la construction et la gestion de ce complexe multi-activités à vocations, sportive, culturelle et de services. L'implantation de cette salle, favorisant la vie associative et éducative, est envisagée sur la commune de Peaugres à proximité des zones d'activités des deux communes (zone centrale par rapport au territoire du SIVU). Les caractéristiques dimensionnelles, les conditions d'utilisation et l'acquisition du foncier sont les étapes actuellement en cours de définition depuis le choix, fin 2012, du groupement en charge de la maîtrise d'œuvre. L'avancement normal de ce dossier sera bien évidemment conditionné à l'accord de nos partenaires financiers que sont l'ETAT, le DEPARTEMENT, la REGION, VIVARHÔNE et le SIVU.

Les chiffres du recensement de notre village réalisés en début de cette année seront publiés officiellement dans les prochains mois. L'occasion pour moi de remercier les trois agents recenseurs, nos secrétaires coordonnateurs communaux pour le bon déroulement de ces enquêtes et toute la population pour l'accueil qui leur a été réservé.

Avec, enfin, l'arrivée des beaux jours, la douceur de vivre au sein de notre village est de nouveau à découvrir par la lecture des pages de ce nouveau numéro, et diffusé grâce aux annonceurs. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Vous pouvez retrouver sur le site internet de la Mairie toute l'actualité de la commune, consulter le calendrier des manifestations et découvrir les travaux engagés. Ce site a déjà obtenu le label internet et deux arobases par l'association des Villes Internet pour ses services proposés à la population qui vont prochainement s'étoffer avec le projet de paiement en ligne conformément à l'accord conclu avec la Direction Générale des Finances Publiques (Peaugres étant la première commune de l'Ardèche à signer un tel accord).

Bon été 2013 à toutes et à tous.

Le Maire, Ronan PHILIPPE.

MAIRIE DE PEUGRES - Tél. 04 75 34 80 74 - Fax 04 75 34 86 71
e-mail : mairie.peaugres@inforoutes-ardeche.fr - Site : www.peaugres.fr

Jours et heures d'ouverture de la mairie et du bureau de poste au public :

du lundi au jeudi de **13h30 à 17h30**, le samedi de **8h00 à 11h00**.

En dehors de ces horaires, il est impératif de ne pas déranger les secrétaires, qui travaillent sur les dossiers en cours.

Secrétariat :

Annick GARNIER,
Florence BARBIN
Sylvie MANOA (contrat aidé)

Agent d'entretien : Carmen GRANELL

Agents contractuels : Fabienne DESGRAND, Françoise ARTRU
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi :
Nathalie CELETTE, Murielle PAQUIEN

Agents d'entretien :

Jean-Pierre
MONTABONNET,
Mathieu CHOMEL

L'ANNUAIRE PRATIQUE

POMPIERS

Tél. 18 ou 112
Centre de Premiers Secours à Serrières - Tél. 04 75 34 00 18

SAMU Tél. 15

CENTRE ANTI-POISON

Grenoble - Tél. 04 76 42 42 42
Lyon - Tél. 04 78 54 14 14

GENDARMERIE

Tél. 17 - Serrières - Tél. 04 75 34 02 02

ALLO, SERVICE PUBLIC

Tél. 39 39 - Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h

AGENCE POSTALE

Heure limite de dépôt du courrier : 14h30 en semaine et 10h45 le samedi. Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h à 11h

PRESSE LOCALE

Pour vos communiqués, reportages... Contactez les correspondants de la presse écrite locale :

LE DAUPHINE LIBÉRÉ

Guy SERAYET

Tél. 09 81 44 30 60 - 06 61 56 30 60
E-mail : guyserayet@gmail.com

LE RÉVEIL

Olivier ENTRESSANGLES

Tél. 06 65 14 79 27
E-mail : oe@sfr.fr

L'HEBDO DE L'ARDÈCHE

Jean-François GERMAIN

Tél. 09 52 94 78 65
E-mail : jf.germain@worldonline.fr

SAUR (Service des Eaux)

Secteur Annonay
18, avenue de la Gare - BP 134 - 07104 ANNONAY CEDEX
Tél. 04 75 69 24 24
Service clientèle : 0810 005 654

CULTE CATHOLIQUE

Curé de la Paroisse :
Père Jean-François BEAL - Tél. 04 75 67 68 85

TAXI - Yves Laurent - Tél. 04 75 67 00 00

PORTAGE REPAS CCAS - Tél. 04 75 34 80 74

CRÈCHE « l'îlot câlin »

Responsable : Cécile RIVIER
160, Allée de la Mûre - Tél. 04 75 32 53 49

ACCUEIL PÉRI SCOLAIRE « l'île au soleil »

Responsable : Marina DRAPPER
Rue de l'Égalité - Tél. 04 75 33 81 09 - 06 68 52 81 10

RAM (Relais Assistants Maternels) « Les P'tits Câlins »

Responsable : Elodie FOGERON-LAFOND
160 Allée la Mûre - Tél. 04 75 32 12 78 - mardi, mercredi, jeudi

ÉCOLE PUBLIQUE - Tél. 04 75 34 84 81

Directrice : M^{me} Nadine TOULARASTEL - 5 classes

ÉCOLE PRIVÉE - Tél. 04 75 34 83 60

Directeur : M^r François BERTHOUX - 8 classes

ASSISTANTE SOCIALE - Tél. 04 75 32 42 01

CIMETIÈRE - S'adresser en mairie

Concessions possibles de 15, 30 ou 50 ans
Colombarium

CABINET MÉDICAL

Dr Michel CLÉMENT - Tél. 04 75 67 30 49
Dr Isabelle KOUOTZE - Tél. 04 75 34 86 61

PHARMACIE - M^{me} GAUTHIER - Tél. 04 75 67 32 91

KINÉSITHÉRAPEUTE

Tél. cabinet 04 75 34 86 56 - M. Robin MARTHOURET

INFIRMIERS

Tél. cabinet 04 75 32 51 15
M. Laurent DEYGAS et M^{me} Martine CHAPPAT

DENTISTE - M. François SERVE - Tél. 04 75 34 85 12

PERCEPTION DE SERRIÈRES

Perceptrice : M^{me} BOIS - Tél. 04 75 34 00 55
Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h, le vendredi de 8h30 à 12h00

ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les lundis matin, même si le lundi est férié.

DÉCHETTERIE

Z.A. du Flacher - Félines - Tél. 04 75 33 38 79
Le lundi et vendredi de 14h à 18h - le mercredi et jeudi de 9h à 12h - le samedi de 9h à 16h

VIVARHÔNE

36, place de l'Eglise - 04 75 67 30 22
www.vivarhone.fr

V
I
E

P
R
A
T
I
Q
U
E

Liste des associations

SPORT

ASSOCIATION ACTIVITES LOISIRS

Président : Karine GRIS

Cette association propose :

Centre de loisirs sans hébergement (C.L.S.H.) - Rue de l'Egalité
Directrice : Marina DRAPPER

Piscine - Piscine d'Annonay
Responsable : Nathalie GOUSSARD

Ping Pong Responsable : Pierre Alexandre DUCHAMP : 06 83 28 54 83
Mardi de 18h à 20h - MTL

Yoga Responsable : Aline MOULIN
Mercredi de 20h à 21h30 - MTL

Créa'Peaugres
Responsable : Sylvie RIFFARD
Vendredi après-midi

ARD BIKE CREW (Junior association) BMX

Responsable : Antoine BONNET

COURIR A PEAGRES

Christian CROS : 04 75 34 80 70

DECOUVERTE ET NATURE (Marche)

Jean-Louis MILLERY : 04 75 34 84 17
Lundi à 13h - RDV au parking de la Condamine

FOOTBALL CLUB

Jean-François GRENIER : 06 75 76 20 05

Enfants : Mercredi après-midi
Mardi de 17h30 à 19h au stade de Félines/ St Cyr

Femmes : Mercredi et vendredi à partir de 19h15 (Félines)

Hommes : Mercredi à Félines - Vendredi (St Cyr) à partir de 19h15

FORME ET SANTE (Gymnastique)

Michèle EXERTIER : 04 75 34 82 38

Enfants jusqu'à 11 ans :
Vendredi de 16h50 à 17h50 - MTL
Adultes : Mardi de 8h45 à 9h45 - MTL

JUDO (Art martial) - MTL

Gilles TRACOL : 06 07 68 97 03
Mercredi de 16h45 à 17h45 : éveil judo (de 4 à 6 ans) - Mercredi de 17h45 à 18h45 : école de judo (- 9 ans)

KUNG FU (Art martial) - MTL

Dominique BOULANGER : 06 61 83 47 99
Enfants - Ados : Jeudi de 18h à 19h
Adultes : Jeudi de 19h à 20h

QI GONG

Michel LANOTTE : 04 75 33 51 86 ou
06 66 28 81 54 - asso.premis@orange.fr
Lundi de 18h15 à 19h30 - MTL

OPEN BIKES

Pascal BETTON : 06 88 92 52 20

TENNIS CLUB

Stéphane VEYRE : 04 75 32 55 86
Enfants - Ados : Lundi et jeudi de 17h30 à 20h30

Mini tennis (à partir de 4 ans)
Adultes : Lundi de 19h30 à 21h30

CULTURE

AIDE AUX DEVOIRS

Geneviève ROZIER : 04 75 34 80 06

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Guy SERAYET : 09 65 29 72 77
Espace St Martin - Lundi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 14h à 16h - Samedi de 10h à 12h

EDMDA (Ecole départementale de musique et de danse de l'Ardèche)

Laure PELLAT : 06 88 35 23 97
Du lundi au vendredi - Sur les communes de Serrières, Sablons et Félines

THEATRE LES BALADINS

Léo GAGNAIRE - 04 75 34 82 72

GROUPE FOLKLORIQUE

« Les Eclips Dancars »
Louis COMBE : 04 75 34 80 03
Mercredi de 18h15 à 20h - MTL

MELTING NOTES (Chorale)

Guy DESPINASSE - 04 75 67 30 33
Mardi (par quinzaine) de 20h à 22h
Maison du Temps Libre

LOISIRS

ACCA (Chasse)

Richard SERRANO - 06 50 17 47 09

ARD'LAN (Jeux vidéos et d'informatique)

Frédéric DUCLOS : 06 87 70 84 12
ard-lan@hotmail.fr

ASSOCIATION SAINT MARTIN

(Gestion et entretien de la salle St Jacques)

Louis COMBE : 04 75 34 80 03

CLUB DE L'AMITIE (3^{ème} âge)

Jacqueline CHAMPELOVIER :
04 75 67 30 07
Mercredi après-midi - MTL

COMITE DES FETES

Chrisitan MEYRAND :
04 75 34 86 29

CONSCRITS Cyprien MORARD-
CHATAGNER : 06 03 65 79 62

Retrouvez toutes ces associations sur le site de la mairie :

www.peaugres.fr

FNACA (Anciens d'Algérie)

Henri PERRIER : 04 75 34 83 55

GENERATION'S DANCE (Danse de société)

Georges VOLOZAN : 04 75 34 82 26

LA CLEF DES CHATS (Gestion des chats de rue)

Guy MINODIER : 04 75 34 87 95

SCRAPANDCO (Scrapbooking)

Corinne GELIN-DEFELIX : 06 24 26 31 87

SYNDICAT DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE TRAIT

Daniel CROS : 06 42 43 75 14

PEAUGRINFORMATIQUE

Nicole RANDON : 04 75 34 85 88
Lundi après-midi - Espace St Martin

AUTRES ASSOCIATIONS

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Gilbert RISSON - Bureau : 04 75 32 91 46

A.G.I.P.E. (Association de Gestion Intercommunale Petite Enfance)

Corine PERRIN - 04 75 32 53 49

Amicale Laïque Association des parents d'élèves de l'école publique

Mauricette DUPLANY : 04 75 34 83 29

Canton Vie Ensemble

(association de commerçants)
Emmanuelle DEYGAS - 04 75 33 45 53

A.P.E.L. Association des parents d'élèves de l'école privée

Philippe SALVATORE : 04 75 33 46 42

ASA irrigation

Aimé DESSEMOND : 04 75 34 81 78

O.G.E.C. Organisme de gestion de l'école privée

Emmanuelle DEYGAS

SYNDICAT AGRICOLE

Jean-Marc GUION : 04 75 34 87 04

UDPS 07 Organisme de formation SECOURISME PREVENTION INCENDIE

Jérôme LAURENT : 06 64 10 98 06
anneso.laurent7@gmail.com

 DELMONICO-DOREL
CARRIERES

VENTE - LIVRAISON SABLES GRAVIERS

MATERIAUX DE CARRIERES
ET PAYSAGERS

Professionnels et particuliers

CONTACTEZ NOUS AU 04 74 84 88 88

www.delmonico-dorel.com

AMBULANCES - TAXIS - VSL



04 75 67 00 00



Organisation réception
Lunch - Cocktail - Mariage
Plats cuisinés à emporter

Location de salles
de réception

Domaine de Montanet
07340 PEAGRES

04 75 32 56 39

www.nicolaschatron-traiteur.fr - E-mail : contact@nicolaschatron-traiteur.fr

INAUGURATION DE LA MAISON DU TEMPS LIBRE



sa présentation, le maire, Ronan Philippe, a remercié l'architecte, Laurent Béchetoille et son collaborateur Gaétan Maniouloux, mais aussi les entrepreneurs qui ont réalisé les travaux dans les temps. Autour du verre de l'amitié, les habitants venus nombreux ont pu apprécier une nette amélioration du système de chauffage, un grand progrès au niveau phonique ainsi qu'un cadre agréable, lumineux et convivial. Dès le lendemain, dimanche matin, le tatami a retrouvé sa place, grâce à une équipe de bénévoles motivés



afin que les cours de judo, kung-fu, yoga et gymnastique puissent reprendre.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA MAISON DU TEMPS LIBRE

Le règlement intérieur est affiché à l'entrée de la MTL. Il a pour objet de fixer les conditions de son utilisation, réservée prioritairement aux associations Peaugroises et aux particuliers résidant sur la commune.

Les points suivants sont précisés dans ce règlement : modalités pratiques de réservation, redevance pour la réservation des particuliers, conditions d'utilisation (clés, rangement et nettoyage), règles de sécurité, d'hygiène et de nuisances, responsabilités, assurances.

Il est demandé à tous les utilisateurs de veiller au bon usage de cette salle et de respecter scrupuleusement ce règlement.



Après 6 mois de travaux, la Maison du Temps Libre a été inaugurée samedi 19 janvier 2013 à 10h00, juste avant la présentation des vœux de la municipalité à la population. Pour rappel, le coût global de l'opération de 400 000 euro HT a été subventionné respectivement à 20 et 15 % par Vivarhône et le Conseil Général de l'Ardèche. Lors de

ESPACE BOMBARDIERI

Après accord donné à l'un des projets étudiés par le cabinet Julien et Associés, les travaux de construction d'un parking rue Paul Bourget sont engagés et confiés à la société EFFAGE pour la somme de 44 000 € HT. Les travaux commencés début juillet, vont

durer 2 mois, il s'agit de la création d'un parking de 5 places dont une destinée aux personnes à mobilité réduite (PMR). Pour cela, il faut démolir un mur existant et en construire un autre pour limiter le jardin de la propriété Bombardiéri, déplacer 2 poteaux EDF et goudronner ce nouvel espace.



MAISON LIOSSIER

Destruction de la maison

Durant les vacances de la Toussaint 2012 a commencé le démantèlement de la maison Lioissier. Les travaux ont été réalisés en quinze jours sans fermer les voies à la circulation. C'est une page de l'histoire de notre village qui se tourne avec la disparition de cette bâtisse implantée depuis le milieu du XIXe siècle, à l'angle de la rue de l'église et de la rue principale.



Réfection de la façade

Après consultation par le cabinet Bertrand (ATRIUM 3D) et le cabinet Bost ingénierie, le choix s'est porté sur la société SMG Construction GIRARD Frères pour un montant de 35 668 €. Les travaux consistent à rejointoyer les murs en pierres ainsi qu'à la réfection de 2 jambages. La durée des travaux est de 2 mois, de début mai à fin juin de cette année.

AMÉNAGEMENT DU LAVOIR ET SES ABORDS ET DES ESPACES GUINOT ET LIOSSIER

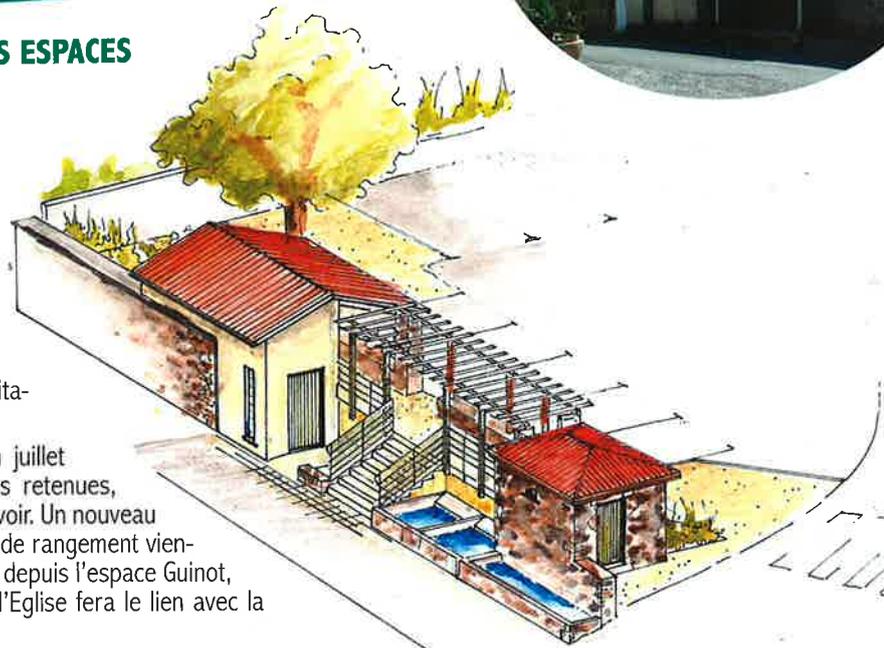
La commune de Peaugres poursuit sa politique de construction et de réhabilitation du patrimoine communal.

En redonnant vie au lavoir communal et en aménageant ses abords immédiats, les élus ont la volonté de restituer aux Peaugrois leur histoire, tout en les projetant dans l'avenir avec des équipements plus modernes tels que des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), leur permettant ainsi de retrouver un véritable lieu de vie et de rencontre dans un centre bourg rénové.

Ce programme s'inscrit dans la continuité des travaux de réhabilitation de la mairie et de l'agence postale.

Dans un premier temps, les travaux, qui devraient débuter en juillet ou début septembre en fonction des plannings des entreprises retenues, consistent à démolir la toiture béton actuelle afin de découvrir le lavoir. Un nouveau volume renfermant un sanitaire accessible aux PMR et un espace de rangement viendra remplacer les constructions actuelles. Un cheminement piéton depuis l'espace Guinot, avec, notamment, un escalier en direction de la place et face à l'Eglise fera le lien avec la place de la mairie.

Des éléments de serrurerie, sous forme de pergola, viendront compléter et agrémenter le projet.



Le bâtiment de la bascule et le lavoir seront conservés en l'état, un simple rejointoiement des pierres est prévu.

Nous profiterons de ces travaux pour remplacer les canalisations d'eaux pluviales effondrées dans la rue du lavoir.

Dans un second temps, ce sont les travaux d'aménagement des espaces Guinot et Lioossier qui seront entrepris.

Le phasage prévoit, en premier lieu, la délimitation à l'aide de bordures des espaces dédiés aux piétons et au stationnement ; 8 places seront ainsi créées (5 emplacements sur l'espace Lioossier, 3 emplacements sur l'espace Guinot dont 1 réservé aux personnes à mobilité réduite).

Un revêtement provisoire de type stabilisé est prévu.

En second lieu, du mobilier urbain (banc, poubelle, signalétique, plantations...) et les revêtements définitifs (béton désactivé et enrobé) compléteront l'aménagement.

Travaux

TRAVAUX VOIRIE

Travaux réalisés :

Campagne de réfection des fossés, route de Verlieux, route des Hauts de la Besse, sur la partie haute du chemin de la Coste.

Changement du diamètre de buse pour eaux pluviales (de 200 en 400 mm) au chemin des fourchès.

Rénovation et goudronnage route des Quairas



Route des Quairas



Route de Picot



Chemin de Daumas

Nivellement sur le chemin de Daumas sur le chemin de la Grande Bruyère Prolongement du busage au ruisseau route de Picot.

Reprofilage en enrobé à chaud sur la route de Verlieux avec la réalisation de 3 aires de croisement.

Reprofilage en enrobé à chaud à Montanet, au début de la route de Savas et sur la route de l'égalité, après le cimetière.

Emploi de bicouche en haut de la route des Maures, au croisement avec la route de Praclos et également au début du chemin des Biérat.

Reprise des bas cotés de la route de Posefoi en enrobé à chaud (entre Nicolas Chatron et les silos) ainsi qu'au bas de la route des fourches.

RÉSEAU D'EAU

Travaux de renforcement du réseau d'eau rue Paul Bourget



Au milieu de l'année 2012, des travaux d'extension du réseau d'eau potable ont été engagés entre le centre bourg et le quartier de Goudan. Une convention de mandat avait été signée entre la commune et le Syndicat des eaux ANNONAY-SERRIERES régissant les modalités d'exécution et de financement. Elle définissait la part à la charge de la commune à hauteur de 68 000 € HT et la part à



la charge du Syndicat des Eaux à hauteur de 94 000 € HT. Ces travaux ont été nécessaires en raison du développement de l'urbanisation (entre autre la construction des logements sociaux par Vivarais habitat) et le renforcement, par endroit, de la défense incendie. Le chantier, exécuté par l'entreprise Mounard TP, a duré trois mois. La municipalité déplore les désagréments causés par ces travaux, ainsi que le manque d'informations de l'entreprise vis à vis des riverains et l'état du revêtement de la route en fin de chantier.

REFECTIONS

Façade de la Cure

A la mi-juillet 2012, la société SMG Construction Girard Frères a réalisé la réfection de la façade de la cure pour un montant de 7 480 euros. Le travail a consisté à reprendre le mur en pierres sur une petite zone détériorée, à rejointoyer les pierres de toute la façade, à rénover les génoises et démolir une cheminée.



Cours de tennis

En ce mois de juillet, la réfection des cours de tennis va être effectuée par la société FRANCE Réalisation pour une durée de 6 semaines. La somme engagée s'élève à 59 300 € et elle permet la réfection du revêtement par l'ajout d'une nouvelle couche, le changement des poteaux de clôture ainsi que du grillage.



PASSAGE SOUS-TERRAIN



AVANT



APRES

Il a été réalisé un trottoir dans le passage sous-terrain de la rue du Mouchet afin de rendre le passage des piétons plus confortable en cas d'inondation.



Travaux

INAUGURATION DE LA MAIRIE

Samedi 8 septembre 2012, le maire, Ronan Philippe et le conseil municipal avaient convié élus locaux et départementaux, ainsi que la population, à l'inauguration officielle de la mairie. Après une visite au cœur du village pour présenter les réalisations et les projets communaux, tout le monde s'est retrouvé Place de l'église.

Le maire rappelait l'objectif attendu : faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, accueil distinct entre les services de la mairie et de l'agence postale, amélioration des conditions de travail du personnel, accessibilité plus facile à la salle de réunion et aux deux étages du bâtiment.



Pour rappel, cette opération a présenté un coût global de 682 000 €, financé à 18 % par l'État, 14 % par le conseil général de l'Ardèche et 4 % par la communauté de communes Vivarhône. La Poste a apporté son aide par la fourniture de mobilier supplémentaire.



ECLAIRAGE 2013 rénovation de l'éclairage public du village



Cette opération, qui a pour but d'améliorer la sécurité de tous, mais également de réduire notre facture d'électricité, doit permettre à la commune de réaliser une économie de l'ordre de 25 %/an.

Toujours dans le cadre de réduction du coût de l'éclairage public, ce dernier sera éteint automatiquement tous les jours de 23h00 à 5h00, sauf rue centrale qui est une RD et au cœur de notre village.

Pour une meilleure gestion du parc, un repérage alphanumérique (plaquettes gravées) de toutes les armoires de commande et de tous les points lumineux est en cours.

Ces travaux qui ont fait l'objet d'une consultation en fin 2012 (41 000 €) bénéficient d'une subvention de 30 % du syndicat d'énergie de l'Ardèche (SDE07). L'entreprise J. Grenot a été retenue pour les réaliser.

2013 est également une année de changement de prestataire pour l'entretien du parc et des réseaux d'éclairage public. L'entreprise MRE de Davézieux ayant remporté l'appel d'offre de fin 2012, intervient sur notre commune depuis le début 2013.



En ce début d'année, la commune a entrepris la rénovation du parc d'éclairage public sur l'ensemble du village. Tous les secteurs bénéficiant de points d'éclairage sont concernés.

Sur les 255 points d'éclairage que compte la commune, 50 luminaires vétustes et énergivores ont été, ou seront, remplacés par d'autres plus récents et moins gourmands.

Les 13 armoires de commande ont été, ou seront, également remises aux normes et pour certaines d'entre elles équipées de systèmes d'économie d'énergie.

Pour les 205 points restants, certains feront l'objet d'un remplacement des ballasts d'origine par des ballasts bi-puissance, les autres étant soit récents (moins de 5 ans), soit reliés à des armoires équipées de réducteurs de puissances.

Les sources, de type ballon fluo, dont la production sera abandonnée en 2016, seront également remplacées par des sources plus adéquates.



RADARS PÉDAGOGIQUES

Prochainement (mi-juin), 2 radars pédagogiques vont être installés sur la commune de Peaugres par Vivarhône. Ces radars seront installés périodiquement à 5 endroits stratégiques dans le but d'avertir les automobilistes roulants au dessus de la vitesse réglementaire mais sans but répressif. Les endroits choisis sont :

- 1 - Rue du pré-château, en venant du rond-point nord, juste avant le restaurant Daddy-cool.
- 2 - Rue centrale, en venant du rond-point sud, à la hauteur des anciens tissage Desgrand.
- 3 - Route de Praclos, en entrant au village, juste avant l'abri bus du château de la Solitude.
- 4 - Route de Colombier, en entrant au village, en face du parking de l'école privée.

Et à la demande de Colombier le Cardinal,

- 5 - A l'entrée du hameau du Bois, en allant de Bogy à Colombier le Cardinal.



AMÉNAGEMENT DE LA MÛRE PAR L'ONF

Le projet d'aménagement d'un espace naturel au quartier de La Mûre est entré dans sa phase active. Lors du conseil municipal du 1er octobre 2012, les marchés, suite à consultation, ont été confiés aux entreprises Badin pour le terrassement, Chièze pour le mobilier et Courbon pour la végétation, pour

un total de 43 192 € HT. Pour rappel, l'ONF en tant que maître d'oeuvre intervient pour un montant de 10 240 €. Ce projet est subventionné par la Région Rhône Alpes et la Fondation Nature Vivante pour respectivement 17 815 et 5 000 €.

A ce jour, l'essentiel des travaux (entreprise Ch.Courbon) sur la végétation a été réalisé : taille de réhabilitation de vieux mûriers,

création d'un tunnel végétal, ouverture de «portes» dans les haies, dégagement dans la broussaille de jeunes arbres. Les maquettes des visuels du panneau d'accueil et des pupitres pédagogiques ont été réalisées et validées par le Conseil Municipal. Les travaux de terrassement sont toujours différés à cause des conditions météo exceptionnelles de cet hiver et... de ce printemps.



Espace de Découverte de l'Environnement Naturel

Bienvenue à Peaugres - site de La Mure

Sur cet espace, la Commune de Peaugres souhaite, préserver la diversité écologique aux portes du village, offrir aux Peaugrois, et notamment aux scolaires, un espace de détente et de loisirs, communiquer auprès des habitants sur la richesse de leur patrimoine.

Une concertation régulière, avec divers acteurs du territoire, a permis cette réalisation.

Tout au long d'une balade, agréable et confortable, découvrez comment, par nos comportements et nos actions, chacun de nous agit sur la diversité et la richesse du monde vivant, ce qu'on nomme aujourd'hui «biodiversité».

Infos pratiques

- Aller-retour École buissonnière = 1km100 (revêtement stabilisé)
- Boucle complète = 0km900 (en partie sur revêtement stabilisé)
- Difficultés : pratiquement aucune !
- Pauses aménagées = 2 bancs Contemplation et Pause
- Info-découverte = 4 pupitres
- Autres équipements :
 - 1 cheminement stabilisé
 - 1 mare avec dispositif d'observation
 - 1 amphithéâtre École buissonnière
 - 2 agrès
 - 1 tunnel végétal Voyage au coeur de la haie



V I E M U N I C I P A L E

SYLVAIN DESRIEUX

**CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE**

**Nettoyage et
traitement des tuiles**

**Neuf & Rénovation
04 75 33 51 93 - 06 60 97 51 89
07340 PE AUGRES**

CHL SPORT AUTO

**ATELIER DE PREPARATION,
ENTRETIEN ET LOCATION
DE VEHICULES DE
COMPETITION**



**REVENDEUR
ORECA
le partenaire compétiteur
PIRELLI**

Informations au **04 75 67 82 01 / 06 79 93 75 23**
ZA La Boissonnette 07340 **PE AUGRES**
www.chl-sportauto.com

Travaux

ASSAINISSEMENT

Travaux suite au diagnostic et sur le secteur de La PALISSE

Dans la continuité des articles publiés dans le précédent bulletin municipal, il convient de préciser l'état d'avancement de ces importants travaux.

Diagnostic assainissement du centre village :

Rappels : Le fonctionnement des réseaux limite aujourd'hui le développement du centre du village. Pour remédier à cette situation et préparer cette inéluctable réhabilitation de son assainissement (15 kms de réseaux environ), la commune a établi un programme pluriannuel de travaux (sur une dizaine d'années) à hauteur de ses capacités financières (et de celles de ses partenaires) et dans le respect des contraintes réglementaires et environnementales.

Il est important de souligner que cette réflexion s'intègre également comme une action prioritaire dans la préparation des aménagements de la rue centrale et de la place de la mairie.

Plusieurs éléments ont pu être mis en évidence lors des différentes investigations notamment :

- une soixantaine d'anomalies recensées sur les regards de visite (infiltrations notamment)
- des intrusions d'eaux claires parasites permanentes et pluviales significatives, notamment sur les secteurs Gresseras et la Chaux
- la nécessité de supprimer les rejets directs du quartier Pont-Martinet

Situation mai 2013 : Fin 2012, et faisant suite à cette étude diagnostique des ouvrages d'assainissement collectif du Bourg, une consultation a permis de notifier à l'Entreprise MOUNARD TP son offre pour un montant de 265 400 euros. Sur cette base, un premier financement du Conseil général a été accepté dans le cadre du précédent contrat de rivière porté par le Syndicat des 3 rivières. Un second financement ainsi qu'une aide complémentaire de l'Agence de l'eau RMetC sont attendus (instructions en cours).

Ces travaux sont répartis de la manière suivante :

- Tranche ferme : réduction des intrusions d'eaux claires parasites permanentes avec 12 réhabilitations ponctuelles de canalisations, 45 réhabilitations de regards, 55 dégagements et mise à la côte de regards et pose 130 ml de collecteur.

Cette tranche a été réalisée de janvier à février 2013

- Tranche conditionnelle n°1 : mise en séparatif des réseaux d'eaux usées de l'Impasse des Grives avec pose 320 ml de collecteur Eau Usées (EU), 190 ml de collecteur Eau Pluviale (EP) et 15 boîtes de branchements EU et EP. Cette tranche de travaux a pour objectif la mise en séparatif de 15 habitations actuellement raccordées sur un réseau unitaire se rejetant directement dans le ruisseau de Bourgon.

Les travaux de cette tranche ont démarré à la mi-mai 2013 après une réunion de concertation des riverains concernés.

Tranche conditionnelle n°2 : renouvellement de la conduite d'eau potable de l'impasse des Grives avec pose 200 ml de fonte et 14 reprises de branchements.

Cette tranche de travaux est conditionnée aux résultats des sondages transversaux effectués dans le cadre de la tranche conditionnelle n°1 et à l'accord du Syndicat Intercommunal des Eaux.

Travaux prévus à partir de juin (si nécessaire)



Tranche conditionnelle n°3 : mise en séparatif des réseaux d'eaux usées de la rue des Près-Château avec pose 315 ml de collecteur EU et 13 boîtes de branchements EU et EP.

Cette tranche vise à mettre en réseau séparatif 13 habitations actuellement raccordées sur un réseau unitaire se rejetant directement dans le ruisseau de Bourgon.



Travaux prévus à partir de septembre 2013

Assainissement LA PALISSE :

Rappels : Dans le cadre de son schéma général d'assainissement, la Commune a prévu de s'équiper d'une station d'épuration pour les hameaux de la Palisse, la Grasse et le Suc de la Mûre.

Après plus d'une année de rencontres avec le Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche (SDEA), son bureau d'études, l'exploitant du Safari et le Service Police de l'Eau, un arrêté préfectoral du 27 octobre 2011 autorise les eaux usées de ces hameaux à rejoindre le réseau et la station d'épuration du Safari Parc en service depuis 2010.

Les travaux prévoient la pose d'un collecteur de 2 350 ml et d'un collecteur de transfert de 1 000 ml pour 50 habitations (dont 10 potentielles) soit l'équivalent de 130 personnes.

Situation mai 2013 : Ce dossier a finalement reçu l'accord de financement de l'Etat (initialement refusé puis repêché et enfin bonifié) à hauteur de 45 % et celui de l'Agence de l'Eau RMetC (10 %).

Fin 2012, une consultation a permis de notifier au groupement MOUNARD/RHÔNE-ALPES TP son offre pour un montant de 264 000 €.

Les travaux ont alors commencé début 2013 par la pose du collecteur dans le Safari Parc et réalisés pendant sa période de fermeture (près des enclos des Lynx). Avec les intempéries de cet hiver, le chantier a été arrêté et différé au printemps permettant dans le même temps de poursuivre l'établissement des conventions de passage avec les riverains pour la pose du collecteur de transfert.

Les plans sont consultables en mairie.

PEAUGRES - Les Blés d'or
10 logements - Bâtiments basse consommation

VIVARAIS HABITAT - Office Public de l'Habitat
Agence de Privas
37 avenue de Chomérac - 07 000 PRIVAS - 04 75 64 09 43
www.vivaraiss-habitat.fr

GUION PATRICK T.P.

Terrassement - Démolition - V.R.D. avec BRISE-ROCHE
TRAVAUX PARTICULIER ET PROFESSIONNEL
V.R.D.
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
DEMOLITION

625, route de Combalat
07340 FELINES
Email : guionpatricktp@orange.fr
Tél./Fax 04 75 32 53 36 - Port. 06 64 98 12 06



PORTES OUVERTES EN MAIRIE

Samedi 25 mai, les peaugrois et peaugroises ont pu apprécier l'état d'avancement des nombreux projets en cours et à venir ainsi que les travaux réalisés par l'équipe municipale. Une exposition sur l'ambrosie a également été l'occasion de sensibiliser les habitants sur ses méfaits et de mettre l'accent sur les moyens de la combattre.



AMÉNAGEMENT ENTRÉE SUD DU VILLAGE

Une étude-diagnostic récemment menée par le CAUE 07 (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de l'Ardèche) démontre que l'entrée du bourg sud est un secteur aux enjeux forts, soumis à une forte pression immobilière pour des projets variés.

La perception du village depuis le giratoire sud ainsi que le paysage sont à préserver.

Il s'agit donc de déterminer les conditions d'aménagement et d'occupation des sols qui répondront le mieux aux différents enjeux : accueillir des activités compatibles avec ce site d'entrée de bourg dans le respect du paysage.

Le cabinet d'urbanisme Herz et Pouzergue de Lyon s'est ainsi vu confier une mission afin de mener à bien cette étude qui sera finalisée réglementairement au travers d'une modification du PLU.

De nombreuses rencontres avec les différents partenaires concernés (bureau d'étude, services de l'Etat, Vivarhône, promoteurs, acteurs économiques installés sur le site...) ont déjà eu lieu et doivent permettre de dégager des lignes directrices sur la façon d'aménager ce secteur (habitat, commerces, services...).

Cette étude devra être transmise pour avis aux organismes publics associés (Etat, collectivités locales, SCOT...), puis sera soumise à enquête publique afin de recueillir les avis de la population, et en tout dernier lieu sera mise aux délibérations du Conseil Municipal.

LA RÉSIDENCE « LES BLÉS D'OR »

À l'automne de cette année, la résidence «Les Blés d'or» située à l'angle de la route de l'Égalité et de la rue des Chanterelles, sera terminée et donc la mise à disposition des logements pourra débuter. La résidence se compose de 10 maisonnettes locatives de plain-pied, 5 de type T2 et 5 de type T3, équipées pour certaines de garage et pour d'autres, de place de

AMÉLIORATION DES LOGEMENTS

Habiter mieux en Ardèche verte



Face à l'ancienneté du parc de logements et compte tenu notamment des problèmes énergétiques qu'on connaît, notre commune et la Communauté de communes Vivarhône ont décidé de s'inscrire dans un Programme d'Intérêt Général (PIG) intitulé « Habiter mieux en Ardèche

Verte ». Ce programme concerne tout le nord du Département, et s'applique précisément sur les 6 communautés de communes qui composent le Pays « Ardèche Verte ». Ce programme s'inscrit totalement dans les objectifs portés par le Pays puisqu'il vise une amélioration des conditions de vie des habitants avec comme principal enjeu la lutte contre la précarité énergétique.

Le PIG permet d'intervenir sur 3 missions :

- l'amélioration énergétique des logements (pour les propriétaires occupants),
- le traitement des situations d'habitat indigne ou très dégradé occupé (logements locatifs ou propriétaires occupants),
- l'adaptation des logements à une situation de handicap ou de vieillissement.

Le PIG « Habiter mieux en Ardèche Verte » est opérationnel pour une durée de 5 ans. Il doit permettre d'améliorer près de 600 logements sur l'ensemble du territoire.

Les aides aux particuliers, qui peuvent être mobilisées dans ce cadre, sont diverses et comprennent une part importante de subventions, non remboursables. Ces aides s'adressent essentiellement aux propriétaires occupants mais peuvent aussi être activées pour des bailleurs afin de soutenir des projets de résorption d'habitat dégradé.

Les principales aides proviennent de diverses sources :

- Des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) variant entre 25 % et 50 % du montant des travaux hors taxe, selon les situations (ressources et nature des travaux).

- Des aides émanant du grand emprunt avec l'attribution d'une prime de Solidarité Écologique dans le cadre du Programme « Habiter Mieux ». **La prime est de 2 100 € et concerne les logements qui réalisent 25 % de gain énergétique puisque la commune de Peaugres apporte 500 €.**

- Engagement des communautés de communes ou des communes pour apporter aux propriétaires occupants, une aide aux travaux permettant un gain énergétique. **500 € de la commune de Peaugres, soit une prime totale de 2 600 € s'ajoutant à la subvention ANAH.**

- Engagement aux côtés de l'Anah, de la Région Rhône Alpes dans le cadre du contrat de développement durable Rhône Alpes (CDDRA), Ardèche verte pour soutenir la rénovation et la sortie d'insalubrité des logements locatifs privés avec une aide incitative en fonction des résultats de la performance énergétique.

- La Région intervient également dans le cadre d'un fonds de lutte contre la précarité énergétique afin de subventionner des projets d'amélioration thermique pour des propriétaires occupants ou du logement locatif.

- D'autres dispositifs sont encore mobilisables, selon les situations et selon les projets à accompagner.

Afin de permettre la mise en œuvre et l'animation de ce programme, le Pays Ardèche verte a choisi le PACT Habitat et Développement Ardèche pour vous accompagner dans toutes les démarches dans le cadre du PIG « Habiter mieux en Ardèche verte ». Son intervention est gratuite et peut être sollicitée pour une simple demande d'information, pour des conseils personnalisés lors de la visite des logements, pour la réalisation d'une étude de faisabilité, de diagnostics techniques et thermiques ou encore pour le montage et l'inscription auprès des financeurs des dossiers de demande de subvention.

Pour tous renseignements, conseils et montage de dossier :
PACT Habitat Ardèche 04 75 66 13 96
Ardeche.verte@pact-habitat.org
www.logement07.fr

parking. Elles sont destinées à des personnes âgées ou à mobilité réduite ce qui justifie leur implantation à proximité du cœur du village. Ce

projet a été initié par la Commune, et VIVARAIS HABITAT en est le maître d'œuvre. Les personnes intéressées peuvent s'informer en mairie.

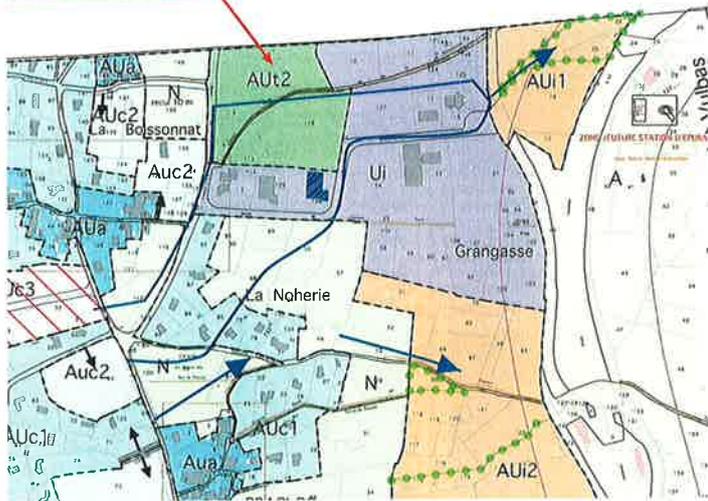


Projets



Secteur du zonage de 2009 objet de la présente modification

AVANT



MODIFICATION DU PLU EN VUE DU COMPLEXE MULTI-ACTIVITÉS

Le projet de complexe multi activités porté par les communes de Félines et Peaugres, qui ont constitué un SIVU intercommunal, se situe en limite nord de Peaugres au lieu-dit « Boissonnat » jouxtant la commune de Félines. Du point de vue urbanisme, ce projet est situé en zone AUt2, zone peu ou non bâtie, peu ou non équipée et destinée à l'accueil des activités socio-culturelles, sportives et de tourisme.

La zone AUt2 est ouverte à l'urbanisation sous forme d'opération d'ensemble portant sur la totalité de la zone. Afin de faciliter le passage de l'urbanisation du secteur concerné et permettre la réalisation du complexe, une modification simplifiée du PLU est en cours de préparation visant à diviser la zone en 2 parties.

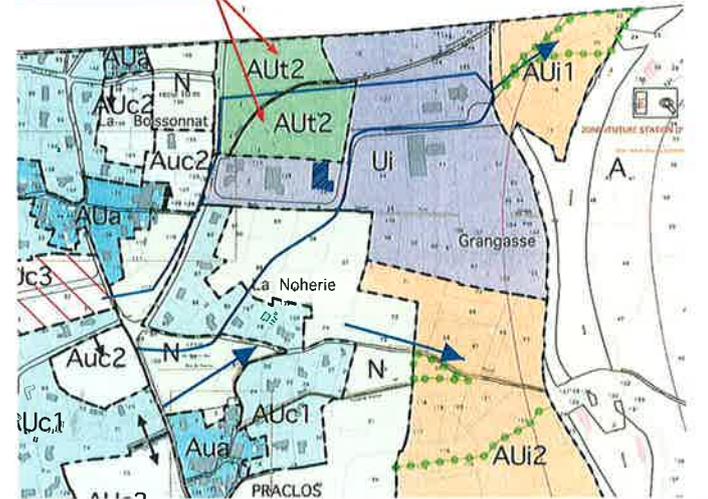
Cette mission a été confiée au cabinet d'urbanisme UrbArchiAmunatgui d'Avignon.

La procédure de modification simplifiée nécessite la consultation des organismes publics associés (services de l'Etat, collectivités locales, SCOT...), les observations ainsi formulées et accompagnées du dossier technique seront consultables en mairie.

Une délibération du Conseil Municipal clôturera la démarche.

Modification proposée- 2013:

APRÈS



Gagnaire & fils
Boulangerie Pâtisserie
Traditionnelles
04 75 34 82 72 - Peaugres

Nouveau Show room

ets. **Bellevegue**
depuis 1947

des idées pour votre extérieur !

Store int/ext, Brise soleil,
Moustiquaire, Auvent,
Terrasse, ...

Tél. **04 75 34 83 14**
ZA le Flacher 07340 FÉLINES
sarlbellevue@orange.fr

CHARPENTE - OSSATURE BOIS
ZINGUERIE - MENUISERIE

Groupama
Toujours là pour moi.

Assurances et Banque
Immeuble le Vivarais
07430 DAVEZIEUX
04 75 33 30 38

Annick
Coiffure Mixte

Les Chanterelles • 07340 PEAugRES
Tél. 04 75 34 87 86

Ouverture : mardi - jeudi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 19h00 - mercredi de 8h30 à 12h00
vendredi - samedi : journée continue

DÉFIBRILLATEURS

Des défibrillateurs pour sauver des vies

Notre village vient de faire l'acquisition de deux Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) pour la somme de 3 822 €. Le Conseil Général a financé cet achat à hauteur de 1 200 €. Ils sont destinés à la mairie et à la Maison du Temps Libre (MTL). Situés en extérieur, l'un sur la façade de la mairie (à droite du sas d'entrée) et l'autre, sur la façade de la MTL (à droite de la porte d'accès au sous-sol), une signalétique a été spécialement mise en place.

Entièrement automatique, ce type d'appareil simple d'utilisation permet d'améliorer la survie en cas d'arrêt cardiaque, et d'autant plus s'il est associé à une réanimation cardio-pulmonaire. Une cinquantaine de personnes volontaires a été initiée à l'utilisation des DAE, le mardi 14 mai et le vendredi 24 mai de 18h00 à 19h00 en Mairie. Le formateur de la société S2J a appris aux participants à alerter les secours, effectuer un massage cardiaque et délivrer un choc avec le DAE. D'autres sessions d'initiation seront proposées.



Pour cela, s'inscrire en mairie de préférence par mail : mairie.peaugres@inforoutes-ardeche.fr

Conseils

Les gestes qui sauvent

1 - Appeler impérativement les secours au 15, 18 ou 112 (numéro européen).

2 - Mettre en place le défibrillateur et suivre ses instructions pour le choc électrique et le massage cardiaque.

AUTOLAVEUSE

Une Autolaveuse pour la Maison du Temps Libre

Le nettoyage de la Maison du Temps Libre était toujours une opération fastidieuse pour le personnel communal qui en a la charge. Le conseil municipal a donc décidé de faire l'acquisition d'une machine compacte et maniable, pour la somme de 2 699 € HT à la société PRODIM.

Il est à préciser que son utilisation est réservée uniquement aux personnes habilitées par la municipalité.



SMG CONSTRUCTION

GIRARD Frères

Maçonnerie générale

Rénovation Aménagement Entretien

07100 BOULIEU LES ANNONAY

Tél : 04.75.67.67.25

Fax : 04.75.67.52.58

www.smg-construction.com

JARDIN Maison Bombardiéri

Au mois d'octobre 2012, la municipalité a acquis un tènement de 141 m² sur la propriété Bombardiéri, à l'angle de la rue centrale et de la rue Paul Bourget pour la somme de 5 000 euros.



BOYER - ROUX

ENTRETIEN D'ESPACES

INDUSTRIELS COLLECTIFS PARTICULIERS

TÉL. : 04 75 32 14 28 - FAX : 04 75 33 69 37

AV. RHIN ET DANUBE - PEA DE MARENTON 07100 ANNONAY

AMBROISIE ACTIONS 2012

Mai 2012 :

Les agriculteurs et propriétaires fonciers ont été conviés à une réunion qui aborde les thèmes suivants:

- Reconnaître l'ambroisie et ses conditions de vie.
- Où la rencontre-t-on ?
- Comment la combattre ?
- Quelles sont ses dangers pour la santé ?
- La législation en vigueur pour lutter contre cette plante.

A la fin de la réunion, un plan d'action pour 2012 a été engagé sur la commune de Peaugres.

Juillet 2012 :

- Un état des lieux a été fait sur un seul secteur de la commune (étant donné l'ampleur de la tâche) et suivant la procédure mise en place par l'Agence Régionale de la Santé (ex. DDASS), des courriers de constatation ont été adressés aux propriétaires concernés et un suivi sur le terrain a été mis en place.
- Fin juillet, une demande de destruction par fauchage des plans d'ambroisie sur les routes et les chemins communaux a été faite, et les travaux ont été réalisés la semaine suivante.



- Entre la première semaine de juillet et la première semaine de septembre, plusieurs appels pour constat de présence d'ambroisie ont été enregistrés et des actions ont été menées.

Août 2012 :

A la fin août, 70 % des cultures d'hiver (blé, etc.) ont été déchaumées (labourées) pour empêcher la graine de se reproduire en septembre et environ 60% des cultures de printemps (maïs, etc.) ont été nettoyées (fauchées, traitées, etc.) sur les bordures.

- Aucune parcelle en verger n'a été traitée.
- Toutes les voies communales et départementales ont été pratiquement fauchées ou nettoyées.

Pour 2013, des actions similaires seront mises en place et des réunions sont prévues.

STATIONNEMENT ET RUE CENTRALE

Pendant très longtemps, sur l'ensemble du territoire national, la rue n'était qu'un espace de circulation qui a été conçu dans le but d'assurer la fluidité de la circulation automobile.

Mais petit à petit les mentalités évoluent ; places, squares, rues, trottoirs et carrefours organisent la vie locale et constituent autant de lieux d'échanges et de rencontres.

La voirie est donc un espace public à part entière sur lequel personne ne peut prétendre de droit exclusif.

L'aménageur doit, en conséquence, veiller à assurer le partage de la voirie entre tous les usagers.

C'est dans cette optique que la municipalité a engagé depuis 2008, et en concertation avec les commerçants, les réflexions nécessaires sur ce dossier de la rue centrale qui constitue un objectif prioritaire.

Outre la nécessité de reprendre au préalable les réseaux souterrains, opération lourde sur le plan technique et financier (conformément aux conclusions du diagnostic réalisé depuis 2010), il est clair que les largeurs disponibles entre façades sont faibles et il est difficile, pour ne pas dire impossible, de concilier l'ensemble des modes de déplacement et d'aménager, ainsi, des espaces pour les piétons d'une largeur confortable (environ 1.50m), le stationnement

et la circulation des véhicules (véhicules légers, poids lourds, bus...).

La prise en compte des pratiques et des attentes des usagers est complexe car les usages se multiplient, se concurrencent et parfois s'opposent. Des choix, des priorités et des interventions échelonnées sont donc inévitables :

- En priorité retrouver de l'espace sécurisé pour les usagers les plus vulnérables (piétons, poussettes,...)
- Afin de dégager l'espace pour piétons, réduire de façon drastique voire supprimer le stationnement dans la rue centrale ; pour cela il est indispensable de dégager des espaces de stationnement à proximité de la rue centrale afin de répondre aussi aux besoins des commerces et services ; c'est ainsi que la réalisation de la place Antonia Clot a permis la création de 5 places de stationnement ; le parking « Bombardieri » dont les travaux devraient débuter début juillet vont générer 5 places ; l'aménagement des espaces Guinot et Linossier programmés à l'automne dégageront 8 places de stationnement.
- Réaliser ensuite un plateau traversant qui limite par son aménagement la vitesse de circulation et préserve la sécurité de tous

Le partage de la voirie est aujourd'hui plus qu'un besoin, c'est une nécessité, afin de bâtir pour tous un village accueillant et durable.

EXEMPLARITÉ ET CIVISME

RAPPEL DU MAIRE

Lors des fêtes associatives et des manifestations pour, et avec, les enfants, il m'a été indispensable de vous rappeler la nécessité de veiller à l'absence d'abus et au devoir d'exemplarité.

Ces rappels au bon sens ont été manifestement bien compris de tous les organisateurs à qui la municipalité a rappelé son total soutien dans l'engagement de ces bénévoles et lors des différents préparatifs à ces fêtes.

RECENSEMENT JANVIER 2013



A partir du 17 janvier 2013, trois agents recenseurs recrutés par la mairie et ayant bénéficié de deux demi-journées de formation, ont visité les habitants de la commune.

Ce recensement, réalisé sous l'égide de l'INSEE, a pour but de mieux connaître la population pour mieux déterminer les besoins et orienter les futurs investissements en équipements collectifs. La commune de Peaugres a été divisée en 3 districts. Julie Boissin, Cindy Bonnefoy et Patricia Fréna, équipées d'une carte tricolore avec photographie, se sont présentées au domicile des habitants afin de remettre une feuille de logement par foyer ainsi qu'un bulletin individuel pour chaque personne y résidant, quel que soit son âge. Puis, sur rendez-vous, elles sont venues rechercher les documents et apporter leur aide éventuelle pour le remplissage. Le recensement s'est terminé le 16 février.



C'est pour bientôt...



LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS DES PARTICULIERS EST INTERDIT

Il s'agit d'un arrêté pris par le Préfet en date du 12 avril 2012.

• Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts va augmenter la pollution atmosphérique. Il est important de respecter cette interdiction car cela vise à améliorer la qualité de l'air.

• Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

• Qui doit respecter cette interdiction ?

Toutes personnes hormis les exploitants agricoles et forestiers professionnels et les particuliers soumis à une obligation de débroussaillage.

• Que risque-t-on ?

En cas de non respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

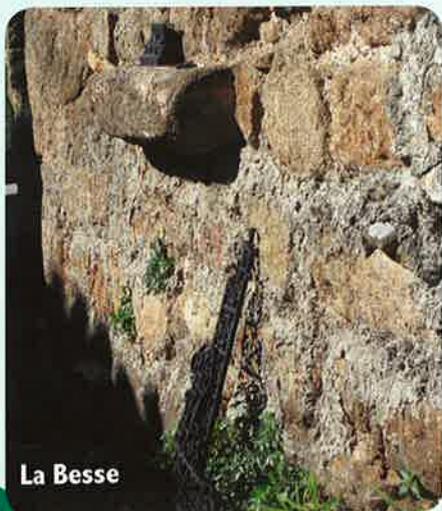
• Quelques exceptions à cette interdiction

De manière transitoire, et à titre individuel, les maires pourront élargir les dispositions aux pratiques à caractère agricole mises en œuvre par des non-exploitants agricoles.

La circulaire complète est à votre disposition sur les panneaux d'affichage, ou en mairie, ou sur le site internet de la mairie.

LE TRAVAIL SUR LES CROIX CONTINUE....

Patiemment remises à l'honneur par les amoureux du patrimoine peaugrois, bénévoles de la Commission Mémoire de la Bibliothèque, Le Clos du Lecteur, l'association « Découverte et Nature » et la municipalité,



La Besse



TAG SUR LES ABRIBUS

Comme vous l'avez probablement constaté, l'abribus situé à l'entrée sud du village a été détérioré et force est de constater que le passage souterrain situé au rond-point nord est, lui aussi, couvert de tags.



La municipalité a à cœur de ne pas laisser proliférer ce genre d'incivilités. C'est pourquoi, en coopération avec un groupe de jeunes de Peaugres et Félines et sous l'impulsion de Maxime Goutagneux, un premier bâtiment a été remis en état : l'abribus du quartier de la Nohérie. Grâce à l'implication de Maxime, cette démarche pourra être



poursuivie avec un autre groupe de jeunes volontaires dans le courant de l'été. Par ailleurs, dans un souci de sensibilisation, des démarches sont en cours avec les deux écoles de la commune.

les croix sont présentes sur trois parcours de randonnée autour de Peaugres. Un dépliant édité en 2012 les décrit, ainsi que les sentiers qu'elles jalonnent. Au début de l'été 2012, sept des vingt-cinq croix recensées sur Peaugres ont été vandalisées. En marge de l'enquête de gendarmerie, une réunion a eu lieu entre les bénévoles de la Commission Mémoire de la Bibliothèque et la Municipa-



Gurin

lité afin d'organiser la restauration des croix abîmées. Très attachés au patrimoine local, les bénévoles ont décidé de procéder à leur remise en état dès le printemps, en fonction de leur disponibilité... et de la météo !

Civisme

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

S'inscrire sur les listes électorales est possible toute l'année, jusqu'au 31 décembre. Après les étapes de contrôle et de validation, les listes prennent effet au 1er mars de l'année suivante.

Qui doit solliciter son inscription ?

- Les personnes majeures, de nationalité française, jouissant de leurs droits civils et politiques, non encore inscrits, ceux qui viennent d'établir leur domicile dans la commune ou qui acquittent des impôts locaux depuis 5 ans.
- Les électeurs ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune doivent le signaler.
- Les jeunes qui atteignent leur majorité au plus tard le 1er mars de l'année suivante sont inscrits d'office et reçoivent une lettre qui le leur confirme. S'ils n'ont rien reçu cependant, ils doivent demander leur inscription.
- Les ressortissants des pays de l'Union Européenne domiciliés dans la commune qui souhaitent voter aux élections municipales et aux élections du Parlement Européen.

Quels documents à fournir ?

Les demandeurs doivent faire parvenir à la mairie les documents suivants :

- 1 - Le formulaire d'inscription Cerfa n°12669*01 dûment renseigné.
- 2 - Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité.
- 3 - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Comment effectuer la démarche ?

En venant à la mairie, ouverte du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h00 à 11h00

Par courrier : compléter le formulaire Cerfa n°12669*01 et joindre les photocopies de votre pièce d'identité et d'un justificatif datant de moins de 3 mois et l'adresser à :

Mairie de Peaugres

36 place de l'Eglise - 07340 PEAGRES



La Nohérie

Civisme



TRI SÉLECTIF ENVIRONNEMENT

Cette année encore, Vivarhonne a mis l'accent sur la communication auprès des scolaires mais également auprès du grand public. Une journée de sensibilisation sur le tri des déchets a été organisée à l'occasion de la fête des labours de Peaugres le dimanche 2 septembre 2012. Petits et grands ont ainsi pu jouer et s'informer sur les bons gestes à adopter pour le recyclage des déchets.

Les animations dans les écoles maternelles et primaires se poursuivent. Les établissements scolaires qui le souhaitent peuvent bénéficier de ces animations qui sont gratuites, ludiques et pédagogiques.

Le guide du tri a, par ailleurs, fait peau neuve ; avec les conseils de « Tritou », vous retrouverez de nombreuses informations utiles (tri, horaires de la déchetterie...).

Ces informations se trouvent également sur le site de Vivarhonne à l'adresse suivante :

http://www.vivarhone.fr/vivarhone/menu_principal/environnement

Un guide des déchets, à destination des artisans et commerçants, a été réalisé dans le cadre de l'ORC (Opération Rurale Collective). Il a été largement diffusé mais peut encore l'être à la demande.

Vivarhonne vous propose enfin des composteurs individuels de 420 litres (20€) et 620 litres (30€).

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE
Lundi et vendredi de 14h à 18h
Mercredi et jeudi de 9h à 12h
Samedi de 9h à 16h

LA DÉCHETTERIE DU FLACHER

La déchetterie, gérée par Vivarhonne, est située sur la zone du Flacher à Félines.

Tél. 04 75 33 38 79

Vous pouvez y déposer les déchets suivants :

Bois : palettes, meubles...

Ferraille : vélo, chauffe-eau, meubles...

Cartons : carton brun, cartonnets...

Déchets verts : gazon, tailles de haies...

Inertes : gravats, parpaings...

Tout-venant : plastiques, encombrants, laine de verre...

Huile alimentaire

Tri sélectif : verre, emballages recyclables

Les déchets dangereux :

Batteries au plomb

Piles et accumulateurs

Cartouches d'encre

Petit et gros électroménager, les équipements électriques et électroniques

Bidons de peinture pleins, solvants...

Huile de vidange

Les déchets d'Activités de Soins à Risque

Infectieux: ce sont les déchets médicaux contaminés : seringues, aiguilles, compresses, pansements, poches de sang et d'urine, lames de rasoirs...



Emplacement	2008	2009	2010	2011	Tonnage 2012			
					Par site et Tendance	performance %	du village	
CORPS CREUX Emballages métalliques, flacons et bouteilles plastiques, briques alimentaires	Rond- point nord	2,5	2,3	2,8	2,9	3,74 ↗	23	16,1
	Nohérie	2,5	2,5	3,0	2,7	2,94 ↗	18	
	Maison du temps libre	2,0	2,1	2,5	2,4	2,70 ↗	17	
	Derrière l'église	2,4	2,1	2,4	2,1	2,25 ↗	14	
	Pont de la Somme	2,0	1,8	1,8	1,8	1,89 ↗	12	
	Les Chanterelles	2,1	1,6	1,8	1,5	1,74 ↗	11	
	Route de Savas	0,7	0,8	0,8	0,7	0,88 ↗	5	
VERRE Bouteilles en verre, bocaux en verre	Rond- point nord	8,5	9,2	12,4	15,3	16,70 ↗	26	64,9
	Nohérie	8,6	9,6	10,3	11,4	12,80 ↗	20	
	Maison du temps libre	8,7	7,6	8,4	8,3	11,10 ↗	17	
	Derrière l'église	9,1	9,8	9,1	8,4	9,50 ↗	15	
	Pont de la Somme	5,7	7,0	5,1	4,8	5,68 ↗	9	
	Les Chanterelles	6,0	5,3	5,2	5,1	5,34 ↗	8	
	Route de Savas	4,2	3,6	3,4	3,0	3,78 ↗	6	
PAPIER Journaux, magazines, cartonnets	Rond- point nord	13,3	12,4	13,0	12,1	12,86 ↗	20	63,6
	Maison du temps libre	12,5	13,7	12,3	10,4	10,64 ↗	17	
	Nohérie	13,2	12,6	11,2	10,8	10,38 ↘	16	
	Les Chanterelles	8,2	8,8	10,4	10,3	9,28 ↘	15	
	Pont de la Somme	13,0	11,5	9,8	8,8	8,24 ↘	13	
	Derrière l'église	13,9	13,2	11,4	10,5	7,92 ↘	12	
	Route de Savas	3,6	3,3	3,7	4,2	4,26 ↗	7	

Le dépôt au pied des containers d'encombrants ou d'objets non référencés dans le cadre du tri sélectif est strictement INTERDIT. Ils doivent être amenés, par vos soins, à la déchetterie. Cela défigure le paysage, nuit à l'environnement et au voisinage.

VIAL ALAIN
TERRASSEMENT
TRANSPORT - LOCATION - T.P.
 116 RN, 82 Les Grands Prés
 07340 Peaugres
 ☎ 04 75 34 86 45
 Fax 04 75 67 33 21

La Ferme de Gurin

 Gîtes de Charme
 à Peaugres - Myriam et Pierre - Tél. 04 75 32 25 56

SÉCURITÉ DE LA ROUTE DE PRACLOS ET MONTÉE DES VARENNES

La dangerosité de la route de Praclos, au niveau de l'intersection avec la montée des Varennes, a sensibilisé la municipalité sur un besoin d'aménagement dès le début du mandat. En novembre 2008, l'hospitalisation d'une fillette qui allait à l'école à pied, renversée par un automobiliste avait confirmé ce problème.

L'étude, faite en octobre 2010 par le cabinet JULIEN, proposait la création d'un rond-point dont le coût réactualisé en 2013 est de 208 000 € HT.

La signature d'un PUP (Projet Urbain Partenarial) avec Habitat Dauphinois (porteur d'un projet immobilier montée des Varennes), ainsi que l'apport de la taxe d'assainissement, apporteraient respectivement 100 000 € et 60 000 € à la réalisation de ce projet de sécurisation routière et piétonne.

Ce projet devrait être réalisé courant 2015.



RÉUNION AVEC LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Mardi 9 avril 2013, la municipalité avait convié tous les professionnels de la santé présents sur le territoire de la commune qui exercent à Peaugres ou ailleurs. Avant de donner la parole aux différents participants, le maire Ronan Philippe rappelait l'objectif de cette rencontre : « Faire le point sur les difficultés rencontrées et discuter des perspectives que les uns et les autres peuvent entrevoir ».

sommes sur un bassin de vie qui représente environ 5 000 habitants avec seulement trois médecins. Nous sommes donc en sous-effectif et nous sentons que les choses vont empirer puisque nous avons une forte augmentation démographique et nos âges évoluent de même. **La maison médicale semble être le meilleur moyen pour résoudre les déserts médicaux** ». Chaque participant a pu donner son avis et exposer ses idées. Tous sont conscients qu'il est nécessaire de faire quelque chose et que la réflexion doit être



Seulement 3 médecins pour 5 000 habitants

Michel Clément, médecin généraliste, installé à Peaugres depuis septembre 1987, a lancé la discussion en faisant part de ses inquiétudes lorsqu'il prendra sa retraite : « Nous

plus globale. Ronan Philippe ajoutait : « Nous ne pouvons pas raisonner que pour la commune. Nous voulons que chacun puisse avoir un accès à ces services et aujourd'hui, nous prenons cette initiative car il est urgent de se poser les bonnes questions ».

RÉUNION DE QUARTIERS

Vendredi 12 avril 2013 a eu lieu, à la Maison du Temps Libre, la 7ème réunion de quartiers organisée par la municipalité. Une cinquantaine d'habitants des quartiers de La Besse, des Varennes, du Fond de la Somme, de Goudan, du Bois de Bégut, de la Charelle et Haut-Gaillard était venue. Le maire, Ronan Philippe, après avoir présenté les projets en cours, a laissé la parole à l'entreprise Mounard, qui était venue expliquer les problèmes rencontrés dans la rénovation du revêtement Rue Paul Bourget, et assurer les usagers d'une intervention la semaine suivante. Ensuite, la discussion a porté sur l'interdiction de brûlage des déchets, la fermeture de la 5ème classe à l'école publique, l'aménagement de la place du village, des lavoirs, des espaces Guinot et Linossier, l'occupation sauvage du territoire communal par les gens du voyage. La discussion s'est poursuivie jusqu'à une heure avancée, autour d'un verre offert par la municipalité.

LA MAIRIE MODERNISE SES SERVICES

La commune de Peaugres, représentée par son maire, Ronan Philippe, et la DGFIP (Direction générale des finances publiques de l'Ardèche) représentée par son directeur, Marcel Masméjean, ont signé le 17 janvier 2013 un engagement partenarial en présence de Monique Bois, responsable de la trésorerie de Serrières et d'Alain Crescini, adjoint aux finances. Cet accord porte sur la dématérialisation des échanges et l'amélioration des services rendus aux usagers. La commune a également signé ce même jour une convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes de la commune par internet, dénommée « TIPI ». Ainsi, les usagers de la commune auront la possibilité de payer leurs factures par internet. A terme, ce moyen de paiement devrait être proposé pour le règlement des frais de cantine et de garderie.

CONGRÈS DES MAIRES EN NOVEMBRE 2012

Une délégation peaugroise s'est rendue au 95ème congrès annuel des Maires de France les 20, 21 et 22 Novembre 2012 à Paris. L'occasion de découvrir, en visites guidées, les instances de l'Assemblée Nationale et du Sénat en présence et sous le contrôle de nos députés et sénateurs Ardéchois. Au cours de ce salon des Collectivités locales, marqué par le discours du Président de la République, beaucoup de questions, de sujets, de débats, de rencontres ont été partagés et échangés en présence des élus de la République. Les principaux sujets évoqués étaient axés sur les prospectives des territoires comme acteurs d'un monde en mutation prenant en compte les évolutions et les aspirations de notre société, avec ainsi les thèmes suivants : l'acte III de la décentralisation, l'urbanisme et le logement, l'égalité des territoires, les nouveautés de la fiscalité 2013, la refondation de l'école, la transition écologique, et la qualité de l'accueil petite enfance.

Commission scolaire

RYTHME SCOLAIRE

Le Ministère de l'Éducation Nationale fait valoir que, depuis la mise en place de la semaine de 4 jours, les rythmes scolaires sont inadaptés au rythme biologique des enfants. Voici les grandes lignes du décret du 24 janvier 2013 entrant en vigueur à la rentrée prochaine :

- le temps de classe des élèves est de 24 h d'enseignement par semaine, réparties sur 9 demi-journées (4 jours + 1 demi-journée qui devrait généralement être le mercredi matin).
- le temps de classe devra être limité à 5h30 par jour et 3h30 par demi-journée.
- la pause méridienne devra durer au minimum 1h30.
- pas de modification des heures d'entrée et de sortie des élèves.
- activités péri-éducatives de trois heures/semaine (sportives, artistiques et culturelles...) assurées par la mairie au sein ou à l'extérieur de l'école, facultatives pour les familles.

Par ailleurs, le gouvernement a décidé la mise en place d'un fonds exceptionnel pour aider les communes à redéployer les activités périscolaires existantes et à en proposer de nouvelles.

En présence du Préfet et du Directeur Départemental de la Cohésion Sociale, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale a organisé une réunion d'information à destination des collectivités locales et des écoles en janvier dernier. Le 21/02/13, la municipalité de Peaugres a souhaité rencontrer les Directeurs des deux écoles afin de recueillir leur avis. Lors du Conseil d'école du 22 février, associant les enseignants et les représentants de parents d'élèves, de nombreuses questions ont été soulevées quant aux modalités pratiques de cette réforme.

CANTINE SCOLAIRE BIO

À l'initiative de la mairie, une nouvelle rencontre a eu lieu jeudi 20 juin, réunissant les responsables des cuisines de l'ESAT de Roiffieux, les directeurs des Champs Fleuris et des Tamaris, les représentants des parents d'élèves des 2 écoles, afin d'effectuer un bilan du fonctionnement de la cantine pour l'année écoulée et discuter des perspectives pour la prochaine rentrée.

L'ESAT s'efforce de fournir aux enfants une alimentation équilibrée en s'appuyant sur les conseils d'une diététicienne et développe le plus possible un approvisionnement en produits locaux. Les élus ainsi que les familles se disent satisfaits de la pérennité de l'introduction de l'alimentation bio à la cantine c'est-à-dire un plat bio deux fois par mois, un repas complet bio une fois par trimestre et un repas à thème une fois par mois, ceci en partenariat avec la Société EURONAT de Peaugres.

De façon générale, les familles semblent contentes des repas servis à la cantine tant sur la plan de la qualité que de la quantité et remarquent avec plaisir que le tarif de 3,91 € reste inchangé pour 2013/2014. À noter que le repas est vendu prix coûtant aux élèves des 2 écoles sans aucune répercussions des frais de gestion (personnel, entretien, chauffage...).

Car pour ce qui concerne notre commune :

- Il ne peut s'agir que du mercredi matin travaillé : en effet, aucune dérogation n'est possible pour travailler le samedi, le Conseil Général effectuant le ramassage scolaire des élèves provenant de Vinzieux.
 - Décision d'un aménagement du rythme scolaire dans les 2 écoles.
 - Aide de l'État de 50 € / enfant + 40 € supplémentaires / élève au titre de la Dotation de Solidarité Rurale.
- À l'issue de ces différentes rencontres, beaucoup de questions restent donc en suspens :
- Concernant le financement des activités : la dépense ne sera pas compensée par l'aide gouvernementale, de plus des incertitudes demeurent quant à la pérennisation du fonds d'aide.
 - Nombreux problèmes d'organisation et d'encadrement (personnel, volontaires ou associations disponibles pour organiser ces activités, responsabilités de chacun, locaux...).
 - Impact sur la gestion du centre de loisirs intercommunal.

Pour ces différents motifs, le Conseil Municipal, dans sa séance du 28 février dernier, a décidé de solliciter auprès des services de l'Éducation Nationale et du Conseil Général, une dérogation pour reporter la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014-2015.

L'application d'une telle réforme ne peut se concrétiser sans l'élaboration d'un Projet Éducatif Territorial réunissant les différents acteurs : mairie / écoles et représentants des parents d'élèves/ crèche et centre de Loisirs/ associations... Ce projet est à établir avant la fin de l'année 2013.

RENCONTRE AVEC LES ÉCOLES

Au cours de l'année 2012 de nombreux échanges se sont déroulés entre la municipalité et les écoles « Les Champs Fleuris » et « Les Tamaris » avec notamment des rencontres en mairie ainsi que la réalisation d'une exposition lors de l'inauguration de la mairie.

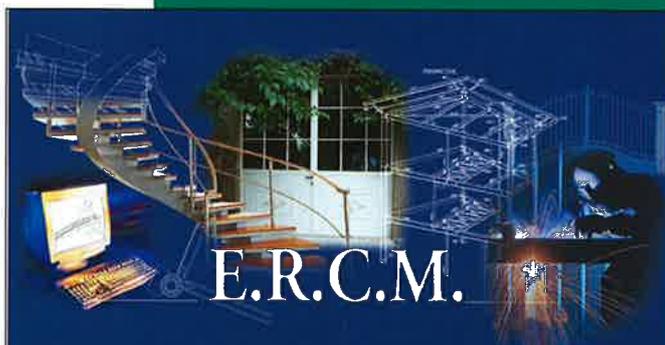


JOURNÉE PRÉVENTION ROUTIÈRE



Comme pour les années précédentes, la municipalité aurait aimé organiser pour 2013 une journée Prévention Routière avec les deux écoles de notre village. Mais, en février, la restriction par les forces de l'ordre, du nombre de jours dédiés à l'éducation routière, a obligé l'association Prévention Routière à revoir son calendrier 2013.

Souhaitons que l'animation prévue en 2014 soit maintenue.



**ÉTUDES, RÉALISATIONS,
CONCEPTIONS MÉTALLIQUES**

**SERRURERIE - MÉTALLERIE - FERRONNERIE
BUREAU D'ÉTUDE CHARPENTE MÉTALLIQUE**

Impasse Petit Paras - 07100 Annonay
Tél. 04 75 69 73 36 - Fax 04 75 69 77 12
e-mail : ercm@wanadoo.fr





ROLE DU CCAS

Le CCAS de Peaugres, constitué de 8 membres, est régi par un règlement intérieur et un code de déontologie (confidentialité).

En fonction de certaines situations, le CCAS de Peaugres peut apporter une aide individuelle :

Sur le plan financier. Dans ce cadre, il peut être sollicité directement par la personne concernée ou bien par les travailleurs sociaux du Conseil Général, CAF, CARSAT... pour l'attribution d'une aide ponctuelle dans des situations de chômage, autres difficultés temporaires, rupture familiale, arrêt maladie ou invalidité, etc. mais également pour l'acquisition de matériel spécifique pour personnes handicapées en lien avec la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Soutien et conseils pour des situations repérées par les professionnels de santé

(médecins, infirmiers..) ou par l'ADMR...
Ex : sortie d'hospitalisation pour des personnes à mobilité réduite, situation d'isolement...

Accompagnement pour l'accès au logement social (information sur l'existence des différents bailleurs sociaux présents sur la commune, aide au montage de dossiers, soutien de candidatures en commission d'attribution du logement pour certaines situations...).

Le CCAS organise :

- **Le repas des aînés** et distribue un colis aux personnes âgées de plus de 80 ans n'ayant pu venir au repas pour des raisons de santé.
- **L'opération brioches** afin de recueillir des fonds destinés à l'ADAPEI (Association des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales)
- **Un service de portage de repas** pour les personnes âgées ou à mobilité réduite

qui est assuré depuis décembre 2010 en partenariat avec 7 communes du territoire de Vivarhône.

Afin de partager les expériences et mutualiser les moyens, le CCAS de Peaugres adhère à l'Union Départementale des CCAS depuis 2009. Ainsi, il devrait signer très prochainement une convention avec EDF dans le but d'accompagner au mieux les personnes en situation d'endettement.

En étroite collaboration avec la municipalité, il oriente la politique d'action sociale de la commune, qui se traduit par la création de logements adaptés « les Blés d'or ». Il veille à améliorer l'accessibilité des bâtiments et lieux publics...

Il s'attache à anticiper les besoins en matière de petite enfance et enfance, jeunesse, personnes âgées et s'investit également dans l'analyse des besoins sociaux du territoire pour dégager les projets structurants de grande ampleur qui se réaliseront en intercommunalité.

REPAS DU CCAS

Le dimanche 27 janvier, 95 personnes de plus de 65 ans se sont retrouvées au Domaine de Montanet pour le traditionnel repas organisé par le CCAS.

A cette occasion, Ronan Philippe a rappelé le rôle du CCAS qui propose un soutien toute l'année aux personnes en situation difficile et assure, en intercommunalité, un service de portage de repas aux personnes âgées ou à mobilité réduite. Il a évoqué les projets en cours tels que la construction de la rési-

dence « les Blés d'or » avec 10 logements adaptés devant être livrés par Vivarais Habitat à la fin de l'année 2013, l'aménagement de la place et des toilettes publiques, l'élargissement des trottoirs de la rue centrale, l'espace piétonnier à la Mûre...

Chacun a pu admirer les décorations réalisées par les enfants du centre de loisirs. La Directrice, Marina Drapper a profité de l'occasion pour inviter les personnes présentes à participer à de nouveaux temps d'échange avec les enfants car il est important pour les

animateurs du centre de multiplier les rencontres intergénérationnelles.

Après la traditionnelle photo, le maire accompagné de l'équipe du CCAS a mis à l'honneur Edmond et Yvonne Daneyrolle, les parrain et marraine de la journée. Puis, tout le monde s'est retrouvé autour de la table pour discuter et savourer le délicieux repas préparé par Mr Chatron et son équipe. Chacun a apprécié ce moment de convivialité où souvenirs, chansons et danses ont contribué à la réussite de cette journée.



V I E M U N I C I P A L E



IMMOBILIER

CP 84

E-mail : immobilier.ais@wanadoo.fr
Site : www.immobilier-ais.com

07340 SERRIERES
44 Quai J. ROCHE
Tél 04 75 34 00 61
Fax: 04 75 34 13 01



Crea'tifs
Coiffure Mixte

Badel Béatrice

Rue Principale
07340 Peaugres

Tél. 04 75 67 34 22

OPÉRATION BRIOCHES

Le samedi 13 octobre 2012, les membres du CCAS ont organisé l'opération brioches sur la commune. Ce rendez vous annuel reste incontournable afin de venir en aide aux personnes handicapées.

Avec l'aide de nombreux bénévoles, répartis en 12 équipes, la distribution a pu se dérouler sur toute la commune. Les fonds récoltés cette année soit 2 691,24 €, serviront à financer plusieurs projets, améliorant ainsi la vie des personnes handicapées.

Merci à tous.



OPÉRATION DON DU SANG

Nous n'avons pas pu organiser pour le premier semestre 2013 une opération Don du sang mais pour le 2ème, le mardi 17 septembre une collecte sera mise en place, comme les autres fois, à la Maison du Temps Libre.



PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Mis en place par le CCAS de Peaugres en décembre 2010, le service de portage de repas à domicile couvre aujourd'hui un territoire qui s'est élargi depuis juin dernier à 7 communes :

Félines, Peaugres, Vinzieux, St Jacques d'Atticieux, Charnas, Bogy, Colombier le Cardinal.

Destiné aux personnes âgées ou en perte d'autonomie (sortie d'hôpital, immobilisation...) il a pour but de favoriser le maintien à domicile.

Le prix du repas reste inchangé : 8 € avec le choix entre 2 menus et possibilité de :

- l'adapter en fonction des régimes sans sel et diabétiques
- commander plusieurs repas le vendredi et veilles de fêtes

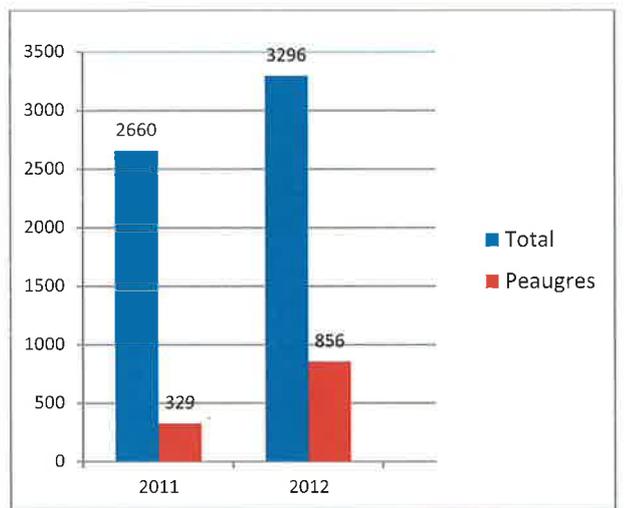
Un retour positif de la part des utilisateurs questionnés par sondage qui disent être satisfaits des repas et apprécient la visite de l'agent car ce moment leur permet de discuter et de rompre l'isolement.

Pour passer commande, il suffit de téléphoner au 04.75.34.80.74

Après 2 années de fonctionnement... qu'en est-il aujourd'hui sur notre commune ?

En 2011, une moyenne mensuelle de 27 repas livrés à Peaugres

En 2012, 71 repas / mois à Peaugres soit une progression de 250 %.



Evolution du nombre de repas livrés dans l'année entre 2011 et 2012

nuances pub.fr
enseignes
07430 ST-CYR - 04 75 67 57 28

conception
réalisation
installation

professionnels
& particuliers
Vincent **CAVAGNA**
06 85 22 99 04

CRIelec
anciennement EURL Christian Rouchier
34 chemin du mouchet - 07340 Peaugres
tél. 04 75 33 53 78 / cavagna.vincent@gmail.com

Budget

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2013

(Sans le report d'années antérieures ou d'autres sections)

Le budget global **2 630 729 €**

Fonctionnement :

Recettes : 856 667 €
Dépenses : 856 667 €

Investissement :

Recettes : 1 774 062 €
Dépenses : 1 774 062 €

Subventions aux associations : **24 500 €**

Budget assainissement

Fonctionnement :

Recettes : 779 956 €
Dépenses : 779 956 €

Investissement :

Recettes : 1 306 648 €
Dépenses : 1 306 648 €

Budget CCAS

Fonctionnement :

Recettes : 47 201 €
Dépenses : 47 201 €

Investissement :

Recettes : 36 387 €
Dépenses : 36 387 €

TAUX D'IMPOSITION 2013

Les taux d'imposition 2013 restent inchangés.

Foncier non bâti : 68,13 % - Foncier bâti : 11,36 % - Taxe d'habitation : 6,25 %

À noter que l'Etat, chaque année, revalorise la base de la valeur locative.

Pour 100 € RECETTES

Fonctionnement 33 €	Impôts et taxes (impôts foncier bâti et non bâti - taxe d'habitation - taxes sur les pylônes - droits de mutation)	17 €
	Dotations et participations (DGF dotation globale de fonctionnement de l'Etat)	13 €
	Remboursement contrat aidé + cantine + garderie + marché	3 €
Investissement 67 €	Dotation fonds de réserves (FCTVA fonds de compensation de la TVA - taxes d'aménagement (ex. TLF taxes locales d'équipement))	30 €
	Emprunt prévisionnel d'équilibre	18 €
	Subventions en cours d'encaissement (solde DGE Mairie et Conseil Général)	7 €
	Subventions d'investissement (DETR - CAP TERRITOIRE - REGION RHONE-ALPES - VIVARHONE - FONDATION NATURE VIVANTE...)	7 €
	Virement de la section de fonctionnement	5 €

Pour 100 € DEPENSES

Fonctionnement 33 €	Charges de gestion (participations SIVU enfance et jeunesse - Inforoutes OGEC école privée - Syndicat 3 Rivières - SDE 07 - SDEA Ecole Départementale de musique - subventions aux associations peaugroises)	10 €
	Charges de personnel (traitements, cotisations, assurances)	9 €
	Charges à caractère général (eau - électricité - combustibles carburants - affranchissement - entretien de bâtiments, de voirie, de matériel roulant...)	7 €
	Virement à la section d'investissement	5 €
	Intérêts des emprunts + dotations aux amortissements	1 €
Investissement 67 €	Report d'exécution négatif	32 €
	Immobilisations en cours (Maison du Temps Libre - PUP - Travaux Lavoir et Place de l'Eglise - Espaces LINOSSIER et GUINOT - Toiture église - parking Rue Paul Bourget Espace découverte La Mûre)	17 €
	Reste à réaliser 2012	7 €
	Travaux	6 €
	Capital des emprunts	5 €

LES INVESTISSEMENTS 2013 Acquisitions foncières (bâti et non bâti), Réhabilitation de la Maison du Temps Libre avec aménagement des abords, cours de tennis, toiture de l'église, les espaces Bombardiéri, Linossier et Guinot, éclairage public et la voirie.

Ces différentes structures intercommunales interviennent sur le territoire de la commune. Deux de ces structures vous sont présentées plus en détail.

Syndicat Mixte du SCOT Rives du Rhône

Compétence :

- Assure la mise en œuvre et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale.
- Le SCOT est un document d'urbanisme qui définit, à l'échelle d'un bassin de vie et pour le long terme (20/25 ans), les grandes orientations d'aménagement du territoire.
- Il veille à la cohérence des projets à une échelle plus large que la commune ou la communauté de communes.
- Il suit les documents d'urbanisme locaux (PLU, PLH, PDU) afin qu'ils soient compatibles avec les dispositions du SCOT.

Bureau : Président **M. GAGNAIRE Patrick**

Territoire : 10 communautés de communes
127 communes soit 239 000 habitants

Adresse du site : www.scot-rivesdurhone.com

Syndicat Mixte Ardèche verte

Compétence :

- Fixe les enjeux de développement du territoire pour 10 ans sur un périmètre regroupant 6 communautés de communes du Nord Ardèche.
- Met en œuvre le Contrat de Développement Durable de la Région Rhône Alpes, et mobilise des financements croisés (Europe, Etat, Conseil Général de l'Ardèche) pour soutenir des projets de développement.
- Accompagne les porteurs de projets (collectivités, privés, associations) dans les domaines du tourisme, agriculture, filière bois, habitat, culture, développement économique

Bureau : Président **M. DUSSOPT Olivier**

Territoire : 6 communautés de communes
64 communes soit 79 893 habitants (2007)

Adresse du site : www.pays-ardeche-verte.fr



Syndicat des eaux Annonay / Serrières

Compétence :

- Alimentation en eau potable de son territoire.
- Production, traitement, transit et distribution.
- Sa compétence s'étend de la construction à la gestion et à l'exploitation des ouvrages.
- Le syndicat peut fournir de l'eau pour la défense incendie.

Bureau syndical : Président **M. BIENNIER André**

Territoire : 24 communes, soit 22 000 habitants



Vivarhône

Compétence :

- Participe au Schéma de Cohérence Territoriale Rives du Rhône ainsi qu'au contrat de Développement de Pays Rhône Alpes Ardèche Verte.
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités économiques.
- Promotion du développement économique, touristique et agricole.
- Création d'aménagement et entretien de la voirie revêtue.
- Assurer les acquisitions foncières et les démarches administratives pour mettre en œuvre :
 - des programmes sociaux ou des actions de réhabilitation de l'habitat.
 - des logements locaux et des actions de réhabilitation de l'habitat.
- Collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés.
- Mise en œuvre et suivi du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Bureau : Président **M. MOLINA Richard**

Territoire : 11 communes soit 8 005 habitants
Adresse du site : www.vivarhone.fr

Syndicat des 3 rivières

Compétence :

- Gestion des milieux aquatiques : amélioration qualitative et quantitative des ressources en eaux.

Bureau : président **M. VALETTE Jean-Pierre**

Territoire : 46 communes soit 68 000 habitants



Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche

Compétence :

- Organisation et contrôle de la distribution publique d'électricité et de gaz.
- Renforcement et extension des réseaux électriques.
- Dissimulation des réseaux électriques.
- Eclairage public et illuminations.
- Economies d'énergie et énergies renouvelables.
- Assistance aux consommateurs.

Bureau : Président **M. GENEST Jacques**

Territoire : 339 communes,
soit 317 000 habitants

Adresse du site : www.sde07.com



Inforoutes

Compétence :

- Maintenance des réseaux.
- Hébergement web, messagerie, application en ligne, formation.
- accès public à Internet, centres multimédias et visio-accueils.
- E-administration, réseau de visioconférence.

Bureau : Président **M. QUINKAL Maurice**

Territoire : 311 communes, soit 321 980 habitants
Adresse du site : www.inforoutes.fr





Le syndicat regroupe :

- près de 330 communes adhérentes, soit plus de 320 000 habitants
- une vingtaine de communautés de communes et syndicats intercommunaux
- le Conseil Général de l'Ardèche

Objectif

Depuis 1995, le Syndicat des Inforoutes aide les collectivités territoriales à maîtriser les technologies de l'information et de la communication (TIC), concrètement l'informatique et l'internet. Il a été fondé par Jacques Dondoux, alors conseiller général et maire de Saint-Agrève, et Maurice Quinkal, maire de Vion. Son comité syndical tient le même rôle que le conseil municipal et il est présidé depuis 2002 par Maurice Quinkal.

Le Syndicat des Inforoutes a mis sur le postulat simple que, dans un département où les communications routières étaient particulièrement difficiles du fait de la topographie, les communications électroniques offraient une alternative stratégique pour le développement des territoires. Il est, en quelques années, passé de 2 communes adhérentes à plus de 300 aujourd'hui.

Aujourd'hui

Les actions d'équipement et de maintenance informatique continuent, mais c'est surtout sa gamme de services qui s'est considérablement enrichie.

En mutualisant des moyens entre collectivités, il a pu développer de nombreux services en ligne auprès des communes et intercommunalités adhérentes : dématérialisation des procédures administratives, visioconférence, bureau virtuel, création de sites web... Le Syndicat assure aussi la maintenance et l'assistance informatique auprès des collectivités et de certains services publics (bibliothèques, écoles, collèges, hôpitaux, centres sociaux,...).

Et demain

Parmi les projets de 2013, la nouvelle plateforme départementale d'information géographique devrait voir le jour, fruit du partenariat entre les Inforoutes, le Conseil Général et le SDIS (Service D'Incendie et de Secours). Il s'agit d'un Système d'Information Géographique (SIG) départemental qui sera ouvert à toutes les collectivités de l'Ardèche.

Un portail regroupant les marchés publics ardéchois est également en projet, ainsi que la maintenance du parc informatique de tous les collèges du département, ou encore le développement d'activités de sport numérique. Les idées sont nombreuses !

Peaugres et les Inforoutes

Peaugres est une commune adhérente au syndicat depuis février 1999. Un point d'accès à internet est en place à la Bibliothèque communale. L'école publique de Peaugres a bénéficié récemment du programme ENR (Ecole Numérique Rurale) et est équipée d'une douzaine de postes informatiques et d'un tableau blanc interactif depuis la rentrée 2010. Depuis 2011, la mairie utilise le service de dématérialisation des marchés publics des Inforoutes.

**Plus d'informations : www.inforoutes.fr,
livret des Inforoutes : http://www.inforoutes.fr/IMG/pdf/Livret_2012.pdf**



En 2013, le président Maurice Quinkal (2e à gauche) était présent lors du 58e Congrès des maires de l'Ardèche, à Saint-Agrève, à l'occasion de la table ronde : « Les services publics et comment les maintenir »



Ecole publique de Peaugres avec le tableau interactif.

CIME

Z.I. Le Flacher
07340 Félines
c.i.m.e@wanadoo.fr
Tél. 04 75 67 31 35
Fax 04 75 67 24 59

ELECTRICITÉ / CHAUFFAGE / CLIMATISATION

• Electricité / Solaire • Chauffage / Climatisation
• Energie Renouvelable • Aérothermie • Panneau Photovoltaïque

HALL D'EXPOSITION

Neuf & Rénovation / Dépannage & Entretien



**Réalisation de pièces et ensembles mécaniques
Entretien et réparation**

**Z.A. «La Boissonnette» 07340 PEAUGRES
Tél. 04 75 32 52 30 - 06 72 94 09 17 - Fax 04 75 32 52 31**

Sellerie



**Gilbert GRAND - Tél. : 06 66 82 73 06 / Fax 04 75 34 86 12
297 Rue Centrale - 07340 PEAUGRES**

Le périmètre au 1^{er} avril 2013 :

- 239 000 habitants
- 127 communes
- 10 intercommunalités
- 1472 km²

Ses compétences

Le syndicat mixte a pour vocation et compétence unique l'élaboration et le suivi du schéma de cohérence territoriale (Scot) des rives du Rhône.

Le Scot c'est quoi ?

Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) est un document d'aménagement du territoire à long terme. Il détermine un projet à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, visant à mettre en cohérence l'ensemble de leurs politiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacement, de développement économique, tout en préservant et valorisant l'environnement.

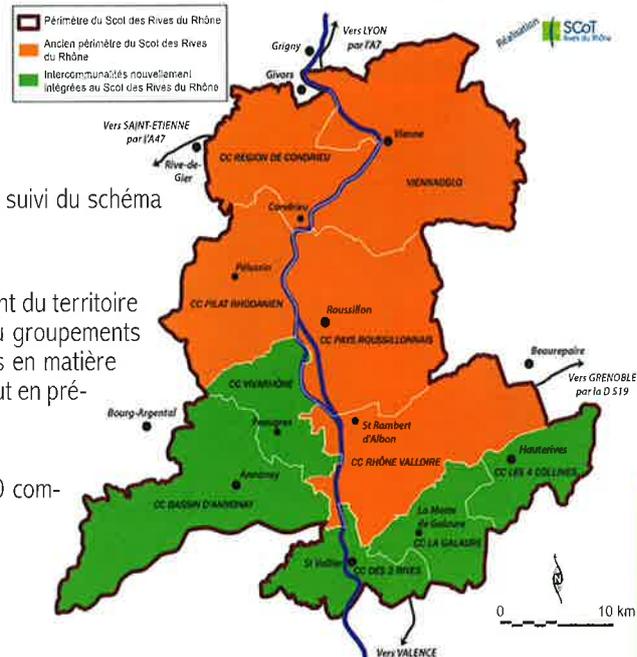
Les grandes dates

- 28 décembre 2001 - Création du syndicat mixte sur un territoire de 80 communes (5 intercommunalités)
- 9 octobre 2003 - Lancement de la révision du Scot
- 2005/2010 - Elaboration du document
- 14 décembre 2010 -- Arrêt du Scot
- 30 mars 2012 - Approbation du Scot (entrée en application)
- 27 mars 2013 - Extension du périmètre du Syndicat mixte sur le nord Drôme et l'Ardèche
- 14 mai 2013 - Lancement de la révision générale du Scot sur le périmètre élargi (le Scot approuvé en mars 2012 continue de s'appliquer sur le périmètre initial)

Les instances décisionnelles

- **Le conseil syndical** : il s'agit de l'assemblée délibérante, composée de 64 élus (délégués titulaires) représentant les 10 intercommunalités
- **Le bureau syndical** : il gère les affaires liées à la gestion courante du syndicat et se compose de 14 élus, dont le président du syndicat et 10 vice-présidents.

Plus d'informations sur le Syndicat mixte et le Scot : www.scot-rivesdurhone.com



Safari de Peaugres
Empreintes naturelles

Chaque année, une nouveauté dans le plus grand parc animalier de Rhône-Alpes.



Pensez au Pass'Annuel, de nombreux avantages pour vous, votre famille et vos amis.

www.safari-peaugres.com
Tel. : 04 75 33 00 32

SALLE POLYVALENTE INTERCOMMUNALE PEAGRES/FÉLINES



Le complexe multi-activités à vocation sportive, culturelle et de service intercommunal (Félines/Peaugres) avance doucement mais sûrement. D'abord, un SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) a été créé le 31 août 2012. Ronan Philippe, maire de Peaugres en assure la présidence et Denis Duchamp, maire de Félines, la vice-présidence, six autres élus (trois de chaque commune) complètent ce comité de pilotage. Le complexe multi-activités per-



mettra de répondre à l'absence de structure similaire sur les deux communes, mais également sur le territoire de la communauté de communes Vivarhône. Ce complexe sera situé sur la commune de Peaugres, au dessus de la zone d'activités de la Boissonnette et en limite de la commune de Félines. Des rencontres avec les différents propriétaires ont permis d'acquérir la surface foncière minimum pour la réalisation du projet soit 21 100 m². Le groupement des cabinets d'architectes EAD, Atelier d'Yvours et 3D Ingenierie a été choisi après une audition de plusieurs candidats. Les membres du SIVU, afin de bien définir les besoins et éviter des erreurs, ont visité plusieurs bâtiments répondant à des besoins similaires dans des communes voisines (Bougé-Chambalud, St Rambert d'Albon, St Cyr, etc). Ces visites ont permis de définir les surfaces nécessaires soit :

- une salle à vocation sportive : 780 m²
- une salle de réception + espace scénique : 476 m²
- une salle de dojo : 174 m²
- un hall d'accueil : 145 m²
- vestiaires, sanitaires, cuisine, rangements, divers : 430 m²
- TOTAL : 2005 m²

Concernant le budget, les travaux sont estimés à 1 900 000 € (Voieries et Réseaux Divers, aménagements, honoraires, diverses études), Vivarhône peut abonder à hauteur de 400 000 euros et la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux peut subventionner 300 000 euros.



RÉFORME DES COLLECTIVITÉS :

Schéma Départemental de Coopération Intercommunal et acte III de la décentralisation

En 2011, la commune avait été fortement impliquée dans la réorganisation de son intercommunalité au moment de l'élaboration du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal à l'initiative du Préfet. Dans l'intérêt de servir au mieux les enjeux de notre territoire et de ses habitants, les élus peaugrois avaient refusé le projet de regroupement de notre Communauté de communes de Vivarhône au projet d'agglomération autour d'Annonay avec la CoCoBa et le Val D'Ay. Cependant, et dans le respect de la loi de décembre 2010 portant réforme des Collectivités, notre commune avait souhaité poursuivre les démarches engagées depuis quelques années au sein de l'espace TRIDAN (Trans-Rhône Isère Drôme et Ardèche du Nord) territoire validé également par amendement au sein de la Commission Départementale de coopération Intercommunale le 2 décembre 2011 et partagé par les structures intercommunales dont Vivarhône et la CoCoBA.

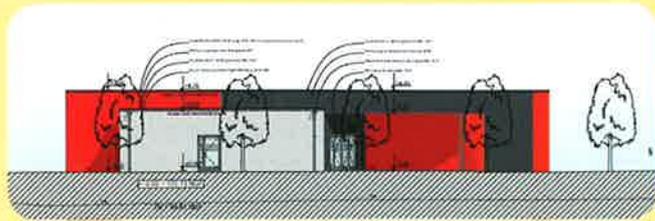
Cet espace TRIDAN est au centre des enjeux de demain à travers notamment les principaux axes de déplacement (A7, RN7, gare SNCF, voie fluviale) et les projets d'envergures de la Zone Industrielle-Portuaire de Salaise-sur Sanne, du Grand Projet Rhône-Alpes

(GPRA) autour de cette ZIP et aujourd'hui le déploiement de la zone commerciale de GreenCenter en plein développement. Différentes réflexions stratégiques sont en discussion entre nos Communautés de Communes (CC) pour rendre attractif notre territoire qui pèse 150 000 habitants depuis l'élargissement de la CC de Rhône-Valloire aux collectivités de la Drôme (les 2 Rives, la Galaure et les 4 Collines). Les principaux axes de travail de ce rapprochement sont l'emploi, le développement économique, le transport et l'habitat.

Cette loi est à peine mise en œuvre que l'acte III de la décentralisation se prépare suite aux états généraux de la démocratie territoriale organisés en septembre 2012 à l'initiative de nos sénateurs et du Sénat. Cette réforme doit entrer dans sa phase législative dans les prochains mois. Déjà, les principales orientations se précisent notamment sur le mode de clarification des compétences entre les différents niveaux de collectivités et surtout une simplification dans la gouvernance des territoires. Ce texte prévoit de scinder les différents enjeux en cinq parties : mobiliser les territoires au service de la croissance, promouvoir l'égalité des territoires, clarifier les responsabilités des collectivités territoriales et de l'Etat, conforter les dynamiques urbaines et territoriales, et approfondir la transparence de l'action locale. A ce jour, le calendrier législatif n'est pas définitivement connu.



MAISON DE LA MUSIQUE ET POINT DE VENTE DE PRODUITS LOCAUX



La Maison de la Musique ouvrira ses portes à l'automne.

Après plusieurs mois de réflexion et d'échanges afin que ce projet soit partagé et conçu avec l'Ecole départementale de Musique « Ardèche Musique et Danse » et les associations locales, la communauté de communes a enfin lancé les travaux de construction de la Maison de la Musique.

Un équipement construit dans le respect des nouvelles normes d'accessibilité et d'économie d'énergie, sur un site facilement accessible : « la zone de la Picassonne » à Limony.

Cet équipement construit de plain-pied sera composé de plusieurs salles de répétition individuelles et collectives, d'un espace « Musiques actuelles », d'une salle « Musique assistée par ordinateur »,



d'une grande salle de 200 m², d'un hall d'accueil et de convivialité, et d'espaces de stockage. L'ensemble du projet est recouvert de toitures terrasses et permet au bâtiment de conserver une architecture sobre et contemporaine tout en exprimant sa différence par rapport aux constructions avoisinantes. Ce projet communautaire s'inscrit dans la suite logique de la politique visant à développer l'accès à la culture. Il est destiné à toutes les associations à vocation musicale du territoire de Vivarhône (chorales, harmonies...)

Vers la création d'un point de vente de produits locaux

Les réflexions menées ces dernières années sur le développement touristique (« Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique » réalisé en 2008) et le potentiel agricole de notre territoire (2011), ont toutes démontré l'intérêt de créer un point de vente permettant de valoriser et commercialiser les productions locales.

Un travail collaboratif a ainsi été mené avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche et le Syndicat Mixte Ardèche Verte.

Les producteurs locaux se sont également mobilisés sur ce projet et une association de producteurs « Terres et Paysans d'Ardèche Verte » a été créée.

La communauté de communes Vivarhône souhaite à travers ce projet créer un espace dédié à la promotion de son territoire et de ses productions. L'objectif est également de faciliter l'utilisation et l'accès des consommateurs aux produits locaux

Pour ce faire nous envisageons la réalisation d'un bâtiment qui devra être repéré comme une véritable « vitrine » de territoire et de savoir-faire.

Cet espace devra être composé d'un espace d'accueil, d'un espace de vente et d'un espace de stockage, le tout réparti sur une surface d'environ 200 m². Il sera utilisé par l'association de producteurs du territoire qui commercialisera ses produits.

Il fera appel à l'utilisation de matériaux de construction respectueux de l'environnement, bénéficiera sur ses parties extérieures d'aires de stationnement et d'aménagements paysagers de qualité afin d'être intégré harmonieusement dans son environnement.

ETUDE SUR LES BESOINS SOCIAUX

La Communauté de communes Vivarhône a souhaité engager une analyse des besoins sociaux sur notre territoire. Pour l'assister dans cette démarche, 6 étudiants de l'Université Lyon 2 ont été chargés du diagnostic. Cette étude réalisée entre octobre 2012 et mars 2013 s'est effectuée en plusieurs phases :

- Etat des lieux socio démographiques
- Rencontres avec les élus, la population, les associations et structures en place sur le territoire
- 2 réunions publiques pour affiner l'enquête qualitative

Le 26 mars dernier, en présence de Madame Finiels, vice présidente du conseil général, déléguée à la solidarité, la santé, la lutte contre l'exclusion et aux personnes âgées, le rendu de l'étude présenté par les étudiants, a mis en avant les atouts et les manques sur le territoire de Vivarhône, et a permis de donner quelques pistes de réflexion :

- Création d'une maison de santé médicale pour anticiper la difficulté de trouver demain des jeunes médecins.
- Accroissement du parc locatif, notamment pour les jeunes et les personnes à mobilité réduite.
- Elargissement du Relais Assistants Maternels et création d'une nouvelle crèche intercommunale compte tenu des besoins urgents sur le territoire.

L'idée d'une véritable intercommunalité sociale, qui permettrait ainsi de mutualiser les moyens, est largement soutenue par le conseil général. La Commission « cadre de vie » de Vivarhône poursuit la réflexion afin d'étudier plus en détail ces suggestions et retenir des priorités d'actions, sachant que notre territoire est en pleine mutation et que certains paramètres sont à prendre en considération : besoins différents entre la vallée et le plateau, réforme territoriale, réforme des rythmes scolaires...

VOLOZAN ELECTRICITE

Tous travaux électriques courants forts et courants faibles

Quartier Grasset - 07340 ANDANCE

Tél. 04 75 32 10 49 - Fax 09 67 14 10 49

Portable 06 98 14 34 34

Solu'Son

Une expérience musicale sur mesure

Sonorisation & Eclairage	Emilien Buffa
Studio d'enregistrement	06 83 11 74 83
Location de matériel	emilien@soluson.fr
Animations musicales	www.soluson.fr

MANIFESTATIONS 2013/2014

Mois	Manifestations	Associations	Lieux
21 juillet	Challenge Jean-Louis CHATAIGNER	Comité des fêtes	Concours de pétanque aux terrains de sport
1er septembre	Concours de labours	Syndicat des éleveurs de chevaux de trait du Nord Ardèche	Quartier Posefoy
8 septembre	Concours de pétanque	Les conscrits	Terrains de sport
17 septembre	Collecte de sang de 16h à 19h.	La municipalité et l'EFS	Maison du Temps Libre
21 / 22 septembre	Spectacles de rues	APSOAR	Temps Fort dans le village
5 octobre	Animation à la bibliothèque	Le clos du lecteur	Espace St Martin
13 octobre	Opération brioches	La municipalité	Vente de brioches au profit de l'ADAPEI sur la place du marché et en tournée dans le village
27 octobre	La Tamarissienne randonnées pédestres et VTT	APEL de l'Ecole privée « les Tamaris »	Maison du Temps Libre
11 novembre	Galop avec les loups	Courir à Peaugres	Maison du Temps Libre
11 novembre	Commémoration de la fin de la 1ère guerre mondiale	FNACA	Devant le monument aux morts, sur la place
24 novembre	Concert	Melting Notes	Eglise
1 décembre	Téléthon	Comité des fêtes	Place de l'église
8 décembre	Illuminations	La municipalité	Début des illuminations installées dans les rues du village
13 décembre	5ème épisode de Si Peaugres m'était conté	Le clos du lecteur	Espace St Martin
Début janvier	Vœux	La municipalité	Cérémonie des Vœux à la Maison du Temps Libre
2 février	Loto de l'école privée « Les Tamaris »	APEL	Maison du Temps Libre
février/ mars	Théâtre	Les Baladins	Salle St Jacques
19 mars	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie	FNACA	Cette année la commémoration aura lieu sur la commune de Peaugres
22 mars	Le printemps des écrivains	Le clos du lecteur	Espace St Martin - Bibliothèque
23 mars	Portes Ouvertes	Ecole privée Les Tamaris	Portes ouvertes à l'école privée de 15h à 17h00
6 avril	Vide grenier et marché artisanal	Amicale laïque	Terrains de sport
1 mai	Vogue	Les conscrits	Forains aux terrains de sport et tir à la seille sur la place de l'église
8 mai	Commémoration de la fin de la 2ème guerre mondiale	FNACA	Devant le monument aux morts
18 juin	L'Ardéchoise	Passage de l'Ardéchoise dans le village, cyclistes attendus à partir de 10h	Parcours enfants à partir de 14h30
21 juin	Fête de la musique	La municipalité	A partir de 19h30 sur la place. Scène ouverte à partir de 21h30
21 juin	Fête de l'école publique Les Champs Fleuris	Ecole + Amicale Laïque	Spectacles des enfants, jeux, buffet-buvette organisée dans la cour de l'école
28 juin	Fête de l'école privée Les Tamaris	Ecole - APEL	Spectacles des enfants, jeux, buffet-buvette organisée dans la cour de l'école

Ces dates sont indicatives et susceptibles de modification.

Pour en savoir plus, consulter l'agenda des manifestations sur le site www.peaugres.fr qui fait l'objet d'une mise à jour régulière.



ILS SONT NÉS...

PALAYER Nathan	Annonay (07) 15 janvier
CARNEIRO-DENEZA Fantine	Annonay (07) 24 février
VALENCONY Clara	Annonay (07) 29 février
VEYRE Tiffany	Guilherand-Granges (07) 28 avril
BERARDEAU PINTO MACHADO Donnovan	Vienne (38) 16 juillet
BOISNEL Gabin	Annonay (07) 02 août
FLAGET Nirina	Annonay (07) 16 novembre
AOUATE Lubin	Annonay (07) 16 novembre
CHANCEREL Mathéo	Annonay (07) 20 décembre

ILS SE SONT MARIÉS...

MASCLET Johan et FERCHICHI Sonia	14 Janvier
DESSEUX Sébastien et GUION Sophie	18 février
VEYRE Stéphane et DESCHAUX Nadège	23 juin
CAILLET Régis et CROZET Aurélie	28 juillet
GHEZLI Mickaël et CABERO Perrine	25 août
BLANCHARD Johnny et MATHEVET Maryline	01 décembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

BOUDIN Bernard	24 janvier
MAURIELLO Francesco	16 février
GRANGE Pierre	02 mars
WILK Lucienne	13 juin
CHANAL Elyane	15 juin
CLOZEL Michel	01 septembre
VEYRE Cécile	15 septembre
LOIZEAU Marie-Louise	22 octobre
CROZET Raymond	05 novembre
CHENEVIER Augusta	31 octobre



ADIEU MAURICE

Maurice Géry nous a quittés le 3 janvier 2013 à l'âge de 73 ans. Né à Tournon, il a vécu à Romans avant de fréquenter l'école EDF de la Pérotière à Lyon. Il fit toute sa carrière chez EDF, à Vienne et Annonay.

Joueur de rugby, il fut ensuite éducateur des jeunes du CSA.

Avec son épouse Simone, il s'installe aux Barres en 1974, après avoir habité le poste EDF de Varagnes à Boulieu. Il fit partie du conseil municipal de 1983 à 1989. Responsable de la commission Sports et Loisirs, il fut à l'origine de la bibliothèque avec Simone, à l'origine aussi du Comité des fêtes dont il fut le premier vice-président. C'est encore lui qui relança le théâtre et participa à la création du club de tennis.

Depuis sa retraite, avec son épouse, il jouait aux boules au club de Davézieux. Mais c'est encore lui qui relança l'activité ping-pong ces dernières années au sein de l'association Activités loisirs.

Maurice aura laissé des empreintes très fortes dans le milieu associatif mais surtout dans le cœur de nombreux Peaugrois.

Nous assurons Simone, ses enfants Nadine et Philippe et ses petits enfants de la fidélité de notre souvenir et de toute notre affection. Merci Maurice.

HABITAT DAUPHINOIS

Un habitat harmonieux pour tous

BOUCHERIE CHARCUTERIE
CHARCUTIER BOUCHER
PEYRÉT Gilles
Tél. 04 75 34 89 45
 Magasin ouvert le lundi matin - Fermé le mercredi

B **P** **C**
O **A** **H**
U **T** **O**
L **E** **C**
A **N** **H**
A **G** **I**
E **E** **E**
R **R** **R**
E **E** **E**
R **R** **R**

EB
 Emmanuel Brias
 Maison fondée en 1850
 07340 Peaugres - Tél. 04 75 34 83 26



Aménagement
Création
Entretien
Réalisation
PARCS ET JARDINS

Peaugres - 06 65 52 32 38
 Arrosage - Gazon - Elagage - Abattage
 difficile (démontage encordage) -
 Maçonnerie paysagère - Bassins - Dallages
 e.mail : acer.parcs.jardins@wanadoo.fr



UDPS 07

NOUVELLE ASSOCIATION

Organisme de formation, régi par une association loi 1901, l'UDPS 07 (en partenariat avec l'UDPS26) diffuse les connaissances et le savoir-faire des premiers secours afin de répondre aux besoins des entreprises, des mairies, des associations ou autres organismes et aux demandes des particuliers.

Elle représente au plan départemental l'Association Nationale des Premiers Secours (www.anps.fr). L'A.N.P.S. est l'une des associations agréées au niveau national par le Ministère de l'Intérieur pour l'enseignement des premiers secours.



Nous proposons des formations de base (Premiers Secours, incendie) en passant par les spécifiques (Sauveteur Secouriste du travail, Premiers Secours en Equipe, SSIAP) et les ciblées (Enfance et premiers Secours, Défibrillateur, Gestes et postures, Evacuation, Préparation à l'Habilitation Electrique...).

Notre équipe pédagogique est composée de médecins, d'infirmier(e)s, d'instructeurs et de moniteurs de premiers secours issus du milieu sapeurs-pompiers volontaires, professionnels et du milieu hospitalier. Ils vous apporteront des formations de qualité à l'aide de matériel approprié et de cas concrets.

Par ailleurs, nous soutenons des projets humanitaires en partenariat avec Aides Actions Internationales Pompiers (www.aaip.fr) et soutenons leurs actions par des dons et lors de leurs missions sur le terrain.

Notre équipe est là pour vous conseiller.

Pour plus de renseignements... **Contactez-nous par téléphone au 06 64 10 98 06 ; par mail à udps26-07@orange.fr ou en cliquant sur notre site internet : www.udps26-07.fr**

Anne Sophie LAURENT

MICADO

UN NOUVEL AGENCEMENT

Véronique Fauriat a profité des vacances d'été pour modifier l'agencement du tabac presse, librairie et papeterie situé Rue Centrale. C'est désormais dans un espace plus fonctionnel qu'elle accueille, toujours avec le sourire, ses clients avec un choix plus important de revues et journaux. Une borne



pour développer les photos est également installée. Les clients ont maintenant aussi la possibilité de valider les grilles de Loto, d'acquiescer des tickets de la Française des Jeux et ainsi avoir peut-être la chance de figurer parmi les futurs gagnants peaugrois.

SOLUSON

Un studio d'enregistrement à Peaugres



Loin des grands studios, on est ici dans une ancienne écurie rénovée où tout a été conçu pour que l'on s'y sente bien.

C'est donc au cœur du village qu'Emilien Buffa, musicien, auteur compositeur et dirigeant de l'entreprise Solu'Son depuis 2009, a installé ses nouveaux locaux.

Depuis l'ouverture début 2013, déjà de nombreux artistes sont venus enregistrer au studio. Il y a tout d'abord le Félinois Didier Ottin (photo) qui prépare son deuxième album, Frédéric Charrier de Roiffieux avec son premier CD « L'envol », le groupe X-TV d'Annonay et dernièrement Christophe Mercier de Tournon qui réalise des contes pour enfants.

Le studio Solu'Son est ouvert à tous, du projet professionnel, au simple plaisir de venir enregistrer quelques chansons pour une expérience musicale sur mesure.

Présent sur de nombreux événements régionaux, Solu'Son assure la prestation Son & Lumière de concerts, conférences, salons...

Pour plus d'infos sur l'activité et suivre toute l'actualité : www.soluson.fr

Emilien Buffa

06 83 11 74 83 - emilien@soluson.fr

YG COUTURE

L'atelier de Yvette Geay, installé depuis la mi-mars 2013 au 100 route de la Besse à Peaugres, propose des travaux de retouches vestimentaires, de confection de

vêtements sur mesure, de réalisation de décoration pour l'habitation, rideaux, coussins, etc...

Après 7 ans passés chez un couturier styliste à Lyon et 1 an dans une boutique chic à Brignais, Yvette Geay a décidé de s'installer à son compte et ainsi de nous faire profiter de son expérience et de ses compétences.

100, route de la Besse - 07340 Peaugres
06 37 08 60 44 - yvettegeay07@gmail.com



CHEZ BABETH

Notre marché du samedi matin accueille depuis juin 2012 Elisabeth Grandpierre de Saint Jacques d'Atticieux avec son camion « Chez Babeth ». Elle nous propose un grand choix de charcuterie ainsi que des plats à emporter. « Mes premiers clients sont vite revenus. Ils ont aimé le fait que je travaille avec des produits naturels et avec les recettes d'autan. Le bouche-à-oreille a commencé à fonctionner », dit-elle.



CHRISTOPHE FARIZON

sculpteur de chocolat

Christophe Farizon, pâtissier-chocolatier à la maison Brias et formateur au CFA d'Annonay a remporté le cinquième trophée « Chocolat des Alpes » à Grenoble, catégorie professionnelle, fin novembre. Le thème était libre. Seules contraintes : fabriquer 50 bonbons en chocolat, dont 25 avec du caramel semi-liquide et 25 à la pulpe de banane. Ce passionné de bande dessinée n'a pas



VIE LOCALE

hésité longtemps avant de choisir Titeuf, le célèbre blondinet à la houppette. Après 60 heures de travail, voici notre personnage trônant sur des potirons et des courgettes, qui invite les enfants gourmands à manger aussi des légumes.

Christophe a raflé le deuxième prix artistique et le premier concernant la dégustation. Le goût a fait la différence et l'a ainsi propulsé à la tête du classement. Outre la reconnaissance d'un savoir-faire, ce sésame lui permettra de se rendre dans les prochains mois au Salon international du chocolat à Paris et notamment à la finale française des World Chocolate Masters.

Félicitations Christophe.

L'IMPRIMERIE ALPHA

investit pour tirer son épingle du jeu



Commencés fin 2012, les travaux d'agrandissement des locaux de l'imprimerie Alpha sont désormais opérationnels. Vendredi 8 mars se déroulait la réception des travaux en présence des entreprises ayant participé au chantier. Avec une surface supplémentaire de 380 m², l'entreprise poursuit son développement axé vers la recherche d'équipements modernes et fonctionnels pour améliorer la qualité et le service à la clientèle. C'est ainsi qu'ont été mis en place : un espace de stockage du papier, une nouvelle salle de réunion, un espace dédié aux nouvelles prestations proposées par l'entreprise, comme la création d'enseignes, de panneaux, de bâches et le marquage (marquages véhiculaires, autocollants). De plus, l'aménagement d'un nouveau parking facilitera l'accès aux camions de livraison, aux clients, ainsi qu'aux employés.

Le coût des travaux à hauteur de 400 000 euros a bénéficié de l'accompagnement du Conseil Général de l'Ardèche, de la communauté de communes de Vivarhône et du Crédit Agricole.

Grâce à ces investissements, deux CDI devraient être embauchés dans les deux ans à venir et de nouveaux marchés devraient être conclus. Yves Rullière, son président, peut être fier. Il a créé cette petite entreprise familiale il y a 22 ans, et compte aujourd'hui un effectif de 24 salariés, la branche production fonctionnant en 3x8.

EURONAT ECO MOBILITE

Le 6 juin à l'occasion de la journée ECO MOBILITE organisée par La Région Rhône-Alpes en collaboration avec l'ADEME... Les salariés d'EKIBIO remettent leur titre de lauréat 2012 en jeu. Feroût-ils un bon score ?

Lors de cette journée, le Groupe Ekibio inaugure un abri solaire mis à disposition des salariés du Groupe. Abri solaire qui abritera voiture et vélos électriques et qui sécurisera en partie l'approvisionnement en électricité du site.



Ce projet s'inscrit dans une démarche globale initiée il y a plusieurs années dans le domaine développement durable et dans le cadre de la Responsabilité Sociale des Entreprises.



25 ANS

Le 11 avril dernier, Euro-Nat, filiale et société emblématique du Groupe Ekibio a fêté ses 25 ans. Spécialisée dans la distribution de produits bio et ancrée depuis ses origines sur la commune de Peaugres, le Groupe reste très attaché au développement de son territoire et au bien-être de ses salariés. Sur le site, zone Boissonnette, les bâtiments du Groupe abritent à côté d'Euro-Nat deux sociétés de fabrication : une pour les pâtes alimentaires bio et une pour les biscuits bio. Afin de présenter ses marques et son savoir, le Groupe a ouvert un magasin où sont présents à la vente la majorité des produits fabriqués et vendus dans le monde entier. Cet anniversaire a été l'occasion de rappeler ou d'informer un grand nombre des clients, partenaires et fournisseurs sur les valeurs du groupe et le cœur d'activité : à savoir le développement de filières en commerce équitable et solidaire, comme la châtaigne d'Ardèche, le quinoa de Bolivie, le riz de Camargue, le petit épeautre de Haute Provence... Plus de 600 personnes étaient au rendez-vous pour cette journée suivie de la BIO DANS LES ETOILES, événement organisé par la Fondation du Groupe Ekibio qui œuvre autour de l'alimentation et la biodiversité.



LES CLASSES EN 2

Huit décennies réunies pour les classes en 2. Le 24 novembre 2012, au domaine de Montanet, tenu par Nicolas Chatron, avait lieu le banquet des classes en 2. Initié par Emmanuel Brias et Emilien Buffa, pas moins de quatre-vingt-huit personnes ont répondu présentes dont quarante-quatre classards. Plusieurs mois de préparation furent nécessaires afin de préparer ce rendez-vous tant attendu. Ainsi, ont pu se côtoyer pour cette fête la doyenne de la soirée Suzanne Gagnaire avec ses 90 printemps et sept enfants de 10 ans. Par contre, aucun enfant né cette année n'était présent. Les convives ont pu bénéficier d'une soirée d'enfer animée par Emilien Buffa et agrémentée de nombreuses anecdotes ainsi qu'une excellente ambiance.



PAROISSE ST CHRISTOPHE LES ANNONAY

La paroisse comprend 3 communautés locales regroupant 13 clochers (Boulieu, Bogy, Colombier-le-Cardinal, Davézieux, Peaugres, Savas, St-Clair, St-Marcel, St-Cyr, Talencieux, Thorrenc, Vernosc, Vidalon). Plus d'une centaine de bénévoles laïcs se sont engagés dans les différents services d'église pour la rendre accueillante, dynamique et ouverte à tous pour les grands événements de la vie. L'année de la paroisse est rythmée par quelques grands rendez-vous de la communauté chrétienne : la messe de rentrée au début du mois d'octobre, Festi'Roc Chrétien en mai, temps forts et accueil des enfants aux messes dominicales, conférences et débats (lundis de St Charles), diners échange, etc. Deux publications relatent la vie de la paroisse et invitent à la prière et au rassemblement, il s'agit de la feuille dominicale disponible chaque semaine dans les églises et du bulletin paroissial mensuel « le lien » qui est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

La paroisse a dit au revoir au Père Charles Brunière le dimanche 30 juin. Il résidait à Peaugres depuis 1996 et nous quitte pour une retraite bien méritée.

Paroisse

Maison Paroissiale
Place des Anciens Combattants
07430 Davézieux - Tél : 04 75 34 79 45
Paroisse-stchristophe@orange.fr

Prêtres

Père Jean-François Béal
Tél 04 75 67 68 85

Accueil à la Maison paroissiale :

Mardi, Mercredi, Vendredi
de 17h à 19h et Jeudi de 9h à 11h.



Safari de Peaugres Empreintes naturelles

SAFARI PARC DE PEAUGRES **Les naissances au Safari de Peaugres**

Goliath est né le 18 septembre 2012, après une gestation d'exactement 500 jours. Pesant une cinquantaine de kilos, il a vu le jour à 9h30 du matin, observé de près par les deux vétérinaires du Safari parc, via la caméra de surveillance installée au-dessus du box de sa mère. Goliath est le premier rhinocéros blanc né en France cette année et le troisième en Europe. Ce bébé est un véritable trésor, car il en naît moins de 10 par an dans les parcs zoologiques européens. Il est le fruit d'une coopération européenne puisque sa mère Duma, 8 ans, est née en Pologne, alors que son père Samson, 11 ans, est «anglais». Les rhinocéros blancs font parti d'un programme d'élevage européen. Goliath est le premier bébé de ce couple qui pourrait en avoir d'autres dans les années à venir! L'intervalle moyen entre deux naissances est de 30 mois.

Le 7 octobre 2012, cinq bébés guépards naissaient au Safari parc. Ces boules de poils jaunes et noires font la joie de leurs parents, Tamika et Madji.

Parmi les espèces rares, cette année il faut aussi noter les naissances de 5 makis catas, 1 addax, 9 cerfs du Vietnam, 1 colobe guéréza, 2 saïmiris boliviens, 2 tamarins lions, 1 suricate, 3 wallabies de Bennett, 1 flamant du Chili, 4 zèbres de Gran et 1 girafon de 2,20m prénommé Papillote.

Toutefois, la conservation des animaux n'implique pas obligatoirement des naissances ! Ce n'est pas uniquement la quantité de naissances qui compte, c'est aussi leur "qualité". C'est pourquoi, fin 2011, la femelle tigre de l'Amour avait donné naissance à 2 petits, alors que le parc n'avait plus reproduit cette espèce depuis 20 ans, volontairement. En effet, il est très facile d'obtenir des naissances de tigres, il faut donc être prudent sous peine d'avoir rapidement plus d'animaux que les parcs zoologiques ne peuvent accueillir dans de bonnes

conditions. Il existe des façons alternatives de participer aux programmes d'élevage, comme accueillir des groupes de mâles, futurs reproducteurs et véritables "réservoirs génétiques" qui seront transférés ultérieurement dans d'autres zoos pour s'y reproduire.

Les nouveautés 2013

● **Le Gitabeille**

L'espace Gitaki, espace ludo-pédagogique de sensibilisation aux espèces rhônalpines, conçu en 2011, s'étendra en 2013 grâce à la création de la zone Gitabeille dédiée, comme son nom l'indique, aux abeilles ! Cet extraordinaire insecte, à la fois commun et méconnu, est indispensable à la survie de nombreuses plantes, et de l'homme. En parcourant cette zone, les enfants pourront se mettre à la place de ces petites bêtes, et grimper dans une alvéole de ruche géante. Deux vraies ruches, dont une avec une paroi vitrée, permettront à tous d'observer les abeilles à l'œuvre, et un grand panneau d'explication les aidera à comprendre le fonctionnement de ces "usines à miel".

● **Un nouvel enclos pour les hyènes tachetées**

Jusqu'à présent, les hyènes étaient présentées dans un enclos situé au sein de la première plaine africaine du circuit voiture. Afin de leur offrir un nouveau terrain de jeux, au relief varié et avec un point d'eau, elles seront transférées au printemps 2013 dans un nouvel enclos de l'espace Griffes et Crocs. Les visiteurs pourront même les observer de très près en profitant du nouveau tunnel de verre ainsi que d'une extension de la passerelle pour s'approcher des animaux, en toute sécurité. Nul doute que les hyènes, très curieuses par nature, profiteront elles aussi de ces nouvelles structures pour... s'approcher et parfaire leur connaissance des humains !

● **La Serre aux 1000 Cachettes**

La Serre aux 1000 cachettes a été inaugurée pendant l'été 2012. Les visiteurs peuvent retrouver sur 600 m² tous les reptiles de l'ancien vivarium, ainsi que des insectes et des grenouilles. Petits et grands peuvent partir en exploration au milieu des plantes tropicales et essayer de trouver

ces animaux, qui s'avèrent être parfois de véritables champions du camouflage ! Ils découvrent alors toute l'ingéniosité des animaux pour se cacher et échapper à leurs prédateurs naturels. Et lorsqu'ils arborent des couleurs très vives qui les rendent au contraire très visibles, c'est pour indiquer à leurs éventuels prédateurs qu'ils sont toxiques : "si tu me touches, ou si tu me manges, tu vas avoir des problèmes !".

● **Les Programmes d'Elevage Européens EEP**

Conscients d'avoir à jouer un rôle actif dans la conservation des espèces animales, les parcs Zoologiques Européens se sont unis, dès 1985, pour créer des Programmes d'Elevages en captivité des espèces animales les plus menacées, appelés EEP.

Le but de ces EEP est de permettre à tous les Zoos concernés de gérer en commun cette espèce, afin d'éviter les croisements consanguins et ainsi conserver une véritable diversité génétique. Cette démarche est essentielle à la survie (dans les meilleures conditions) des espèces en danger. Les espèces en EEP font l'objet d'une gestion très stricte, ainsi, pour participer à l'un d'entre eux, les Zoos demandeurs doivent répondre à des critères élevés, notamment en matière d'hygiène et d'environnement (espace, végétation, etc.). Par la suite, les petits de ces animaux ne pourront être envoyés que dans des Zoos participant aussi à l'EEP et, uniquement, sur autorisation du coordonateur. Actuellement 185 EEP sont développés en Europe. Ils sont chapeautés par l'Union pour la Nature (UICN) et gérés par l'Association Européenne des Zoos et Aquariums (EAZA), forte de 345 membres répartis dans 41 pays.



En 2013, le Safari de Peaugres participe à 29 EEP : antilope bongo, éléphant d'Afrique, girafe de Rothschild, potamochère, guépard, manchot du Cap, rhinocéros blanc, saïmiri à tête noire, tamarin lion, tigre de l'Amour, etc...



Les espèces en EEP se reconnaissent grâce à la présence du logo représentant 2 rhinocéros.

zenith
LUMINAIRES

Groupe SOLEA

1653, route de Lyon
07430 DAVEZIEUX

Lumières & Décoration
93 magasins à votre service

Tél. : 09.60.17.49.38

Fax : 04.75.33.05.43

Mail: zenithluminaires07@orange.fr - www.zenith-luminaires.fr

Lundi : 14h30 - 18h45 - Mardi à vendredi : 9h30-12h00 / 14h30-18h45

Samedi : 10h00-12h30 / 14h30-18h30

Tabac Presse Librairie Loto

**Vos photos en quelques secondes
Photos d'identité**

MICADO Rue Principale PEAUGRES

Ouvert tous les jours NON STOP

de 7h15 à 14h00 et de 15h30 à 19h00

Fermé le mercredi après-midi

Juillet/Août : 7h15 à 12h30 - 16h00 à 19h00



Préparons les 40 ans du parc !

En 2014, le Safari de Peaugres soufflera ses 40 bougies ! Ce sera l'occasion d'une grande rétrospective, d'un retour sur ces années de merveilleux souvenirs. Nous avons besoin de toutes les personnes l'ayant visité !

Avant le 11 novembre 2013, faites-nous parvenir vos plus belles photos souvenirs, vidéos, diapositives, négatifs précédant l'année 2000. Racontez avec nous le Safari de Peaugres du 20ème siècle, comment il est né et comment il a grandi avec chacun d'entre vous. Les expéditeurs des souvenirs sélectionnés seront invités à la grande inauguration prévue pour l'occasion. Soufflez ces bougies avec nous !

Les visuels sont à envoyer par courrier ou bien à l'adresse email : photo@safari-peaugres.com. N'oubliez-pas d'indiquer votre nom !

L'agenda des événements

● **21 et 22 Septembre**
Les métiers du Safari Parc

Vétérinaires, soigneurs, responsables de clientèle : tous nos métiers, tous nos secrets (ou presque) vous seront dévoilés pendant un week-end exceptionnel.

Apprendre le suivi quotidien des animaux sauvages, découvrir les facettes de l'entraînement médical, de l'enrichissement du milieu : vous saurez comment nous stimulons les animaux et encourageons leurs comportements naturels. Vous découvrirez tous nos projets pour enrichir votre visite et comment nous aménageons constamment votre bien-être par de nouvelles structures ou activités.



Safari de Peaugres
Empreintes naturelles

PASS'ANNUEL

Les habitants de Peaugres peuvent bénéficier d'un **pass annuel**, valable 12 mois à partir de la date d'achat. Ce pass est délivré aux guichets du Safari de Peaugres sur présentation d'un justificatif de domicile récent moyennant l'achat d'une entrée adulte à 19,50 €.

Pour les pass enfant 3 à 12 ans : s'adresser à la Mairie. Ces pass vous permettront de visiter le parc à volonté. De plus, les personnes de plus de 12 ans (non titulaires du pass) qui vous accompagnent bénéficieront d'un tarif préférentiel (tarif enfant à 16,50 € au lieu du tarif adulte à 19,50 €) lorsqu'ils viennent visiter le parc avec vous.



alpha communication impression

UN TRACEUR TRÈS HAUTE PRÉCISION

Alpha élargit sa gamme...

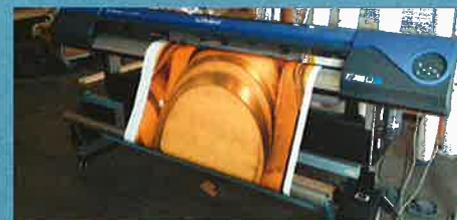
Ce traceur éco-solvant Roland a la particularité de fonctionner avec 8 couleurs (les couleurs CMJN traditionnels, mais aussi un Cyan clair et un Magenta clair pour des dégradés parfaits, un Blanc pour imprimer sur supports transparents, et un Argent pour des effets métallisés très design). La VS-640 imprime sur une laize de 160 cm en haute définition et découpe avec une productivité optimale.

De nouveaux produits

Nous élargissons notre gamme de produits. Nous proposons aujourd'hui :

- Autocollants vinyles
- Bâches intérieures et extérieures
- Impressions grand format
- Banderoles
- Impressions pour Atribus
- Adhésifs véhicules
- Enseignes
- Vitrophanie
- Kakémonos
- Roll'ups
- Micro-perforés (vitres des véhicules ou vitrines)

Enseignes



FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 16 juin 2012, avec quelques jours d'avance sur l'agenda officiel, Peaugres a organisé comme l'an dernier sa Fête de la Musique. En première partie, la chorale Melting'notes et l'harmonie d'Annonay puis en deuxième partie, scène ouverte dont la logistique avait été confiée à Emilien Buffa (Solu'Son). En solo ou en groupe, de la flûte traversière à la guitare, chacun a pu se produire librement devant un public qui a encouragé ces jeunes talents par de nombreux applaudissements.



ACTIVITÉS LOISIRS Créa'Paugres



Les bénévoles, actives et pleines d'idées, vous font partager, tous les vendredis hors vacances scolaires, de 13h à 16h au Centre de Loisirs, des activités manuelles très variées et ludiques : différents bricolages, cartonnage, servietage, scrapbooking, tricot, etc.

Les adhérentes ont participé cette saison à deux ateliers chez la fleuriste de Peaugres : un avant Noël et le second fin mars 2013 sur le thème de Pâques. Venez mettre en pratiques toutes vos idées créatives autour d'une tasse de thé ou de café !

Contact : Sylvie Riffard patrick.riffard@libertysurf.fr

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE DE PEUGRES

L'association compte 53 chasseurs pour la saison 2012-2013 dont 9 membres du bureau.

Essentiellement basée sur une chasse de petits gibiers, lapins, faisans, lièvres et perdrix en général. Il arrive toutefois que quelques bécasses, canards et autres gibiers migrateurs soient prélevés, mais nous chassons aussi le renard grand consommateur de gibiers (une quarantaine prélevée cette saison).

Le chevreuil est aussi présent sur la commune avec un quota de 9 animaux à prélever cette saison, et la présence du sanglier se fait de plus en plus sentir.

Mais la chasse reste avant tout un loisir, avec un esprit de convivialité en battues, et surtout de belles ballades seul dans la nature avec nos meilleurs compagnons les chiens.

Président : Richard SERRANO - 06 50 17 47 09



Daddy Cool
Restaurant / Pizzeria Glacier

« Cet été Daddy Cool fait son glacier ! »

Tout ce qu'il faut savoir pour manger une bonne glace sur www.restaurant-daddycool.fr

Ouvert du jeudi au lundi

Tel : 04 75 67 30 17 à PEUGRES

Les Maisons du Groupe
Construire Autrement.

MAISONS RT 2012
MAISONS PASSIVES

CONSTRUCTEUR INNOVANT DE MAISONS INDIVIDUELLES

PAE Marenton - 07100 ANNONAY - Tél. 04 75 33 21 01
www.lesmaisonsdugroupe.com

Associations

L'ARDÉCHOISE 2012

C'est sous un soleil radieux, ce mercredi 13 juin, qu'une équipe d'une trentaine de bénévoles, pilotée par la municipalité, a accueilli au tintement de la cloche du campanile, les quelques 500 cyclistes qui ont traversé notre village à l'occasion du passage de la 4ème édition de l'Ardéchoise verte (160 km). Sur la place de l'église, les coureurs pouvaient déguster les produits locaux qui leurs étaient proposés (boissons, fromages, saucissons, cerises...) tout en écoutant un groupe de musiciens.

Une centaine d'enfants a également fait une petite ardéchoise dans l'après-midi où deux parcours leur étaient proposés, en fonction de leur âge. Nul doute que nous verrons certains d'entre eux, dans quelques années, sur la grande boucle de l'Ardéchoise. Le doyen de l'Ardéchoise, M. Robert MARCHAND

(100 ans) n'a pas hésité à se faire prendre en photo au milieu de ces jeunes cyclistes. Après un goûter, les enfants ont reçu un lot offert par l'Ardéchoise et clôturé cette journée sportive et conviviale par un lâcher de ballons jaune et violet.

Notre commune a reçu le 2ème prix pour l'Ardéche Verte, et a été récompensée par un chèque de 200 euros.

Merci à tous les bénévoles pour leur engagement.



SYNDICAT DES CHEVAUX DE TRAIT DU NORD ARDÈCHE

Le syndicat des chevaux de trait, fort de ses succès d'une année sur l'autre, renouvelle sa manifestation du concours de labours le dimanche 1er septembre 2013, un évènement qui attire chaque année beaucoup de monde.

Petit changement pour le concours de juments poulinières, vu que les haras nationaux ne veulent plus qu'un seul concours par département, celui-ci aura lieu le dimanche 11 août 2013 au lycée agricole du Pradel à Mirabel.

Président : Cros Daniel - Adresse : Thoué 07290 Ardoix - Tél. : 06 42 43 75 14

FÊTE DES LABOURS



Dimanche 2 septembre 2012, le syndicat des éleveurs de chevaux de trait du Nord-Ardèche organisait le traditionnel concours de labours à l'ancienne, au lieu-dit Gurin, derrière le domaine de Montanet. Après la messe en plein air, le père Brunière a procédé à la bénédiction des chevaux et bœufs présents pour l'occasion. Comme à son habitude, Laurent Barbin et son équipe avaient fait les choses en grand. Tout au long des stands, nous pouvions voir des produits artisanaux, des douceurs, des maquettes. Vivarhonne nous a fait découvrir l'importance du tri sélectif. Après le tour d'honneur des attelages, vint un repas campagnard apprécié de tous. L'après-midi, le programme a commencé par une démonstration de chiens de troupeaux

qui, aux ordres de leurs maîtres, firent apprécier leurs qualités pour conduire les brebis. Ensuite, vint le concours de labours proprement dit avec 18 attelages. Le jury eu fort à faire pour départager les concurrents car plusieurs critères rentraient en ligne de compte, la rectitude du sillon, le retournement, la profondeur, mais également la beauté de l'attelage, son originalité et l'aisance des meneurs. Olivier Dussopt, député maire, entouré d'élus locaux et de représentants du monde agricole ont remis les prix. Nous souhaitons que cette fête de partage des traditions agricoles perdure longtemps.

LES RESULTATS :

- **1er** Garde René - race comtoise
- **2ème** Junique Mickael - race comtoise
- **3ème** Vallot Jean-Claude - race bretonne

Un prix spécial fut remis à André Fond, 75 ans, avec Hortense, son ânesse andalouse pour sa fidélité au concours de labours.



CONCOURS DE JUMENTS POULINIÈRES

Dimanche 5 août 2012, au stade de Peaugres, le syndicat des éleveurs de chevaux de trait du Nord-Ardèche organisait le concours de juments poulinières sous l'égide des haras nationaux. Les étalons avaient l'honneur de commencer. Ces chevaux, ou baudets doivent entrer dans les normes de leur race afin d'assurer les saillies. Tous les candidats ont été confirmés. Les pouliches, de un à trois ans et les poulinières suitées passaient à leur tour devant le jury. L'allure et le modèle étaient les critères de classement. Souvent, il a fallu plusieurs passages pour départager les concurrents. Le résultat permettait une qualification pour le concours régional de la Roche-sur-Foron (74) à la fin août. Pour les enfants, les calèches offraient des promenades. Pour finir, Laurent Barbin, président des éleveurs, a remercié tous les participants et acteurs de cette journée.

Les résultats :

TRAITS COMTOIS

- Pouliche de 1 an : Bianka de Mickael Cros d'Ardoix
- Pouliche de 2 ans : Arlette du fournial de Jean-Paul Chirat de Tupin et Semons
- Pouliche de 3 ans : Vérone des marnes de Jean-Paul Chirat de Tupin et Semons
- Poulinière suitée : Ulina 5 de Mickael Cros d'Ardoix
- Poulinière non suitée : Toupie 46 de Marinette Fièrre Barbières

ARDENNAIS

- Poulinière non suitée : Suzon du tilleul de Jean-Luc Blanc de Vinzieux



PEAGRINFORMATIQUE

L'association Peagrinformatique est une association loi 1901 qui permet à 38 élèves cette année de bénéficier de cours informatique très variés. Ces élèves sont répartis en plusieurs groupes de différents niveaux.

Depuis cette année en remplacement de Gérard BIGOT (absent pour des raisons de santé) M. Michaël FAURE assure les cours, non plus la journée du lundi comme auparavant, mais uniquement les après midi du lundi et du mardi pendant la période scolaire et toujours à l'espace St Martin à PEAUGRES. Si vous êtes intéressés par cette activité, veuillez contacter Mme la présidente de l'association.



Présidente : Mme RANDON Nicole.
04.75.34.85.88

V. Président : M. JURDIC Christian
Trésorière : Mme VEYRE Yolande
Trésorière adjoint : BRUNO Alain
Secrétaire : Mme CHATAIGNER Arlette
Secrétaire adj. : Mme CHARROIN Marie-Claire.

ARD'LAN

Composition du bureau :
Président : DUCLOS Frédéric
Secrétaire : DUCLOS Didier
Trésorier : MAIA Julien

L'association Ard'LAN a été créée le 28 août 2008 par des passionnés de jeux vidéos et d'informatique en général.

Notre association organise des sessions de jeux et d'échange, 1 fois par mois à l'Espace



St Martin à Peaugres. Lors de ces rassemblements, nous jouons à divers jeux (simulation automobile, guerre, stratégie...) à partir de 19h jusqu'au petit matin.

Nous sommes actuellement 12 membres actifs, de 18 à 45 ans avec d'autres personnes qui viennent ponctuellement.

Ard'LAN - 2, place de la fontaine
07340 PEAUGRES

Contact : ard-lan@hotmail.fr

Sessions de jeux à l'Espace St Martin

25/01/13	31/05/13	27/09/13
22/02/13	28/06/13	25/10/13
29/03/13	26/07/13	29/11/13
26/04/13	30/08/13	27/12/13

ASSOCIATION SAINT MARTIN

Les membres de l'association St Martin (Association indépendante loi 1901) au nombre de 15 sont toujours aussi dynamiques pour gérer et entretenir le bâtiment de la salle St JACQUES. Cette salle est mise à disposition des différentes associations qui en font la demande auprès du président dans la mesure de sa disponibilité. En aucun cas cette salle ne peut être utilisée pour faire des repas, cette dernière n'étant pas adaptée.

Le bureau se compose ainsi :

Président COMBE Louis
Vice président COSTE André
Trésorier SASSOLAS Gérard
Secrétaire REYNAUD Louis



CANTON VIE ENSEMBLE C'EST :

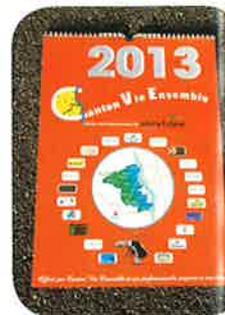


L'Union des Commerçants, Artisans & Professions Libérales du territoire de la Communauté de Communes Vivarhône

- **21 Adhérents**, des professionnels, artisans et commerçants, répartis sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes et qui ont su mesurer l'importance de se fédérer autour d'actions multiples. Ces actions peuvent porter sur des actions de communication, de promotion de nos services de proximité forts appréciés par les habitants de nos communes mais également des actions d'animations autour de nos commerces et artisans.

- **Des actions multiples menées en 2012**, mise en place d'une sérigraphie de vitrine pour reconnaître les adhérents, organisation comme chaque année de l'opération « Une Maman, une fleur » pour la fête des mères, action « Ça me dit » de Canton Vie Ensemble avec une animation sur le marché de Peaugres, mais également l'édition de tee-shirt pour les adhérents, et en bouquet final un calendrier inédit que les adhérents ont pu offrir à leurs clients en fin d'année !

- **De nouveaux projets à l'étude pour 2013**, Organisation d'un salon de professionnels à l'automne, travail sur l'élaboration d'un site de l'union des professionnels, une 2ème édition d'un calendrier en fin d'année !



Canton Vie Ensemble :

36, Place de l'Eglise - 07 340 PEAUGRES
Contact : Emmanuelle DEYGAS
(Bureau) 04.75.33.45.53



« Ça me dit » de Canton Vie Ensemble à Peaugres.

MAGASIN BIO

Produits alimentaires
cosmétique, hygiène
entretien de la maison, textile... **BIO !**

Magasin Bio - Z.A. La Boissonnette - 07340 PEAUGRES
du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h 04.75.32.73.69



Histoire d'Etre... Bio

Institut beauté et Bien-Etre

Épilation
Soins du visage et maquillage
Soins du corps et amincissement
Soins des mains et des pieds
Modelages fermeté et bien-être

Pour nous contacter:
06 18 45 26 10
ou 04 75 32 73 69

Histoire d'être... Bio se situe au Magasin Bio
Z.A. La Boissonnette - 07340 Peaugres
uniquement sur rendez-vous

Produits et soins
100% BIO

LES CONSCRITS

L'association des conscrits de Peaugres, est une association qui a pour but chaque année de réunir des fonds pour permettre d'organiser un voyage entre conscrits. Grâce à divers événements qui ont lieu tout le long de l'année, comme les matinées, la tournée des brioches, la vogue etc... Le bureau de l'association change tous les ans, pour qu'au fil des années il y ait un roulement entre les jeunes, afin que la tradition des conscrits puisse perdurer. Cette année ce sont les jeunes nés en 1994 qui organisent avec ceux de 1995. Le tout se passant dans la bonne ambiance et dans l'amusement !



CLUB DE L'AMITIÉ

L'association le club de l'amitié a pour but de promouvoir un rapprochement entre les personnes. Qu'elles soient en activité, en pré-retraite ou retraités, ou désirant adhérer au club pour tout autre motif.

Afin de rompre la solitude et l'isolement, divers loisirs et activités sont proposés lors de rencontres amicales (pétanque, belote, repas) tous les mercredis à partir de 14h00 à la maison du temps libre pour passer de bons et agréables moments de détente et de convivialité.

Présidente : CHAMPELOVIER Jacqueline

Secrétaire : COMBE Claude

Trésorier : VIAL Jean

COMITÉ DES FÊTES

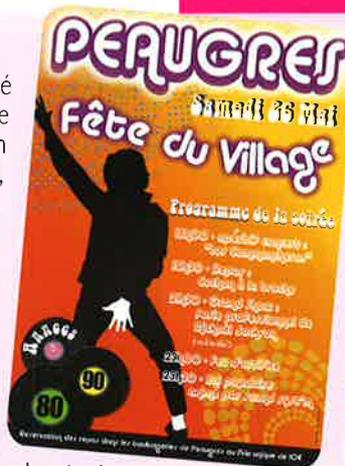
L'année 2012 a commencé sous le signe de la bonne humeur avec un réveillon particulièrement réussi, à la salle de Nicolas Chatron.

Le 26 mai, le fête du village a rassemblé beaucoup de Peaugrois de toutes les générations, autour du thème des années 80. Après le repas composé de l'excellent cochon à la broche, tout le monde a pu essayer le « moonwalk » avec plus ou moins de réussite, pendant le show interprété par le sosie de Mickaël Jackson. La soirée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice suivi du bal populaire, toujours très animé.

Le 21 juillet, le challenge de pétanque Jean Louis Chataigner a réuni de nombreuses doublettes malgré une température de mois d'octobre !

La matinée Téléthon nous a permis, avec l'aimable participation du Tennis Club, de remettre un chèque de près de 600€ à l'AFM.

Au moment où est écrit cet article, se préparent les 30 ans du Comité, célébrés cette année par une rétrospective de tous les thèmes abordés durant les diverses manifestations. Nous avons, pour cet anniversaire, une pensée particulière pour Maurice Gery qui nous a quitté et qui est à l'origine de l'association.



Contact par mail :

comitedesfetesdepeaugres@gmail.com

Pour la location de matériel, contacter Claude Chappat de préférence par mail : claude.07@orange.f sinon par tél. au 06 08 96 48 06 entre 18 et 19H.

Ce service rendu aux associations ou aux particuliers demande beaucoup de disponibilité, il faut impérativement respecter les conditions de prêt et

les horaires convenus. Nous savons apprécier aussi un coup de main rendu en retour.

Merci à toutes les personnes, les associations qui à un moment ou à un autre participent à l'animation du village en nous apportant leur aide ponctuelle.

Composition du comité :

Président : Christian Meyrand 04 75 34 86 29

Vice président : Roger Pierre Coste

Trésorie : Patrick Riffard

Vice trésorier : Christophe Callot

Secrétaire : Nathan Droniou

Responsable matériel : Claude Chappat

Membres : Christian Barou, Patricia Barou, Cédric Barreteau, Nicolas Bert, Christophe Bertois, Fabien Cortès, André Coste, Damien Jacob, Danielle Meyrand, Philippe Ravinel, Louis Reynaud, Jacques Sallaz Damaz, David Seckinger.



Damien, Nathan et Patrick sont absents sur la photo



garage.remise@orange.fr

Vente - Réparation - Dépannage

Garage de la Remise

La Remise - 07340 FÉLINES

Tél. 04 75 34 84 28 - Fax 04 75 34 81 77



Acteur du développement durable des territoires

Secteur Drôme Ardèche Pilat
18 avenue de la Gare
07104 ANNONAY CEDEX

SERVICE CLIENTÈLE
04 69 66 35 00

www.saur.com



FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie

Le comité FNACA de Peaugres - Bogy - Colombier le Cardinal compte à ce jour 30 membres. Le vendredi 22 février nous avons organisé



Commemoration du 19 mars à Bogy, fin de la guerre d'Algérie.



Commemoration du 8 mai à Peaugres, fin de la 2ème guerre mondiale.

avec l'aide de la Municipalité la réunion de secteur FNACA Nord Ardèche où 19 comités sur 20 ont répondu présents, soit 108 personnes. Mme Nicole Archier, 1ère adjointe, représentait M. le Maire excusé et M. Christian Goin conseiller municipal chargé des Anciens AFN était présent.



Cérémonie du 11 novembre à Peaugres, fin de la 1ère guerre mondiale.

Bureau du comité :

Président : M. Henri Perrier 04 75 34 83 55
Trésorier : M. Louis Alléon 04 75 34 86 66
Secrétaire : M. Michel Badel 04 75 34 84 94

V
I
E
L
O
C
A
L
E

SCRAPANDCO

L'association scrapandco se réunit en moyenne 1 fois par mois afin de promouvoir ce loisir créatif.

Des ateliers de scrapbooking principalement, mais aussi du cartonnage et de la carterie à l'occasion nous permettent d'élargir notre champ de « créations maison ».

A l'ère du « tout fait main » nous faisons la part belle à des mini albums ou des pages de scrapbooking pour enfin sortir nos photos des boîtes où elles sont sagement rangées mais pas assez admirées.... avec les appareils

numériques et la facilité que l'on peut avoir à produire des souvenirs en foison, nos photos sont mises en valeur dans des réalisations entièrement faites à la main.

Nous nous retrouvons pour nos ateliers soit à la salle du temps libre, soit dans une salle derrière la mairie selon les disponibilités.

Pour tout contact :

Corinne 06.24.26.31.87
Présidente Corinne GELIN DEFELIX
Secrétaire Audrey GERMAIN
Trésorière Amandine Pray



LA CLEF DES CHATS

L'association a vu le jour le 7 juillet 2007. Comme son nom l'indique, elle s'occupe de chats. Ces animaux errants et pourtant utiles qui ont trouvé souvent par obligation la clef de la liberté. Notre association compte 162 membres et s'est occupée depuis sa création de 43 chats à Peaugres.

Les populations félines sont présentes sur l'ensemble du territoire avec, par endroits, des concentrations excessives qui peuvent occasionner diverses nuisances. Le retrait pur et simple des animaux ne résout rien car si les chats sont retirés d'un terrain, d'autres viendront prendre leur place, se reproduiront et la situation redeviendra critique.

En stérilisant les animaux, on supprime toute prolifération en maintenant une colonie raisonnable. Les chats une fois stérilisés, empêchent la venue d'autres animaux sur leur territoire et gardent un rôle de prédation non négligeable vis à vis des petits rongeurs.

Les chats capturés puis stérilisés sont remis en liberté sur leur lieu de vie, là où des citoyens de la commune se chargent de les nourrir.

De chats errants, ils deviennent chats libres, sont identifiés, marqués au nom de l'associa-



Exposition vente du octobre 2012

tion et portent une petite encoche à l'oreille. Nous sommes tous amis des animaux et agissons pour leur protection. Nous pensons que, hélas, le chat appartient à la race des mal-aimés parce que mal connu. Il peut être un parfait compagnon qui souffre de l'incivilité de ses maitres, certains n'hésitant pas à déménager en laissant les voisins prendre en charge celui qui a su plaire à un certain moment.

Nous sommes tous bien entendu bénévoles et agissons en fonction de nos moyens.

Bureau :

Président : Guy Minodier
Vice présidente : Audrey Rozière
Trésorière : Brigitte Badol
Secrétaire : Gisèle Antoyé
Trésorière adjointe : Simone Palisse

GÉNÉRATION'S DANCE

Notre association Génération's Dance est une activité qui propose de la danse de société ou danse de salon : chacha, tango, paso doble, valse anglaise, valse viennoise, rock and roll, madison, rumba,...

Elle est animée par Mr Claude Berry d'octobre à avril.

Elle a lieu le jeudi soir de 20h30 à 22h00, à la Maison du Temps Libre à Peaugres. Cette année, l'association compte 24 danseurs (individuel ou en couple), dont une dizaine de débutants.

Début avril, pour clore la saison, une soirée dansante est organisée au restaurant.

Si vous avez envie de nous rejoindre, venez assister à une ou deux soirées du jeudi, ainsi vous jugerez si le programme de danses correspond à votre attente.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Président de l'association :

Président : Georges VOLOZAN
04 75 34 82 26
Trésorière : Véronique COURBON
04 75 67 31 44
Secrétaire : Anne-Laure GRILLET
06 78 16 88 34

Associations

L'APSOAR

Lors de l'inauguration du 10ème Temps Fort, ce fut l'occasion de se souvenir... En 1988 débutait le festival de la manche à Annonay, celui-ci dura 15 ans, puis la municipalité de l'époque décida qu'il n'aurait plus lieu. Et ce fut le départ, pour Palmira Picon et son équipe, d'une nouvelle aventure, celle du Temps Fort qui a permis aux arts de la rue d'essaimer sur un territoire toujours de plus en plus vaste. C'est ainsi qu'en 2005, l'association obtenait son label de scène régionale Rhône-Alpes et qu'elle espère aujourd'hui obtenir la labellisation nationale à travers le C.N.A.R. (Centre National des Arts de la Rue). Depuis plusieurs années, la municipalité de Peaugres soutient cette association dans le cadre d'une convention et ce pour plusieurs raisons : rendre la culture accessible au plus grand nombre, favoriser les échanges et les rencontres, mais aussi dynamiser notre territoire car Quelques P'arts constitue un levier du développement économique et social.



C'est ainsi, que les 22 et 23 septembre vous avez pu assister nombreux aux différents spectacles (cinq) qui se sont déroulés sur la commune. Ceux-ci ont rencontré un vif succès, et la météo clémente du week-end y a largement contribué.

Comédien, jongleur, acrobate et musicien, IMMO a su capter le public peaugrois avec son spectacle frénétique, plein de prouesses et irrésistiblement drôle.



Géant

Casino

130, rue de Pourrat 07430 Davézieux
Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h et le Vendredi de 8h30 à 20h30
Galerie marchande - Cafétéria - Parking - Station Service

nouveau

avec MyCasinoCode

POINT RETRAIT

Discount

STATION SERVICE

24h/24

+ GPL

24h/24

7J/7

Les Fils de Louis Gay

Organisation des obsèques
Contrats obsèques - Chambres funéraires
Articles funéraires - Fleurs naturelles
Marbrerie funéraire et décorative

N° agrément 20498 07/25
Place du Cimetière - ANNONAY - Tél. 04 75 33 11 33
SERRIÈRES N° agrément 2009 07/144 BOURG-ARGENTAL
Tél. 04 75 34 15 79 N° agrément 08/05 42 03 04 Tél. 04 77 39 26 38

Entreprise MOUNARD

Suc de Vaux
07430 DAVEZIEUX

M.T.P.
Mounard Travaux Publics

MRE
Mounard Réseaux Électriques

Tél : 04 75 33 17 14
Fax : 04 75 67 99 86
Mounard.sarl@orange.fr

Restaurant-Grill la blache

4 SALLES
POUR BANQUETS
ANNIVERSAIRES
RETRAITES
COUSINADES
REUNIONS...

ACCUEIL GROUPES TOUTS LES JOURS SUR RÉSERVATION
LOCATION SALLE POUR RÉUNION AVEC OU SANS REPAS
+ DISPOSITION ECRAN - MICRO SANS FIL...

07340 FÉLINES - Tél. 04 75 34 82 88 - restaurantlablache.free.fr



LES CHAMPS FLEURIS

L'AMATINEE BASKET

Dans le cadre de l'Algos, les classes de CE2/CM1 et CM2 de Peaugres sont parties en bus à Sablons afin de jouer au basket. Cette rencontre contre l'école publique de Serrières a été très difficile.

L'équipe de Serrières étant très forte, nous avons été battus à de nombreuses reprises. Nous étions 9 équipes de Peaugres contre 4 de Serrières. L'instituteur de Serrières avait organisé un tournoi, nous avons effectué cette rencontre dans le gymnase de Sablons. Il y avait 3 terrains chacun étant arbitré par 3 enseignants.

Malgré tout, nous nous sommes bien amusés. La maîtresse nous a dit que nous avons joué de mieux en mieux tout au long des matches et que cette rencontre nous a permis de nous améliorer.

Les CM2

L'école des Champs Fleuris au SEMAPHORE de ROUSSILLON

Nous sommes allés à Roussillon, le mardi 17 décembre 2012. On est allé voir un spectacle d'une troupe qui s'appelle « L'appel du pied ». Le spectacle se nommait « TANDEM », il parlait de deux personnes acrobates. On y est allé en car.

C'était un cirque plutôt poétique, comique et c'était très bien. Les artistes étaient bien vêtus. Il y avait des instruments de musique : un accordéon et une trompette mais ce spectacle était muet. C'était incroyable !

Les CE 2

Au musée Canson

On est allé en bus à Annonay. On a visité la maison des Frères Montgolfier qui sont des personnages célèbres maintenant. L'histoire débute il y a environ 300 ans. Pierre, le père des frères Montgolfier a épousé une fille et puis ils ont fait 16 enfants dont Etienne et Joseph, les frères Montgolfier. On a vu leur arbre généalogique. Ce musée était leur maison mais maintenant, on l'a aménagé pour en faire un musée.

Auparavant, il y avait plein, plein de machines pour faire des feuilles de papier Canson : ils allaient récupérer des chiffons dans les maisons, ils les écrasaient avec une machine ensuite ils les mettaient dans l'eau et ils mélangeaient. Cela faisait des feuilles de papier. Maintenant, pour faire du papier Canson, on utilise une sorte de liquide, on le met dans un tamis comme pour faire du sable doux.

Les frères Montgolfier ont inventé la montgolfière, c'est pour cela qu'ils s'appellent les frères Montgolfier.

Les CM 1

L'ogrelet

Nous avons assisté au spectacle L'OGRELET à la salle Montgolfier le 28 mars 2013.

C'est l'histoire d'un ogrelet qui vit avec sa mère qui ne le nourrit que de légumes pour qu'il ne soit pas carnivore. Le premier jour d'école, avec tous les humains qui l'entourent, il se mit de plus en plus en contact avec la viande fraîche. Il devra accomplir trois épreuves pour ne pas qu'il arrive à résister à la tentation de la viande.

Valentin

PROJET « DANGERS ET ALERTE »

Dans le cadre d'un projet dont les objectifs étaient d'apprendre à repérer un danger ainsi qu'à donner l'alerte, les élèves de maternelle et CP de l'école publique des Champs Fleuris ont pu identifier les risques présents dans la maison grâce à une exposition prêtée par l'association « Prévention MAIF ». Cette exposition était composée de 18 panneaux à taille d'enfants consacrés aux différents lieux de vie de la maison (jardin, garage, salon, cuisine, chambre, salle de bain). Les élèves y ont recherché les objets, les situations qui pourraient présenter un danger.



Les élèves ont également appris comment donner l'alerte en cas d'accident. Ce fut alors l'occasion de découvrir le métier de pompier. Grâce à l'investissement des familles et des ATSEM qui ont prêté livres, objets, photos et même un casque de pompier que certains n'ont pas hésité à essayer, la visite à la caserne a pu être préparée.

Lundi 8 avril fut le jour de la découverte de la caserne des pompiers d'Annonay où les élèves ont été très gentiment accueillis par toute l'équipe de pompiers. Avec beaucoup de plaisir et de curiosité, les enfants ont pu découvrir les fameux camions rouges (le préféré : le camion à grande échelle), leurs gyrophares et leurs sirènes mais aussi tout le matériel pour la lutte contre le feu ainsi que pour le secours aux blessés. Les pompiers ont également montré la salle où l'on reçoit les appels d'alerte.

Toute l'équipe enseignante, les élèves remercient grandement les pompiers pour leur accueil et pour la découverte de ce métier au service des autres. Ce projet a beaucoup intéressé les enfants et a donné lieu à des moments riches en langage.

Les maternelles et CP

EN MATERNELLE

Lors des 2 premiers trimestres de cette année scolaire, les élèves de maternelle se sont investis dans plusieurs projets avec différents partenaires.

● Ils ont participé à l'exposition organisée par le Relais d'Assistants Maternels. A cette occasion, les petites et moyennes sections



sont parties à la découverte des 5 sens dans leur environnement immédiat. Puis ils ont fabriqué des arbres avec toutes leurs trouvailles faites en classe ou à la maison.

● Dans le cadre de l'ALGOS (association des écoles publiques du canton de Serrières), une rencontre sportive s'est déroulée au gymnase de Charnas. Grâce à la mutualisation du matériel des différentes écoles, les élèves ont pu s'entraîner à toutes sortes d'actions motrices (piloter, grimper, sauter, lancer...).

● C'est avec grand plaisir que les petits ont répondu présents à la très gentille invitation de l'îlot calin pour un bel après-midi d'échange entre les enfants. Contes, goûters et jeux étaient au programme.

● Lors du festival du premier film à Annonay, les élèves ont eu la joie de retrouver les petits héros découverts les années précédentes : le hérisson Pougne, le méchant Boniface, la princesse Mélie Pain d'épice et l'ourson Léon.

● Une fois par mois, les enfants se rendent à la bibliothèque où toute l'équipe de bénévoles nous accueille avec gentillesse et bienveillance.

Bien d'autres projets sont en cours pour le dernier trimestre, mais chut, gardons la surprise.

L'équipe

LE TABLEAU

Le 08 février 2013, nous sommes allés au cinéma d'Annonay voir le film « Le tableau » dans le cadre du Festival du Premier Film. Puis quand nous sommes revenus à l'école, nous avons discuté du film.

Un château, des jardins fleuris, une forêt menaçante, voilà ce qu'un Peintre, pour des raisons mystérieuses, a laissé inache-

Les Champs Fleuris

vé. Dans ce tableau vivent trois sortes de personnages: les Toupins qui sont entièrement peints, les Pafinis auxquels il manque quelques couleurs et les Reufs qui ne sont que des esquisses.

S'estimant supérieurs, les Toupins prennent le pouvoir, chassent les Pafinis et asservissent les Reufs. Persuadés que seul le Peintre peut ramener l'harmonie en finissant

le tableau, Ramo, Lola et Plume décident de partir à sa recherche.

Au fil de l'aventure, les questions vont se succéder : qu'est devenu le Peintre ? Pourquoi les a-t-il abandonnés ? Pourquoi a-t-il commencé à détruire certaines de ses toiles ? Connaîtront-ils, un jour, le secret du peintre ?

Lony



AMICALE LAÏQUE



C'est une association composée de parents d'élèves de l'école des Champs fleuris, une équipe dynamique qui soutient financièrement les projets de l'équipe enseignante (sorties pédagogiques, activités sportives et culturelles...). L'association travaille à maintenir et à améliorer les moyens matériels nécessaires à l'accueil des enfants.

Cette année nous avons organisé différentes manifestations :

- En octobre, la matinée moules-frites a connu un grand succès, nous remercions les villageois pour leur présence.
- En décembre, le spectacle de Noël, suivi du goûter et des cadeaux pour chaque classe
- En février le repas « Chapeaux et accessoires à GOGO » permet de passer une soirée conviviale entre amis ou famille, il permet la connaissance des nouvelles familles.
- En octobre : vente « d'essuie main »
- Le premier dimanche d'avril a eu lieu le 9ème marché artisanal, produits régionaux, vide grenier. Les artisans ont pu faire découvrir leur création, les producteurs ont pu faire découvrir leur savoir faire, et les nombreux visiteurs ont pu chiner et réaliser de bonne affaire, les plus matinaux étaient présent bien avant le levé du jour...
- Le samedi 22 juin, la fête de l'école clôturera l'année scolaire. Elle débutera par le spectacle des enfants, se poursuivra par la kermesse, le tirage de la tombola

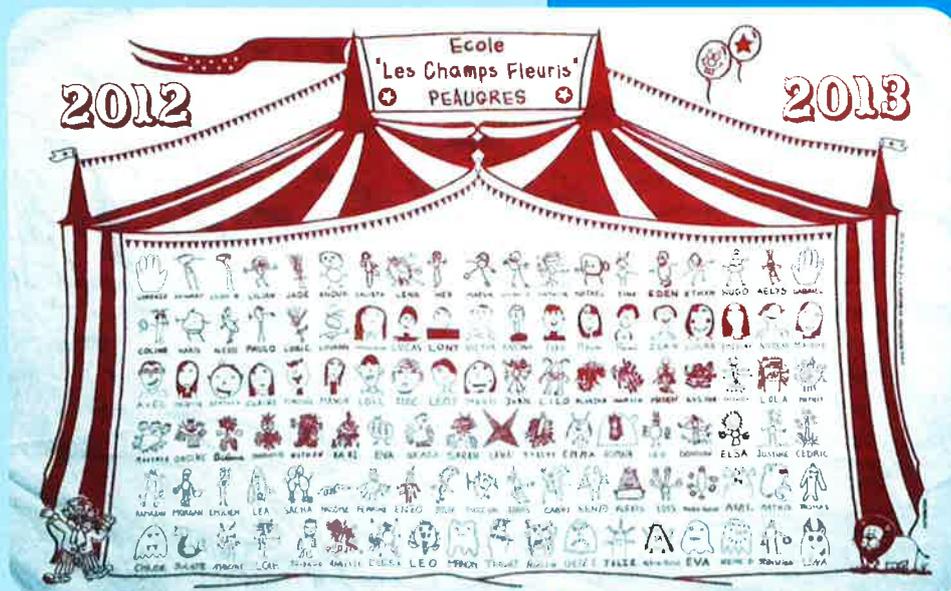
et un repas partagé entre les enfants, les parents et l'équipe enseignante...

L'Amicale Laïque remercie les parents, les villageois, les commerçants de Peaugres, la municipalité qui les aident durant l'année pour le bon déroulement des manifestations.



AMICALE LAÏQUE COMPOSITION DU BUREAU :

- Présidente : Mauricette DUPLANY
- Vice-Présidente : Stella MONTABONNET
- Trésorière : Martine CHAPPAT
- Vice-Trésorier : Fabien CORTES
- Secrétaire : Aurélie DUCHAMP-BARRETEAU
- Vice-secrétaire : Patricia SALLAZ DAMAZ
- Chargée de la communication : Maryline COSTE
- Chargée du marché artisanal : Natacha TEILLAS
- Membres actifs : MENARD Marion, FANGET Pierre, VILLIEN Chantal, FAURIE Brigitte, CARREZ Julie, SCHMILOVITZ Sonia, TROUILLOUD Laurence, COMBALOT Emilie et Olivier, SALLAZ DAMAZ Jacques, CHAPPAT Claude, TEILLAS Yvan, BERT Maryline et Nicolas, NIZZA Amandine, LACOUR Frédéric, GILLET Nadège, BADEL Ezéchiel, BARRETEAU Cédric, COSTE Roger Pierre.



LES TAMARIS

Tout au long de l'année scolaire, les enseignants ont mené plusieurs projets pédagogiques inédits et ont reconduit certains autres qui avaient gardé tout leur intérêt. En cela, ils ont été bien aidés par une équipe de parents plus dynamique que jamais et par l'organisme de gestion qui a encadré la rénovation du rez-de-chaussée durant l'été.

Des interventions et des projets pédagogiques tout au long de l'année.



Dès la rentrée scolaire, les professeurs ont été accompagnés dans leur travail auprès des enfants par divers intervenants en musique, EPS (rugby, basket), arts plastiques (avec la réali-

sation de panneaux en bois exposés dans divers lieux autour de l'école (bibliothèque, crèche, salle de Colombier le Cardinal).

Un projet de correspondance scolaire avec des élèves américains a également été reconduit.

Des visites et des sorties scolaires ont apporté un complément aux activités pédagogiques menées en classe par les enseignants : vidéo-conférence sur la biodiversité avec Planète Mômes, spectacle de marionnettes à fils, intervention de quelques parents lors de la semaine du goût, défilé costumé pour la Mi-Carême...



Un tournoi de foot a été organisé à destination des CM1 et CM2 par des jeunes lycéens de l'Intercollège, à Annonay, dans le cadre d'un projet pastoral.



Notre projet de soutien a été reconduit pour venir en aide aux enfants ayant des besoins plus spécifiques. Nous avons également eu la possibilité, au cours des vacances de Pâques, de travailler avec certains élèves de CM1 et CM2, volontaires pour consolider certaines bases de français et mathématiques.

Classe de découverte « Astronomie ».



Les cycles 3 ont participé à une classe de découverte du 11 au 15 février.

Sous les quelques flocons de neige du lundi matin, les élèves de CE2, CM1, CM2 ont commencé leur voyage pour se rendre au Domaine d'Ariane, à Mondonville, près de Toulouse, pour une classe scientifique sur le thème de l'astronomie.



C'était une semaine pleine de nouveautés car quitter le cocon familial et monter dans un TGV était une première pour un certain nombre des scientifiques en herbe qui prenaient part à l'aventure... Ainsi que pour leurs parents, qui confiaient leur progéniture aux enseignants et aux accompagnateurs, jeunes retraités de l'enseignement.

Une fois sur place, les enfants ont appris les joies de la vie en collectivité et se sont mis au travail avec des animateurs scientifiques professionnels. Au programme de cette semaine de cours particulière : étude du système solaire, des constellations, de la vie dans l'espace, etc...

Pour cela, les élèves ont construit des cartes d'observation du ciel, des cadrans solaires. Ils ont également visité la Cité de l'Espace et ont participé à une veillée un peu spéciale qui leur a permis d'observer les étoiles, les planètes et les constellations à l'aide de télescopes.

Cette classe de découverte a pu avoir lieu grâce à la mobilisation et la motivation de tous, élèves, parents, APEL, OGEC.

Des enseignants en formation

Les enseignants sont retournés sur le banc des écoliers pendant deux jours complets. En effet, sous l'impulsion de la congrégation des Saints Cœurs dont dépend l'école, une formation a été dispensée sur les « intelligences multiples », qui permet de mieux connaître les processus d'apprentissages de chacun et d'adapter la pédagogie.

Rénovation du rez-de-chaussée.

Une salle d'éveil a été aménagée au rez-de-chaussée de l'école, elle bénéficie à tous nos élèves, nous permet de mener nos projets pédagogiques avec plus d'espace et de confort et d'accueillir tous les enfants, pour les garderies, la motricité, l'éveil et la sieste des plus petits. Parallèlement, les toilettes ont été refaits entièrement et nous permettent d'accueillir des élèves en situation

Les Tamaris



de handicap. Ces travaux sont l'aboutissement de la volonté de toutes les parties prenantes de l'école, AEP/OGEC, APEL, tutelle congréganiste et équipe pédagogique.

Des services pour tous

Les enfants peuvent être accueillis dès 7h30 le matin, en garderie, déjeuner à la cantine avec leurs camarades de l'école des Champs Fleuris et peuvent bénéficier, en fin d'après-midi, d'une garderie jusqu'à 18h30.

Nos horaires sont les suivants : 8h15 – 11h45 et 13h30 – 16h15.

La cour de récréation fait le bonheur de tous nos élèves, d'autant plus que divers équipements y sont installés (panneaux de basket, cages de foot...). Les plus petits, quant à eux, ont leur propre cour de récréation, avec toboggan, maisonnette, petits vélos... Une importante rénovation a été entreprise pendant l'été pour rendre son utilisation encore plus agréable.

Deux associations sont rattachées à l'école : **I.A.P.E.L** (association des parents d'élèves) et **I.A.E.P/O.G.E.C** (organisme de gestion) mais également notre tutelle : **La Congrégation des Sœurs du Cœur de Jésus et de Marie** de Tournon, qui nous accompagne dans nos projets, dans la recherche de qualité de l'enseignement et de l'éducation proposés mais également dans le bon fonctionnement de l'établissement.

Notre établissement, ouvert à tous sans aucune distinction, est de confession catholique. De ce fait, nous proposons, pour ceux qui le désirent, un éveil à la foi de la maternelle au CE1, et un parcours catéchétique du CE2 au CM2.



Concours « DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE »

La classe de CM2 a participé au concours « défense et illustration de la langue française », organisé par l'AMOPA, Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques et pour la deuxième année consécutive, trois de nos élèves ont été primés.

La remise des prix a eu lieu au Pouzin, en présence de Madame Brennan-Sardou, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de l'Ardèche et de Mme Reynaud, représentante des Palmes Académiques. Nous ne pouvons que nous réjouir et féliciter les participants, les lauréats et leur maîtresse, Mme Verney !

Nous profitons de ce courrier pour souhaiter une excellente fin d'année à tous nos élèves, petits ou grands, et remercions leurs parents de la confiance qu'ils nous accordent.

François BERTHOUX, Chef d'Etablissement

Contact :

Ecole Catholique « Les Tamaris »

128 rue de Colombier - 07340 PEAUGRES

Tél : 04 75 34 83 60 - dir.peapr@orange.fr



L'APEL

L'association des parents d'élèves de l'école des Tamaris au travers de ce bulletin municipal remercie l'ensemble des bénévoles et sponsors contribuant à la réalisation de nos manifestations.

Même si les conditions météo n'étaient pas au rendez-vous pour la Tamarissienne la solidarité associative, éducative et villageoise nous a permis de mener à bien nos projets de financement spectacles, matériel pédagogique et sorties scolaires de nos enfants. Rappelons-nous que nos enfants sont partis une semaine la tête dans les étoiles en classe de découverte à Toulouse et pour les plus jeunes les sorties de fin d'année restent à venir avec le soleil. En tant que président je souhaite saluer l'esprit d'équipe qui règne au sein de l'association.

Dates à retenir :

- La Tamarissienne le 27 octobre 2013
- Le loto le 2 février 2014

Philippe SALVATORE
philippe.salvatore@orange.fr



Quel est le rôle de l'association ?

L'association ADMR peut vous fournir du personnel d'aide à domicile :

Les personnels qualifiés (aide à la vie sociale ou à domicile) peuvent intervenir chez vous si :

- Vous êtes **âgés, handicapés**, et avez besoin d'aide dans votre vie au quotidien : préparation des repas, ménage, entretien du linge ; mais aussi pour les actes de la vie courante que vous ne pouvez plus effectuer seuls.

- **Retour d'hospitalisation**

- **Garde d'enfants** ou tout autre situation qui vous pose problème.

- **Téléassistance à domicile**

- Ou en direction de **tout public** avec un tarif en **gestion directe** (50 % déductible de vos impôts) pour le **ménage, repassage, accompagnement, etc.**

Comment nous contacter ?

Le bureau de l'association est situé au 51, rue de l'Égalité à Peaugres (près de la pharmacie).

Il est ouvert au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h 30.

Notre secrétaire, Mireille CHEYNET, vous y accueillera et vous donnera tous les renseignements dont vous aurez besoin.

En dehors de ces heures, vous pouvez laisser un message sur le répondeur au

Tel : 04.75.32.91.46 ou envoyer un e-mail à : **info.peaugres.fede07@admr.org**

Nous vous contacterons dans les plus brefs délais.

Les responsables de l'association vous aideront à remplir les dossiers de prise en charge auprès du Conseil Général (APA), des caisses de retraite, de la CAF, des mutuelles... et organiseront avec vous le planning des interventions. Nos interventions peuvent être également financées par les CESU (Chèque Emploi Service Universel).

Bureau de l'association :

L'association locale ADMR de Peaugres (membre de la Fédération départementale ADMR) est gérée par un bureau de bénévoles :

Composition du bureau (en 2012)

Président : Mr Gilbert RISSON

Vice-présidentes : Mmes Michèle LINOSSIER - Geneviève CHANTEPY

Trésorier : Mr René BOGIRAUD

Secrétaire : Mme Françoise BOUILLON

Téléalarme : Mmes Jeanine CHERPIN et Geneviève CHANTEPY

Dossiers constitution et renouvellement :

Michèle LINOSSIER - Geneviève CHANTEPY - Simone BOGIRAUD - Michèle CLAPPE

Activités de l'association :

En 2012, sur la commune de PEAUGRES 42

personnes ont été aidées soit 4559 heures d'intervention (dans le cadre de l'activité de l'association)

Font partie du groupe de bénévoles : Mmes LINOSSIER Michèle - BOUILLON Françoise et Mr Gilbert RISSON.

8 salariées habitent notre commune : Mmes GUYOT Michèle - BERT Maryline - LAPERLE Corinne - SERINDAT Laurence - CROZET Geneviève - CHOMEL Solange - ROCHE Nathalie - CARNEIRO Aline. Sur l'association qui s'étend de Saint-Cyr à Saint-Jacques d'Atticieux (9 communes) nous avons effectué 23085 heures d'intervention chez 169 personnes, grâce à nos 29 salariées.

Avenir de l'association :

Fin 2012, de graves problèmes financiers ont affecté la Fédération Départementale ADMR. Grâce à l'aide du Conseil Général, et la mise en place d'un sévère plan de restructuration, ceux-ci sont en voie d'aplanissement. La situation de l'association ADMR de PEAUGRES est saine. Malgré quelques réductions d'heures dues à la diminution des heures CARSAT, notre activité se maintient bien.

Un appel est lancé pour que de nouveaux bénévoles nous rejoignent. Venez nous rencontrer au Bureau, 51 Rue de l'Égalité à Peaugres - Tél. : 04 75 32 91 46. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. N'hésitez pas.

À votre service depuis quatre générations

MHV

COMPARER pour ne pas regretter

- Menuiserie bois (épaisseur 58, 68 ou 78mm, double ou triple vitrages)
- Menuiserie alu
- Menuiserie PVC
- Escalier
- Aménagement intérieur
- Charpente
- Volets roulants - battants - coulissants

Large gamme de bois : pin, mélèze, chêne, châtaigner, bois exotiques.

MHV, le menuisier qu'il vous faut, proche de chez vous.

S.A.S MHV - 14 Avenue Daniel Mercier - 07100 Annonay
Tel : 04 75 67 96 96 Fax : 04 75 67 05 94

ERIC BILLARD

SAFARI - MOTOS

07 PEAUGRES

RÉPARATION • VENTE • ACHAT • DÉPÔT VENTE
MOTOS • NEUF ET OCCASION • TOUTES MARQUES
PIÈCES • CASQUES • VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES

Le Village . 07340 PEAUGRES
Tél. 04 75 32 50 59 . Fax. 04 75 32 50 61

L'association Activités Loisirs, dont le bureau de bénévoles s'est totalement renouvelé depuis octobre 2012, vous propose plusieurs activités très variées.

LE CENTRE DE LOISIRS « L'ILE AU SOLEIL » À PEAUGRES

Le bureau, qui regroupe des bénévoles dynamiques et d'horizons différents, veille à la bonne gestion du Centre de Loisirs afin de respecter les objectifs demandés par la CAF, qui le subventionne en partie, tout comme les municipalités du SIVU.

Toutes les personnes intéressées peuvent s'investir auprès de l'association, pour participer aux réunions de bureau, ou aux commissions enfance 4-9 ans et jeunesse 10-13 ans/ados qui représentent entre 2 et 4 réunions par an pour donner vos idées et participer à des projets des 4 animateurs permanents du Centre de Loisirs.

Merci à tous les parents et grands-parents qui ont donné de leur temps pour participer aux commissions, aidé à l'encadrement des sorties du Centre de Loisirs ou donné des petites fournitures pour les activités manuelles.

Toutes vos idées ou vos points de vue sont les bienvenus ! L'association a toujours besoin de votre soutien et de votre implication pour le bien-être de vos enfants.

Contactez-nous par mail :
activites-loisirs@sfr.fr

L'Association Activités Loisirs gère également les activités Piscine - Ping-pong - Yoga et Créa Peaugres.



L'AIDE AUX DEVOIRS

L'association propose aux collégiens une aide aux devoirs, encadrée par deux bénévoles patients et très à l'écoute des adolescents, tous les mardis et jeudis de 17h à 19h, à côté de la bibliothèque de Peaugres. Une dizaine de jeunes reçoivent ce soutien pour leur permettre de réussir au mieux leurs devoirs.

Alors ne vous tirez plus les cheveux pour faire des devoirs...

Contact :
Geneviève Rozier gene07@wanadoo.fr



L'équipe « Aide aux devoirs »

Le bureau se compose ainsi :

Présidente et vice-présidente :
Karine Gris et Nathacha Teillas

Secrétaire et vice-secrétaire :
Amandine Nizza et Nadège François

Trésorière et vice-trésorière :
Emilie Rameau et Cécile Seckinger

Membre actifs : Céline Anthérion,
Christelle Dedeyne Geoffrey, Ludovic Gausse,
Emmanuelle Mariaud, Sylvianne Ponce.



A votre service depuis
1973

Chauffage central
toutes énergies
aérothermie
géothermie
photovoltaïque solaire
climatisation

Zinguerie
Gouttière ALU
Sanitaire
Adoucisseur d'eau



E-mail : sarl.grange@orange.fr

SARL A. GRANGE ET FILS
Lieu-dit « Le Flacher » - 07340 FELINES
Tél. 04 75 34 83 47



François DESRUMAUX

Diagnosticteur Immobilier
Ventes - Locations
appartements-maisons
locaux commerciaux

A votre service :

1168 route de la Fromentale
PEAUGRES 06 63 35 43 22

fdesrumaux@wanadoo.fr - fdesrumaux.webou.net



LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS « LES P'TITS CÂLINS » DÉMÉNAGE...

Le 30 novembre dernier, l'inauguration du Relais a réuni parents, professionnels, assistantes maternelles, élus et partenaires.

Le Relais a emménagé dans un nouveau bureau, accueillant, spacieux et chaleureux ; outil indispensable de notre territoire pour répondre aux besoins d'accueil du jeune enfant, accompagner les familles et les assistants maternels.

Cette construction représente un investissement de 51 200 €, co-financé à hauteur de 28 000 € par la Caisse d'Allocation Familiale.

Il est la marque d'une dynamique collective des communes adhérentes au Syndicat Intercommunal Enfance et Jeunesse pour mieux répondre aux besoins des familles. Toutefois, cette politique de nos collectivités n'est possible que grâce à une forte participation des parents.

Le Relais, la Crèche, le Centre de Loisirs sont gérés par des professionnels et pilotés par des bénévoles. La parole est donnée aux parents dans les bureaux des associations AGIPE et Activités Loisirs qui ne peuvent fonctionner sans l'implication de leurs adhérents. Ces services n'existent que parce que des parents s'investissent et continueront à s'investir. Remercions-les !

Alain ARNAUD, Président du Syndicat Intercommunal Enfance et Jeunesse

DES PROJETS TRANSVERSAUX

Ensemble autour du projet Signe avec moi !

Bébé en est le grand gagnant ! On dépose les mots dans ses mains pour qu'il puisse exprimer son désir, son besoin et son sentiment...

Accompagner le signe au langage pour les enfants qui parlent et permettre à ceux qui n'y ont pas encore accès ou qui ne peuvent pas, de pouvoir émettre une demande et s'exprimer est tout l'intérêt du projet. La dynamique s'est propagée du multi-accueil L'îlot câlin au Relais Les P'tits câlins et à l'Accueil de Loisirs L'île au soleil grâce à une formation commune théorique et ludique autour du signe. Chacun l'a mise en pratique, autour de chansons, de comptines mais aussi pour signer les moments importants de la journée.

Avec plusieurs mois de recul, les premiers fruits...

Auprès des enfants : ça marche ! Ils s'emparent très vite du signe et se font comprendre aussi bien pour des situations

concrètes : boire, manger, dormir, encore... que pour exprimer des émotions : je me réjouis, je suis triste... Et quelle qualité de communication quand on s'accroupit en face de l'enfant, yeux dans les yeux pour signer ! Auprès des parents : une réelle complicité s'est établie au cours des formations et au quotidien auprès de l'enfant, renforçant ainsi la coéducation.

Et si, tout ce travail sur la communication par le signe alliant le geste, la parole et la pensée aidait aussi l'enfant à construire ses « circuits » d'apprentissage et contribuait à améliorer ensuite l'approche de la lecture et de l'écriture, créant dès le plus jeune âge des connexions entre les deux cerveaux droit et gauche, améliorant ainsi compréhension et expression...

L'îlot Câlin a été moteur de ce projet et de son essaimage par l'implication des parents et des professionnels dans l'accueil des enfants en situation de handicap. Aujourd'hui, ce sont tous les enfants qui en bénéficient. C'est une ouverture pour la société d'aujourd'hui, mais aussi pour préparer celle de demain.

Création d'un espace parental ouvert à tous : « L'île des parents »

L'espace parental est né de l'idée de permettre aux parents de se retrouver ensemble pour partager des moments conviviaux et d'échanges.

Ouvert pour l'instant en journée de 7h30 à 20h, du lundi au vendredi, il permet aux parents de se rencontrer, de s'installer quelques instants pour échanger, boire un thé ou un café, créer des liens, prendre le temps...

Accessible et ouvert à toutes les familles du territoire, parents de jeunes enfants, enfants et adolescents, il est situé dans les locaux de la crèche et du Relais, à Peaugres. Chaque premier mercredi du mois, dès 16h des rencontres sont programmées selon les envies des parents (Goûter des parents, crêpes, galette, smoothies..).

Ponctuellement, des conférences (petite enfance, adolescence..) sont proposées, des cafés-débats... Récemment, l'intervention d'une psychologue clinicienne sur l'autorité et les limites de 0 à 18 ans, a regroupé près de 60 parents.

Les parents peuvent aussi trouver des jeux, des livres, albums jeunesse et autre documentation sur des thèmes liés à l'éducation, la parentalité, l'éveil de l'enfant.

Nous vous attendons avec vos envies, vos savoirs faire, vos idées... afin de faire vivre et évoluer ce lieu !

Ce projet est soutenu par la Caisse d'Allocation Familiale.

Quelques dates :

Samedi 25 mai : Porte ouverte de l'espace parental « Petit dèj'expérimental »

Samedi 15 juin : « Matinée atelier artistique »

Samedi 6 juillet : « Pique-nique et jeux en famille ».

Journée sur la différence et exposition sensorielle

Dans le prolongement du projet Signe avec moi ! Le Relais, l'Accueil de Loisirs, l'îlot Câlin et des écoles se retrouvent une nouvelle fois ensemble... Avec l'aide de divers professionnels du SIVU Enfance et Jeunesse, parents et bénévoles, il a été proposé, MERCREDI 23 JANVIER une journée entièrement sur les sens et la différence.

A 10h, la compagnie Vice et Versa proposait un spectacle « Moi aussi » pour les enfants et leurs parents, assistants maternels. Regroupant près de 120 personnes, les deux comédiennes ont su captiver petits et grands avec une histoire entièrement signée et chantée. L'Après-midi de 14h à 18h, parents et enfants se sont succédés pour visiter une exposition sensorielle entièrement conçue par les petites mains des enfants (crèche, accueil de Loisirs, écoles, Relais d'Assistants Maternels...). Ainsi, on pouvait découvrir un labyrinthe sonore, explorer divers panneaux tactiles et sentir de nombreuses épices. En milieu d'après-midi, un petit goûter de mille et une saveurs a été proposé pour le plaisir des papilles : Jus de fruits de la ferme Saramaille, confitures de la ferme Tiallou... Pour clôturer cette journée, le spectacle « Parfaite » a rassemblé ados et adultes autour du thème de l'image du corps.

Exposition sensorielle itinérante

Après cette journée du 23 janvier, l'exposition fabriquée par les enfants, se déplace de communes en communes jusqu'au mois de juin, pour venir à la rencontre des habitants, dans les bibliothèques ou les salles communales. Ainsi, vous avez pu la voir à Peaugres en février. L'itinérance sera clôturée le mercredi 26 juin à Colombier-le-Cardinal : dès 16h, enfants, parents, professionnels, élus se retrouveront autour d'un goûter sensoriel et de divers ateliers : peindre les yeux bandés, fabrication d'une œuvre blanche sensorielle et vivante ! Et pour terminer, nous assemblerons dans une « œuvre collective » les réalisations confectionnées en amont par les écoles et les différentes structures du territoire, avec l'aide de l'artiste Aurélie FRESSENON. Ce projet d'exposition a pu voir le jour en partie grâce au soutien financier de la CAF et du Conseil Général.

Plus d'information : Elodie FOGERON-LAFOND 04.75.32.12.78.

ENFANCE

L'AGIPE Association de Gestion Intercommunale Petite Enfance : un esprit associatif, des valeurs communes

On ne naît pas avec l'esprit associatif. On l'acquiert peu à peu, en s'ouvrant sur le monde qui nous entoure, en découvrant comment ce dernier fonctionne, quels sont les liens qui unissent les hommes les uns aux autres. Cette prise de conscience permet d'expliquer pourquoi nous passons quelques minutes, quelques heures de notre temps à le consacrer à l'autre, aux autres, pour tous. Défendre des valeurs communes, s'ancrer dans un territoire, en cerner les contours, ses forces, ses faiblesses, et le soutenir...

Toutes ces valeurs, je les partage avec d'autres, plus nombreux chaque année, et pourtant jamais assez nombreux. Ces valeurs, je les partage au service de deux structures qui accompagnent et soutiennent la petite enfance et la parentalité. Partenaires élus ou institutionnels, partenaires du quotidien, chacun à son rythme et avec ses capacités œuvrent pour offrir deux services de qualité qui font la fierté de notre association : l'AGIPE.

« L'AGIPE ? Qu'est-ce donc ? » me direz-vous. Ce n'est ni plus ni moins qu'une poignée de parents, et de personnes intéressées par la petite enfance qui apporte sa pierre à l'édifice en consacrant du temps à la gestion du multi-accueil « l'îlot Câlîn » et du RAM « Les p'tits Câlîns », deux structures implantées sur la commune de Peaugres mais qui concernent l'ensemble du SIVU et Saint Jacques d'Atticieux. Gérer signifie prendre des décisions pour le bien être de tous. Cela va des menus travaux d'entretien et de mise en valeur des espaces, en collaboration avec les professionnels, qu'à la gestion de la ressource humaine, en passant par le soutien à la professionnalisation, la formation, et des prises de positions sur les valeurs défendues.

Mais nous ne sommes pas seuls. Nous sommes soutenus, épaulés devrait-on dire, par l'ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), qui partage nos valeurs. La CAF nous soutient, nous guide et est à notre écoute. Les élus sont des partenaires à part entière, toujours disponibles. Et puis il y a ces hommes et ces femmes de l'ombre, qu'on ne remercie jamais : qui font le suivi des paies, qui bricolent au quotidien, qui vont chercher l'info pour le remplacement du sèche linge, qui cousent, réparent, créent, s'occupent de la sécurité, de faire des devis, ...

Il y a également ces assistantes maternelles, qui s'investissent dans le bureau, se proposent de faire le lien entre l'association et les différentes professionnelles de leur domaine d'activité.

Ensemble, nous nous interrogeons sans cesse pour améliorer la qualité des services proposés, se repositionner en fonction des nouvelles données du territoire. Actuellement, nous sommes en plein travail sur la réécriture du projet social que nous souhaitons défendre.

Mais pour quelle raison faire tout cela, me questionnez-vous encore... Il suffit que vous lisiez ce qui va suivre concernant le RAM et la crèche pour comprendre que tout cela en vaut la chandelle : le travail des professionnels est d'une très grande qualité et fait notre fierté !

Bonne lecture, et n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez faire partie cette belle aventure ! (passez par l'un des deux services).

Victorine Perrin, Présidente

LE MULTI-ACCUEIL « L'ÎLOT CÂLÎN »

Comme chaque année, l'Îlot Câlîn vient de traverser une année riche en projets, vecteurs de réorganisation mais aussi porteurs d'une dynamique professionnelle, associative et partenariale.



Les ressources humaines :

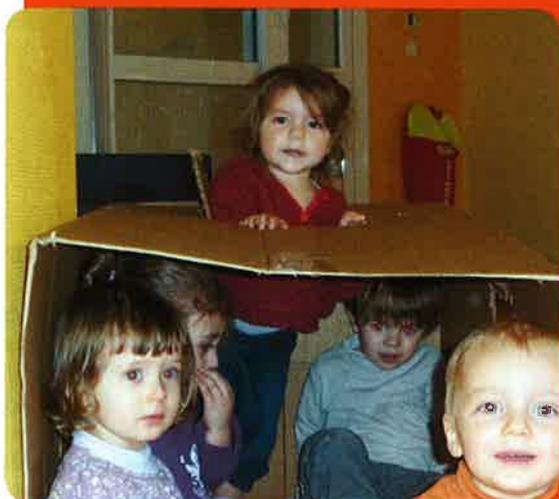
Suite à la mise à disposition de la directrice, à mi-temps, pour le Réseau Petite Enfance ACEPP 07/26, une nouvelle répartition des responsabilités entre les éducatrices de jeunes enfants s'est organisée afin d'accompagner au mieux l'équipe éducative.

L'aménagement de l'espace :

Dans une structure inter-âge où se côtoient petits et grands, les besoins des uns et des autres sont souvent très différents en matière d'éveil, de psychomotricité, de jeu... Cette année, l'équipe a travaillé sur la mise en place de deux lieux de vie bien distincts : l'espace bébés/moyens et l'espace moyens/grands. C'est à son rythme que chaque enfant peut ainsi explorer, découvrir, manipuler ou tout simplement se reposer un peu. Des temps communs sont organisés à différents moments de la journée comme l'incontournable « accueil en chansons » avec Tigolo, le clown mascotte !

La mise en œuvre de la charte qualité :

L'Îlot Câlîn a poursuivi la démarche participative engagée autour de la qualité avec un travail en partenariat avec les parents, les administrateurs et les professionnels : autour du signe en 2012 « Signons ensemble : communiquer par le signe » ; autour d'une exposition itinérante et d'ateliers artistiques en 2013.





En effet, ce projet « Les 5 sens partent à votre rencontre... » empruntant l'exposition « Sens'as » construite dans le cadre du projet REAAP 2012 (Réseau d'écoute et d'appui à la parentalité) a été élaboré de façon transversale avec les différents services d'accueil de l'enfant du territoire (Relais d'Assistants Maternels et Accueil de Loisirs) s'étant eux aussi engagés dans la charte qualité départementale.

Ainsi après l'engouement généré par la formation « signe avec moi » à laquelle ont participé l'an dernier plus de 60 parents, enseignants et professionnels petite enfance, il semblait vraiment intéressant d'aller plus loin dans cette sensibilisation à la différence et l'exploration des sens...

Pari tenu avec cette exposition itinérante « Sens'as » proposant une étape dans chaque commune, des temps d'animations et d'échanges autour de ces œuvres, des ateliers avec les écoles, un engagement des bénévoles des bibliothèques... et un temps de clôture le 26 juin à Colombier approprié et cohérent à l'ensemble du projet. Cette itinérance étant dans ce projet un levier de développement partenarial et renforçant la participation de chaque acteur.

L'ilot parents :

Encore un énorme investissement cette année de ce groupe de parents. Il est ouvert à toutes les familles et se réunit en fonction des besoins, pour réfléchir sur des animations, des conférences, l'écriture du journal de la crèche, et concocter des surprises... le 1er avril !!!

Cette année des ateliers parents/enfants sont proposés aux familles autour de temps festifs et créatifs, l'occasion pour les parents de partager avec leur enfant un temps à la crèche avec les professionnels.

C'est en s'appuyant sur cette énergie qu'est née l'idée d'un espace parental, lieu de parole, de rencontres et d'échanges pour tous les parents.

Le pôle ressource Petite Enfance et Handicap :

Après d'un important travail sur le plan de communication, 2 malles « handispensables », ont été créées pour être proposées sur les lieux d'accueil comme outils de sensibilisation aux représentations du handicap et pour favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans les crèches, chez les assistantes maternelles, dans les accueils des loisirs... et ont commencé leur itinérance sur les routes ardéchoises...

Un N° Vert est mis en place pour le département ardéchois : 0800 00 07 07

La participation au réseau ACEPP fédéral et national :

L'équipe bénéficie des formations professionnelles et de l'accompagnement délivré par le réseau.

En lien avec la charte qualité, professionnelles et parents souhaitent, en 2013, faire une demande de « label parental ACEPP », ce qui apporterait à l'AGIPE une reconnaissance nationale.

Le Collectif Petite Enfance Nord Ardèche :

Regroupant des établissements d'accueil des jeunes enfants (multi-accueil, crèche familiale, RAM), le collectif a souhaité partager avec les familles du bassin annonéen différents ateliers autour des malles pédagogiques (matériel d'activité itinérant).

Depuis 2 ans, ce réseau souhaite partager avec les familles du bassin annonéen différents ateliers autour des thèmes des malles pédagogiques (matériel qui tourne dans chaque structure) et organise une « Fête de la Petite Enfance et de la Parentalité », journée de rencontres et de partage entre familles et professionnels.

Après Peaugres et Davézieux, le prochain rendez vous se déroulera au printemps 2014 à Boulieu Les Annonay.

L'ilot câlin en chiffres en 2012 :

Plus de 70 familles des communes du SIVU (Vinzieux, Peaugres, Bogy, Colombier le Cardinal, Félines, Charnas).

La structure peut accueillir 25 enfants simultanément de 2 mois ½ à 6 ans.

Une équipe de 12 professionnelles assure le fonctionnement, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, sous la direction de Cécile RIVIER.

Un jardin ouvert au public de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Coordonnées :
160 allée de la mère 07340 Peaugres
04.75.32.53.49
www.ilotcalin.fr - ilot.calin07@orange.fr

L'Accueil individuel au domicile de l'assistant maternel agréé et Le Relais d'Assistants Maternels « Les P'tits Câlines »



Plus de 50 assistantes maternelles exercent leur activité sur le territoire. L'objectif premier du RAM est de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil à domicile, du jeune enfant et de sa famille.

Au fil de l'eau, et après un an de fonctionnement, le RAM présente quelques actions menées cette année :

Le RAM a pu participer à des actions de formations auprès des assistantes maternelles sur le jeu, le portage de l'enfant... afin de les accompagner professionnellement; ceci grâce au soutien de l'ACEPP et grâce à sa participation au Collectif Petite Enfance Nord Ardèche (CPENA). Ainsi, certains temps ont pu être partagés avec les assistants maternels de la crèche familiale d'Annonay.

Le Relais adhère également à une charte qualité spécifique au RAM afin de proposer des temps, des locaux, des actions et un accompagnement de qualité. À ce titre, le Conseil Général accompagne la mise en place de nouveaux projets ; cette année « Signons ensemble : communiquer par le signe ».

Il participe à la réflexion, avec les autres

Produits Pétroliers BROSSIER

PPB
Produits Pétroliers BROSSIER

Une entreprise au service de sa clientèle

Lubrifiants et matériel de lubrification
Livraison de fioul normal, BP Superfioul et gazole
Bois de chauffage et granulés de bois
Station service 24h/24 et 7j/7
Vente d'extincteurs
Modernisez votre installation de chauffage et recevez une aide financière de votre distributeur

PAE de Marenton - BP 97 - 07103 ANNONAY cedex
Tél. 04 75 69 32 30 - Fax 04 75 67 78 31 - <http://www.brossier.fr>

Julien & ASSOCIÉS

GEOMETRES - EXPERTS

Bureau d'études VRD-Urbanisme-Bornage-Division de propriétés-Topographie-Avis de vœux-Coproprété...
32, avenue Daniel MERCIER 07100 ANNONAY Tel 04 75 33 04 10
email : julien.geometre@wanadoo.fr - site : juliengeometre.fr

structures d'accueil, sur les réponses aux besoins atypiques et peu à peu pousse sa réflexion autour de l'accueil de l'enfant porteur de handicap.

Il participe au réseau des RAM d'Ardèche, qui permet de mettre en commun des outils, bientôt des malles pédagogiques, d'échanger et de réfléchir sur l'accueil de l'enfant.

Le RAM intervient dans les réunions d'informations des assistants maternels, organisées par le Conseil Général et la PMI afin d'accompagner et d'informer sur les outils disponibles, les futurs demandeurs d'agréments.

Tout au long de l'année, enfants, assistants maternels et parents ont pu participer à des manifestations et sorties (sortie à la ferme Tiallou, goûters conviviaux, fête de la musique à Félines).

Un planning d'animations est proposé tous les mois. Durant ces temps, accompagnés par l'animatrice du Relais, les adultes peuvent prendre le temps d'observer les enfants, de partager, de se questionner, d'échanger et de prendre en charge des ateliers. Pour les enfants, il s'agit d'expérimenter, de s'exprimer, de jouer, de grandir... c'est un moment de socialisation important pour appréhender plus tard d'autres chemins (écoles, centre de loisirs...).

Divers ateliers sont proposés, certains avec des intervenants (conte, éveil musical, BB Gym), d'autres par l'animatrice du Relais selon les besoins des enfants, des adultes et au grès des saisons (semoule, piscine, peinture, pâte à sel...). Ces temps d'animations se déroulent à Peaugres et à Félines.

Les assistantes maternelles, les enfants et parfois leurs parents se retrouvent sur une matinée ou deux par semaine.

En fin d'année scolaire et avant que chacun se sépare pour la période d'été, les assistantes maternelles ont proposé un goûter grandeur nature à l'espace Saint Martin en proposant aux parents de venir découvrir une exposition photos de l'année écoulée au RAM et de différents ateliers pédagogiques accessibles aux enfants.

Pour la prochaine année à venir, le RAM avec les assistants maternels vont partir sur une réflexion autour des temps collectifs et une soirée autour du contrat de travail sera proposée aux parents employeurs et aux professionnels.

Il serait également intéressant de réfléchir à la mise en place de divers outils facilitant le regroupement d'informations autour de l'emploi d'une assistante maternelle.

Coordonnées :

Le RAM est ouvert le mardi, mercredi et jeudi

Responsable Animatrice :
FOGERON-LAFOND Elodie

Tél. : 04.75.32.12.78

Fax : 04.75.32.53.49

Email : ram.lesptitscalins07@orange.fr

http://lesptitscalins.pagesperso-orange.fr

Des actions communes au Relais et à l'îlot Câlin et des partenariats plus larges :

Un partenariat privilégié entre le Relais et la crèche se noue autour d'ateliers ou d'événements festifs :

Ainsi, chacun se rencontre autour d'atelier cuisine ou bricolage.

Cette année un projet autour de l'eau a permis de mettre en place sur un mois, une fois par semaine, «l'activité piscine» dans les locaux même de la crèche et du RAM.

Plusieurs fois dans l'année, Geneviève Bismuth intervient pour la gym bébé, cela permet à l'enfant de découvrir son corps, et d'oser certaines expériences.

Françoise Duchamp, psychophoniste, le temps de séances d'éveil musical, fait rentrer les enfants dans l'univers des sens et des sons. Entendre, écouter, bouger, prendre du plaisir... L'enfant découvre, manipule, participe activement.

Une nouvelle fois, le travail avec les bénévoles de la bibliothèque de Peaugres s'est poursuivi autour du livre et du conte.

Une semaine du goût riche en partage et en dégustation autour des couleurs (lundi rouge, mardi jaune... accompagné d'ateliers ou de visites des commerçants).

♦ Un arbre de Noël enchanté et poétique en salle des fêtes de Bogy (spectacle « bulle d'eau dans l'air » où « l'îlot parents » avait mis en place pour le plaisir des yeux un somptueux décor de Noël.

♦ Une fête de carnaval et son grand défilé dans les rues du village (instruments fabriqués par les enfants, musique, djembé temps de photos...), atelier maquillage et déguisements, chansons, rondes, et de quoi se régaler avec crêpes, gaufres et friandises.

♦ Une traditionnelle chasse à l'œuf et après midi « contes de poulaillers » où se sont regroupés enfants et des parents et copains des écoles.

Ce 21 juin sera synonyme d'investissement associatif et de musique : au programme Assemblée générale de l'AGIPE, de la musique et un barbecue dans les jardins de l'îlot câlin.

En juin, en collaboration avec les enseignants, le projet passerelle « l'îlot Câlin découvre l'école » permet aux plus grands de la crèche de découvrir leurs futures classes : temps d'accueil, d'activité, de récré sont partagés.

De même, tout au long de l'année, l'îlot Câlin et l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs L'île au Soleil organisent des rencontres et des temps festifs communs.





JEUNESSE

L'Accueil de Loisirs L'ILE AU SOLEIL



Après une période de flottement et d'inquiétudes, un nouveau bureau a été constitué pour la gestion de l'association Activités Loisirs. Sans l'investissement de nouvelles personnes pour prendre le relais et continuer l'aventure, l'association aurait dû être dissoute et le centre de loisirs fermer ses portes.

En 2012, l'Accueil de Loisirs a accueilli en moyenne 38 enfants par jour ; au total, 174 enfants sont venus. Le rayonnement intercommunal s'étend : les familles du SIVU connaissent et fréquentent de mieux en mieux l'Accueil de Loisirs.

L'équipe s'est étoffée avec l'arrivée d'Angélique Combe (Angie), à mi-temps. Cela permet de mieux accueillir les pré-ados (10-13 ans) mais surtout de créer un groupe de 8-9 ans (les Filoos), de manière à répondre à leur besoin d'autonomie et de faire la passerelle vers le groupe d'âge des préados.

En 2012, beaucoup de projets et temps forts pour le centre de loisirs :

Le Spectacle « Guguss à la recherche des bruits perdus » a été créé par les enfants sur deux semaines (théâtre, chant, danse, musique...) pour les vacances de février. Invités le dernier jour des vacances autour d'un goûter partagé, les parents en ont pris plein les yeux et plein les oreilles !

Le petit jardin a été entretenu toute l'année par plusieurs enfants ; salades, fleurs et radis en sont sortis ! Et c'est reparti cette année avec la découverte des graines germées et la plantation de fleurs et tomates.

Comme chaque année, les enfants du centre de loisirs amènent leur vélo et leur casque et participent aux courses organisées par l'équipe municipale dans le village. Un goûter leur est offert puis ils profitent d'applaudir les cyclistes qui traversent le village !

D'autres projets se perpétuent dont la passerelle avec la crèche qui permet aux enfants de 3/4 ans accueillis au multiaccueil

de découvrir le centre de loisirs lors de différentes activités. Nous avons notamment partagé des temps de cuisine, le défilé du mardi gras et la chasse aux oeufs !

Plusieurs rencontres inter-générationnelles ont eu lieu grâce au Club de l'amitié et à l'investissement de sa présidente, Mme Champelovier. Jeux, chansons et goûter étaient au programme !

Et toujours autant de plaisir à cuisiner pour les anniversaires, la galettes des rois, la chandeleur... ou pour les gourmands !

Cet été les camps ont fait le plein :

- 15 enfants de 6 à 9 ans ont fait un séjour de 4 jours dans la vallée de l'Eyrieux, au programme canoë, acrobbranche et pétanque !

- Un camp 5 jours a été organisé dans la vallée bleue à Montalieu-Vercieu (01) pour 15 jeunes de 10 à 13 ans. Ils ont profité de faire des activités d'eau et surtout de faire du farniente.

L'Accueil de Loisirs est ouvert pour les enfants de 4 à 13 ans, mercredi et vacances scolaires, de 7h30 à 18h.

Coordonnées :
Marina DRAPPER, Directrice,
04 75 33 81 09 - L'île au soleil,
rue de l'égalité, 07340 Peaugres

Animation jeunesse : Accueil, cocktail jeunes, accompagnement de projets

Projet de jeunes : BMX à Peaugres

Les jeunes à l'initiative du terrain de BMX à Peaugres ont créé une Junior association : « Ard'Bike Crew ». Elle est composée de 15



membres et a pour but de rassembler les pratiquants de BMX.

Le 2 juin 2012, les jeunes bénévoles ont organisé un « Contest » (compétition). Toute la journée, le BMX était à l'honneur : initiation pour les enfants, encadrée par des moniteurs brevetés d'état, contest pour enfants, jeunes et adultes.

Accompagnement des fêtes de conscrits

Depuis plusieurs années, les municipalités accompagnent les Conscrits de Félines et de Peaugres pour la mise en place de leur fête (rencontre avec la Gendarmerie Nationale, formation sur les conduites à risque...).

Camp à Narbonne du 24 au 31 août 2012

Une quinzaine de jeunes sont partis en train à Narbonne, encadrés par Vanessa, Florent et Maxime. Huit jours de vie collective en camping, rythmés par des activités spontanées ou organisées (plage, beach-volley, pétanque, ballades, voile et char à voile, canyoning, équitation) et par les tâches de la vie quotidienne (cuisine, courses, vaisselle...).

Réfection de l'abribus de la Nohérie



L'abribus de la Nohérie a été relooké pendant le mois de Juillet. Durant 10 jours, quinze jeunes l'ont mis en chantier : ponçage, décapage, lessivage, lasurage et peinture. Le groupe était encadré par Maxime et Samuel (graphiste). Pendant l'été 2013, des chantiers seront aussi proposés ; les jeunes qui participeront bénéficieront d'une bourse pour des activités et projets.

Le Cocktail Jeunes et les accueils jeunes

Des activités ponctuelles (sportives, culturelles, de loisirs) : concert, ski, acro-



Collecte et traitement des déchets ménagers et industriels
Mise en place de bennes de 10 à 35 m³ - Vente de bacs roulants
Coved donne une seconde vie à vos déchets. Pensez-y !

coved

54 AVENUE RHIN & DANUBE 07100 ANNONAY

☎ 04.75.67.58.92 ☎ 04.75.67.94.48.



DENIS GUERRY

TRAVAUX PAYSAGERS, TERRASSEMENT
MINI PELLE, BRISE ROCHE

07340 PEAUGRES

Tél. : 04 75 34 86 19

06 74 59 89 48

Fr 30 326 804 937 000



Volet Jeunesse

branche, soirée crêpes, patinoire... Elles sont programmées en fonction des envies et projets. Programme disponible dans les commerces et les mairies ou sur la page facebook Syndicat intercommunal jeunesse.

Un accueil régulier est ouvert à tous dans les villages, les mercredis et samedis après-midi, les vendredis soir, les vacances scolaires. C'est un lieu pour se retrouver après les cours, jouer au baby-foot, partager un repas... Cela peut aussi déboucher sur des actions en lien avec les manifestations locales (participation au Téléthon, vente de brioches au profit de l'ADAPEI...), des projets à long terme, des auto-financements (vente de sapins, vide grenier...).

L'accueil est « libre » : un animateur référent est pendant les heures d'ouverture, les jeunes peuvent aller et venir. L'adhésion est obligatoire.

Les accueils sont agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

En 2013 :

Un camp du 4 au 8 mars à AUTRANS, dans le Vercors



10 jeunes de 11 à 17 ans ont participé ; le groupe était hébergé dans un centre de vacances avec d'autres groupes, facilitant ainsi les rencontres et de nouvelles expériences. Ski, luge, jeux étaient au programme.

Camp d'été en Vendée du 19 au 25 août et rassemblement de jeunes à Talmont-Saint-Hilaire, les 23 et 24 août

Au programme : baignade, beach-volley, farniente et participation à un rassemblement de jeunesse, pendant 2 jours (spectacles, concerts, animation sportives...).

Hébergement en camping à la Tranche s/

Mer, à deux pas de l'Océan. L'aller-retour se fera en bus.

En partenariat avec Familles Rurales Les villages de Chatelet (Andance/Champagne/St-Désirat) et le groupement des AFR de l'Ardèche. Les chantiers de l'été permettront de financer une partie du séjour.

Un échange européen avec la Sardaigne sous le signe de la musique

13 jeunes du SIVU et 13 Sardes vont se retrouver cet été à deux reprises : du 4 au 11 juillet à Félines et du 4 au 11 août à Villacidro (Sud de la Sardaigne) grâce à un partenariat entre le SIVU, l'antenne de l'école



départementale de musique et de danse de l'Ardèche et la Banda Musicale Santa-Cecilia. Les jeunes aborderont la thématique de la diversité culturelle et des discriminations au travers de la musique, de jeux et d'ateliers.

Rendez-vous le 10 juillet pour un concert où le groupe présentera le résultat de leur échange.

Ce projet bénéficie d'un financement spécifique du Programme Européen Jeunesse en Action et du Conseil Général de l'Ardèche.

Coordonnées des animateurs référents :

Maxime GOUTAGNEUX 06 48 09 23 57

Syndicat Intercommunal Enfance

et Jeunesse

maxime.goutagneux@gmail.com

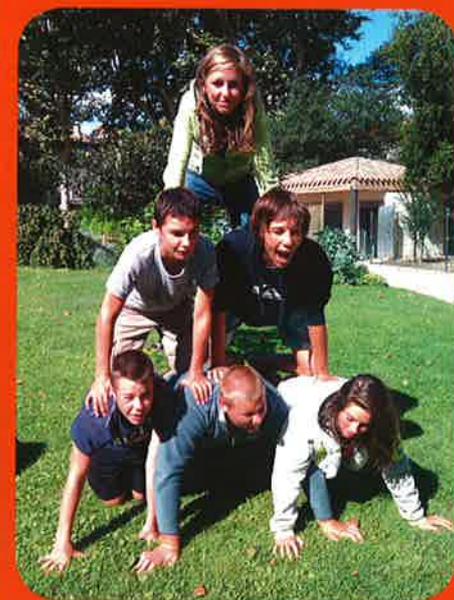
Florent LATELLA 04 75 33 81 09

Association Activités Loisirs

acl-jeunesse@hotmail.fr

facebook « syndicat intercommunal

jeunesse »



 **Selarl BOURGUIGNON CELLIER LACOUR VARILLON**
Jean-Yves BOURGUIGNON Philippe LACOUR
Le Géomètre-Expert, l'homme de la juste mesure

- Foncier
- Expertises estimatives
- Topographie
- Bureau d'études techniques VRD
- Lotissements
- Régie d'immeubles
- Infographie
- Diagnostics immobiliers

Repreneur en diagnostics immobiliers des cabinets PONSOT et AP²E

140, quai Jules Roche - 07340 SERRIERES
Tél./Fax : 04.75.34.06.96
Mél : bourguignon.lacour@geometre-expert.fr

Snack - Bar
Le Viaduc
Chez Raphie et Carlo

66, rue Gaston Duclos
07100 ANNONAY
Tél. 04 75 67 69 18



MELTING' NOTES

Créé le 17 novembre 2003, le Chœur Polyphonique mixte MELTING'NOTES se constitue en Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et se donne pour but la promotion de l'expression musicale sous ses différentes formes. Son siège social est fixé à Peaugres où la Mairie l'accueille et met gracieusement à sa disposition une salle (Maison du Temps Libre ou Bibliothèque de l'Espace St Martin) pour ses répétitions hebdomadaires qui ont lieu le lundi soir de 20h à 22h.

Ce chœur est dirigé par Loïc BALAY, initiateur et fondateur de l'Association, dont la personnalité, le charisme, la pédagogie, les multiples compétences (soliste lyrique, instrumentiste) et une sensibilité musicale éclectique sont le ciment incontesté de cet ensemble vocal.

24 choristes étaient inscrits en 2003. Aujourd'hui l'effectif atteint 59 choristes, avec un bon équilibre des pupitres hommes et femmes.

Le répertoire est essentiellement un recueil de pièces musicales de tous les pays, de toutes les cultures, de toutes les époques, chantées dans leur langue d'origine, ce qui invite au voyage. Le chœur peut enchaîner un Gospel après un chant guerrier zoulou en continuant par une berceuse japonaise ! Son répertoire doit atteindre actuellement la centaine de morceaux.

Chaque année, le dernier dimanche de Novembre est traditionnellement consacré à un concert en l'Eglise de Peaugres, présentant en primeur le travail de l'année écoulée. Le Chœur Melting'Notes participe également à la Fête de la Musique de Peaugres. Il organise aussi des concerts en divers lieux, seul ou en collaboration avec d'autres ensembles musicaux d'ici ou d'ailleurs.

Cette année, afin de fêter dignement nos 10



ans d'âge, l'Association prépare un concert plus exceptionnel pour ce dernier week-end du mois de novembre ; évidemment l'église de Peaugres en aura la primeur.

Le Bureau de L'Association

Merci à tous les sponsors qui nous aident, quelque soit la forme

Pour tout renseignement, contacter Guy DESPINASSE, président de l'Association au 04 75 67 30 33 ou par e-mail à : guy.despinasse@wanadoo.fr

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE L'ARDECHE

L'antenne de Sablons Serrières Félines d'Ardecche Musique et Danse continue de proposer aux élèves, aux familles et au public, des instants musicaux variés. Au travers des rencontres avec d'autres artistes, les élèves sont amenés à découvrir différents styles de musique et à se produire sur scène.

- Tout au long de l'année, une petite saison d'audition a été programmée pour que chaque élève participe individuellement ou en petit groupe devant un auditoire essentiellement composé des familles. Des stages de découverte ont également été proposés (musique traditionnelle orientale, création...).

- L'année scolaire 2012/2013 s'est terminée par les traditionnelles « Notes Nomades ». Les élèves trompettistes, saxophonistes, clarinettes et les musi-

ciens de l'orchestre ont pu jouer à la salle Saint Jacques de Peaugres.

- Les groupes de musiques actuelles de l'antenne de Sablons Serrières Félines ont également participé à la fête de la musique de Peaugres. Cet évènement devient au fil des années un moment important pour les jeunes musiciens. Ils ont plaisir à monter sur cette scène locale pour partager leur musique et leur travail.

- Une rencontre de Maître a eu lieu en décembre avec Laurent Fléchier, clarinetiste



autour de la musique contemporaine.

- Lors d'un concert à la salle du temps libre le 13 avril 2013, des élèves du Bassin Nord d'Ardecche Musique et Danse ont présenté leur fin de cycle 1 en instrument et formation musicale.

- Un autre projet est en cours pour des adolescents de l'école de musique. Il s'agit d'un échange européen initié par le SIVU de Peaugres Félines. Quelques jeunes vont profiter de cet échange pour rencontrer de jeunes sardes musiciens également. Un concert de fin de séjour est prévu le 10 juillet à Félines.

Les nouvelles inscriptions auront lieu en juin 2013. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 06.15.52.09.94 ou le 06.88.35.23.97.

Laure Pellat
Coordinatrice Pédagogique de l'Antenne

Domaine *Si le vin*
Saint Joseph
Condrien
Caves du Rhône
Vin de pays

Sylvain Badel, vigneron

229, rue Près Château - 07340 Peaugres
Tél. 06 61 52 17 81
sylvain.badel@wanadoo.fr

Ets BERTHAUD

Machines Agricoles - Motoculture
Le Village - 07340 Félines
Tél. 04 75 34 83 16
Fax 04 75 34 18 53

Tracteur Massey Ferguson / Pulvérisation BERTHOUD
Tondeuse - Motobineuse MTD - Tronçonneuse - Débroussailluse STIHL

Associations

THEATRE DES BALADINS

Lors de la saison 2012-2013 « Les Baladins » ont joué deux comédies : « Quand les poules auront des dents » de Jérôme Dubois et « La bonnetière de mémé » de Georges Mallet. Quatre nouvelles recrues sont venues étoffer la troupe : Denise, Aline, Kahina et Rémy.

Au programme dix représentations, dont deux au bénéfice d'associations. Un don de mille euros d'une part pour « Force de vivre » et de l'autre part huit cent euros pour « Les amis de la maison de retraite de Bourg-Argental ».

Pour le moment la troupe étudie de nouvelles pièces. Les répétitions commenceront le 20 septembre. Nous sommes toujours ouverts à



l'arrivée de nouveaux comédiens alors n'hésitez pas à nous contacter au 04 75 34 82 72.

Le bureau se compose de :

GAGNAIRE Léo président, Combe Colette trésorière, Moreno Elodie secrétaire.

BIBLIOTHÈQUE « LE CLOS DU LECTEUR »



La bibliothèque communale est gérée par l'association « Le Clos du lecteur », à l'Espace Saint Martin. Une équipe de 17 bénévoles s'investit, tout au long de l'année, pour promouvoir la lecture auprès de

toutes les générations. En 2012, plus de 13 203 livres ont été empruntés par les lecteurs de la bibliothèque : un nombre qui montre l'intérêt des habitants de Peaugres pour ce service.

En dehors des horaires d'ouverture au public, plusieurs rendez-vous sont proposés :

« Les bébés aiment les livres » pour les enfants de l'Ilot Câlin et les assistantes maternelles du RAM, une fois par mois avec un temps de lecture et d'animation.

La bibliothèque ouvre également ses portes aux enfants des écoles et du centre de loisirs.

Régulièrement, des expositions et des livres autour d'un thème permettent de donner un coup de projecteur sur un sujet, en fonction de l'actualité.

À l'automne 2012, à l'occasion des (ré)inscriptions, les lecteurs ont été invités à découvrir les

secrets du chocolat avec la participation de la Boulangerie Brias ; une soirée intitulée « Les mystères de l'Ardèche » a également eu lieu autour du livre écrit par Jacques Duclieu et Claude Didier. L'année 2012 s'est clôturée par une soirée « Mère-Fille » au cours de laquelle Claudine et Camille Bally ont expliqué leur métier respectif, ébéniste et styliste. L'année 2013 a débuté par une soirée jeux de société, qui a réuni de nombreux participants de tous les âges. Le 4ème Printemps des Ecrivains a accueilli une quinzaine d'auteurs dans des domaines très variés le 23 mars dernier. A l'occasion du 30ème anniversaire du Comité des Fêtes, une exposition s'est tenue à l'Espace Saint Martin retraçant les temps forts de l'animation de la commune sur ces trois dernières décennies.

Les membres de la Commission « Mémoire » de la bibliothèque, qui se rencontrent le mercredi, une fois par mois, ont débuté l'écriture du 5ème épisode de « Si Peaugres m'était conté » ; ces travaux de recherche d'informations concernant le cœur du village et les transformations subies au fil des ans seront le sujet d'une soirée prévue le vendredi 13 décembre. D'autre part, la Commis-



GRUPE FOLKLORIQUE

Comme chaque année le groupe folklorique suit son petit bonhomme de chemin en participant régulièrement aux entraînements du mercredi de 18 h à 19h45 sous la houlette de Gérard notre entraîneur bénévole et chorégraphe de certaines de nos danses. Nous animons toujours gracieusement les maisons de retraite qui nous en font la demande et nous sommes heureux de passer un agréable moment de détente avec les résidents. Nous avons également participé au 30 ans du comité des fêtes et les hommes étrenneront leurs nouveaux gilets confectionnés par une couturière de PEAGRES.

De nouveaux membres sont venus renforcer le groupe, si vous voulez nous rejoindre contactez le président COMBE Louis :

04 75 34 80 03 ou 06 61 92 75 47.



sion « Mémoire », la municipalité et les bénévoles qui le souhaitent vont entreprendre un travail de restauration des croix vandalisées l'été dernier. Il est rappelé qu'un dépliant « A la croisée de nos chemins », présentant trois circuits de randonnée est en vente à la bibliothèque au prix de 1,50 €.

Le Clos du lecteur : mode d'emploi

Adhésion à l'association : 10 € par famille et par an

Prêt des livres : il est gratuit et chaque membre de la famille peut emprunter trois livres.

Durée du prêt : Trois semaines

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi : de 14 h 00 à 16 h 00

Samedi : de 10 h 00 à 12 h 00

Adresse : Espace Saint Martin

Téléphone : 09 65 29 72 77

Courriel : bibliotheque.peaugres@gmail.com

Le bureau de la bibliothèque :

Président : Guy SERAYET

Vice-Présidente : Liliane PIRAT

Secrétaire : Marie-Chantal FANGET

Trésorière : Christiane JURDIC

Autres Membres de l'équipe : Danielle ALIBERT, Josiane AOURAGH, Henriette BERT, Jean Paul BERT, Monique CAILLET (La Besse), Monique CAILLET (Praclos), Renée FAURIAT, Françoise GOIN, Agnès KONOWALSKI, Jeanine MIOLON, Nicole RANDON, Michèle ROUX, Noëlle SASSO-LAS, Odile TAVENARD.



Vie sportive

LES DIRIGEANTS EDUCATEURS



FOOT

Bureau 2012-2013

Président : GRENIER Jean-François
 Vice-présidents : FILLATRAUD Michel,
 TRIMOUILLE Jean-Michel, JACOB Damien
 Secréariat : MAURIN Lucie
 Trésorier : CROZET David
 Correspondant : RULLIERE Raphael
 Commission jeunes : DESMARTIN Severine
 Commission senior : SEUX Fabrice
 Commission manifestation :
 FILLATRAUD Michel
 TRIMOUILLE Jean-Michel
 GRENIER Sébastien

MANIFESTATION DU CLUB

Fin de saison le 7 et 8/6/2013
 Soirée dansante le 19/10/2013

Effectif 2012-2013

Le club comprend 212 licenciés encadrés par 26 dirigeants éducateurs
 - Les débutants et débutantes U6, U7, U8, U9
 Coach : GOIN Serge, JACOB Damien
 - Les U10, U11, 2 équipes
 Coach : JOHNNARD Laurent, MORETTI Lionel, CHEKLINGER David
 - Les U12, U13 entente avec Serrières 2 équipes - Coach : GRENIER Vincent, TRIMOUILLE Magali
 - Les U14, U15 entente avec Serrières 2 équipes - Coach : THIVILLIER, Charly CROZET Julien

- Les U16, U17 entente avec Serrières
 Coach : VALLET Eric

- Les U18, U19 entente avec Serrières
 Coach : DUMAS Albin DESMARTIN Severine

- Les Seniors : Coach : SEUX Fabrice, ESCOFFIER Pascal, TRIMOUILLE Mickael, GARNIER Yvan

« U veut dire Under en dessous de »

Tous ces licenciés participent aux compétitions organisées par le District Drôme Ardèche et aux entraînements sur les terrains de FELINES et de ST CYR.

REVUE

Nous allons éditer notre troisième revue. Merci à tous les annonceurs qui nous aident pour ces revues.

N'hésitez pas tous les week-ends à venir encourager les footballeurs amateurs qui se débattent sur les terrains de nos villages.

Si vous vous sentez une âme d'éducateur ou que vous voulez vous engager dans une de nos commissions.

Si vous vous voulez jouer dans nos équipes garçons.

Prenez contact avec nous, vous serez toujours les bienvenus.

NOUVEAU SITE INTERNET DU CLUB

<http://www.fc-felines-stcyr-peaugres.com/> Personnes à contacter pour toutes questions concernant le club : Jean-François Grenier : 06 75 76 20 05



SENIORS



U7 - U6



U9 - U8



U15



U17



U19



U13



U11



V
I
E
S
P
O
R
T
I
V
E

Associations

COURIR A PEAGRES

Un bilan satisfaisant pour l'édition 2012 de Galop avec les Loups.

Malgré la pluie du matin, notre course à pied du 11 novembre 2012 a connu, une nouvelle fois, un vif succès. 481 coureurs adultes dont 139 femmes sur le 11 km (585 en 2011) qui nous place encore dans le Top 5 des courses Drôme Ardèche en 2012 et 171 enfants ont pris le départ des différentes courses. Notre course apportait des points au Challenge du Bassin Annonéen créé l'an dernier. La sensibilisation des enfants auprès des 2 écoles de Peaugres a été renouvelée ainsi que les interventions de membres de notre association au centre de loisirs au cours de l'automne. Le bilan sportif de l'édition 2012 est très satisfaisant.



Merci à nos bénévoles ainsi qu'à nos partenaires et sponsors.

Un grand merci encore à la centaine de bénévoles ayant aidé au bon déroulement de l'organisation. L'aide de toute personne membre d'une association ou non est toujours accueillie avec plaisir. Annonay Jogging et le Comité des Fêtes ont offert encore leur aide logistique. La municipalité, le Conseil Général de l'Ardèche ainsi que 110 partenaires et sponsors ont apporté leur aide et leur soutien. Tous doivent être remerciés.

3500€ reversés pour la bonne cause.

Un des buts de notre association étant de reverser les bénéfices à une œuvre caritative différente chaque année, le succès de la course du 11 novembre dernier a permis de verser 2 500 € aux Restos du Cœur d'Annonay qui vient en aide aux personnes défavorisées ou en situation de pauvreté ou d'exclusion. Le succès de la course a permis de remettre, à titre exceptionnel, à un 2^o bénéficiaire, Force de Vivre, un chèque de 1 000 € pour aider financièrement cette association qui améliore le cadre de vie et le confort des

malades dans les services des soins palliatifs de l'hôpital d'Annonay.

L'édition 2013 pour l'APAJH

La course du lundi 11 novembre 2013 sera au profit de l'**APAJH Ardèche Antenne d'Annonay** (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés). Cette association permet aux enfants (6 à 20 ans) porteurs d'une déficience motrice de rester sur leurs lieux de vie habituels et de poursuivre leur scolarité en milieu ordinaire auprès des établissements médico-sociaux (CAMSP, CMPP, SESSAD).

Une séance pour les débutants le dimanche matin.

Une séance de jogging collective est proposée chaque dimanche matin toute l'année à 9h à partir du parking des tennis, celle-ci s'adressant aux coureurs réguliers. Depuis début avril, une séance complémentaire a lieu à 10h au même endroit pour les coureurs occasionnels, débutants ou moins aguerris d'une durée d'environ 30 minutes au début. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues, le groupe s'adaptant au niveau de chaque sportif entrant. Venez simplement découvrir le bonheur de la course à pied dans la bonne humeur.

Hommage à Agnès DUCHAMP

Agnès Duchamp de Félines est décédée brutalement début avril. Avec Bruno son mari, elle était bénévole tous les 11 novembre depuis le début de la course en 1990. Lors de la création de « Courir à Peaugres » en 2007, elle accepta de devenir membre de notre association. Sa disponibilité, sa gentillesse et sa bonne humeur vont terriblement nous manquer. Encore Merci Agnès.

Le bureau 2013

Président : Christian CROS Tél 04 75 34 80 70

Vice-présidents :

Michel GRENIER, François MEYRAND

Secrétaire : Claude CLOT

Secrétaire adjointe : Bernadette BUFFA

Trésorier : Michel CORTES

Trésorier adjoint : Christian BEIGNE

Membres : Marc ALIBERT, Géraldine BERTHAUD, Michel BONNET, Luc BURGER, Roger CLOT, Joël GAUTHIER, Françoise GEX, Corinne JULLIEN, Gilles LACROIX, Eddy NAGENRAUFT, Jérôme OGIER, Alain PAYS, Daniel PIRAT, Jacky RANDON, Yves RIVORY, Guy SAUVAGEON, Lionel VITALI.

TENNIS

Vivement l'année prochaine

Cette année peut être considérée comme une année de transition, des changements sont en cours... En effet, l'année prochaine le tennis club jouera sur deux courts tous neufs (réfection prévue courant 2013), avec un nouveau président et des projets plein la tête pour accueillir des nouveaux licenciés, il faut l'espérer. Mais ça, c'est pour l'année prochaine !! ...



Pour cette année, le bureau s'étoffe d'un vice-président en la personne de Christophe FARIZON, dans l'optique de succéder à Stéphane VEYRE l'an prochain.

Bureau 2013 :

Stéphane VEYRE, Président

Christophe FARIZON, Vice-président

Nadine DELORME, Secrétaire

Patrick CAISSIE, Trésorier

Florence BARBIN, Christophe FARIZON, Hervé SEIGNOVERT, Commission Animation

Didier DUCLOS, Christophe GONNET, Commission Travaux

Les cours sont dispensés désormais par Isabelle RAVON le lundi de 17h30 à 21h00 pour les enfants suivis des adultes hommes et le mercredi de 16h30 à 18h30 pour d'autres enfants.

Les animations telles que le concours de belote et la soupe d'Halloween ont rencontré un bon succès, alors que l'animation sur les courts faisait chou blanc malgré un bon esprit convivial (voir photos).

Le club est intervenu pour du "tennis à l'école" pour 2 classes de l'école des Tamaris.

Pour tout renseignement :

Tél : 06 68 65 77 21 ou 06 61 41 23 97



E.S.A.T. DU HAUT VIVARAIS

Établissement et Service d'Aide par le Travail
863 Route de la Chomotte BP 186
07100 ROIFFIEUX
TEL 04 75 33 79 20
FAX 04 75 33 79 21
commercial-roiffieux@adapei07.com

Un service de RESTAURATION
Avec livraison de repas :
aux cantines scolaires, collectivités et entreprises

SOUS-TRAITEMENT, multi-services
Conditionnement Assemblage
BLANCHISSERIE Industrielle
ESPACES VERTS
Création et entretien d'espaces verts



KUNG-FU SHAOLIN PEAGRES

Rendu célèbre par Bruce Lee et plus récemment par Jet Li au cinéma, le kung-fu connaît en Occident un développement sans cesse grandissant. Mais bien plus qu'un argument cinématographique, c'est avant tout un art martial chinois, créé il y a plus de 1500 ans.

de son propre corps dans la réalisation d'actions complexes améliore l'aisance et développe l'activité sensorielle : confiance en soi, volonté, énergie, concentration, équilibre...

La pratique du kung-fu est ouverte à tout le monde, enfants/adultes hommes ou



C'est au temple de Shaolin, dans la province du Henan que le kung-fu s'est développé. Shaolin est aujourd'hui mondialement connu et la tradition engendrée est un véritable culte à travers le monde entier. Et le kung-fu shaolin Vienne compte bien entretenir la légende.

Si en compétition le kung-fu est un sport de combat à l'occidentale, les moines pacifistes du monastère de Shaolin se sont transmis le savoir à travers les générations grâce aux tao ce qui signifie le chemin en chinois.

Ces exercices tirent leur originalité du fait que les moines observèrent les animaux pour s'inspirer des moyens de défense que la nature leur avait donné. Ainsi appliquées ces techniques animales aboutissent à de spectaculaires chorégraphies aux noms évocateurs : tao du tigre, du serpent, du léopard, du dragon ...

Les armes traditionnelles :

La pratique du kung-fu se distingue aussi par la maniement et la maîtrise des armes traditionnelles telles que : le bâton, le nunchaku à trois branches, la lance, le sabre, l'épée...

Le travail interne :

La pratique du kung-fu permet de développer non seulement ses facultés physiques mais aussi mentales. La prise de conscience

femmes. L'apprentissage est progressif ; il permet à chacun d'évoluer à son rythme et en toute sécurité.

L'enseignement :

Les cours sont assurés par Dominique Boulanger et Rahim M, ceinture noire 6ème Dan, professeur diplômé instructeur fédéral, triple champion de France, 2 fois vice-champion de France, Champion de France en Sanda, membre de l'équipe de France de kung-fu, Champion international. 32 séjours en Chine au temple de Shaolin et au mont Wudang.

Horaires :

Cours kung fu : tous les mardis soir, et jeudis soir. Des cours d'essai gratuits sont proposés pour découvrir cet art martial.

Pour tout renseignement : 06 61 83 47 99 / 06 08 32 93 43.

Site : <http://shaolinkungfu.free.fr>



ACTIVITÉS LOISIRS

L'activité Piscine

Cette activité destinée aux enfants du CP/CE1 au CM2, propose l'apprentissage et le perfectionnement de la natation à la piscine de Vaure à Annonay. La saison s'est déroulée les lundis hors vacances scolaires, du 14/01 au 27/05/13, regroupant 34 enfants (17 filles et 17 garçons, parité respectée !) encadrés par des maîtres nageurs, en groupes de niveaux. Les bénévoles et parents accompagnateurs se chargent de l'encadrement des enfants lors du transport en car entre 17h15 et 19h15. Les enfants sont toujours fiers d'obtenir en fin de saison leur diplôme de natation. Alors prêts à plonger !

Contact : Nathalie Goussard nrossard@yahoo.fr

Bénévoles : Nathalie Goussard, Léo Gagnaire, Patricia Frenea, Nathacha Teillas, Véronique Duclos

L'activité Ping-Pong

L'activité tennis de table est proposée aux adultes comme aux enfants, les mardis soirs hors vacances scolaires, entre 18h et 20h. La saison 2012/13 n'a pas eu lieu en raison de l'indisponibilité de la Maison du Temps Libre en travaux. Les adhérents attendent avec impatience la prochaine saison dès septembre 2013 pour taper dans la balle, dans la joie et la bonne humeur. En attendant, les 4 bénévoles ont proposé des initiations au tennis de table auprès des enfants des écoles, notamment celle des Champs Fleuris. Les enfants ont pu apprécier les petits matchs entre copains.

Contact :

Pierre-Alexandre Duchamp peaugresardeche@gmail.com

Yoga

Cette activité est une extension de la MIC d'Annonay dont un professeur se déplace à la Maison du Temps Libre pour donner ses cours aux adultes tous les mercredis hors vacances scolaires, de 20h à 21h30. Cette saison a reprise depuis janvier 2013, dès que la salle de la MTL a réouvert après travaux. Besoin de relaxation et d'être zen, testez le yoga !

Contact : Aline Moulin linou_aline@hotmail.fr



CALIPAGE

VOTRE DISTRIBUTEUR CONSEIL EN FOURNITURE DE BUREAU

r. neveu & fils

PROFESSIONNELS et PARTICULIERS
bureautique

Tél. 04 75 33 42 20

Fax 04 75 67 64 95 - ZI La Lombardière - 07430 DAVÉZIEUX

BAR-HOTEL-RESTAURANT

"L'AUBERGE"

Rue centrale - 07340 Peaugres

Terrasse ombragée

Tél. : 04 75 34 80 44

Associations



DÉCOUVERTE ET NATURE

Notre association compte 84 adhérents, nous pratiquons la randonnée pédestre le lundi après midi.

Le rendez-vous est fixé à 13h30 sur le parking de la Condamine. Une marche à la journée est proposée le dernier lundi du mois avec repas tiré du sac.

Pour 2013, deux séjours sont organisés

Le premier en juin, du 23 au 25 dans les Hautes Alpes à la Roche des Arnauds.

Le second en Lozère du 29 septembre au 6 octobre, à Pont les Bains.

Des visites d'usines ou d'artisans particuliers sont également proposées au cours de la saison.

La période d'activité du groupe débute en septembre et se termine fin juin.

Si vous aimez la marche à pied... Venez nous rejoindre pour découvrir la nature au fil des saisons.

Le planning de la saison est consultable et téléchargeable sur le site des associations de la mairie de Peaugres.

Pour tous renseignements ces deux numéros : 04 75 34 84 17 ou 04 75 34 82 38.



Président : Desgrand Hubert - Trésorier : Julien Claude - Secrétaire : Betton Pascal

Contact : Mail : betton.pascal@wanadoo.fr - Tél : 06.88.92.52.20

L'association qui a vu le jour en 2009 organise une randonnée au mois de septembre ainsi qu'une soirée au mois de mars chaque année. Elle participe au Téléthon ainsi qu'à différentes randonnées locales. Celle-ci vous accueille tous les dimanches à 8h30 sur le parking de la Maison du temps libre pour rouler en toute convivialité (port du casque obligatoire).



FORME ET SANTÉ

Notre association propose :

- pour les adultes : des cours de gymnastique dite « d'entretien » portant essentiellement sur le travail des articulations, de la souplesse, de la musculation et des étirements,
- pour les enfants de 4 à 11 ans : des cours adaptés, visant au développement de l'équilibre, de la coordination, de la souplesse afin de les préparer à une activité sportive.

Cours donnés par un professeur diplômé du Brevet d'Education Sportive - Expression Gymnastique et Disciplines Associées (EGDA)

Nous rappelons les horaires des cours :

Adultes : mardi de 8 h 45 à 9 h 45

Enfants : vendredi de 16 h 50 à 17 h 50.

Après 2 années difficiles, le nouveau bureau s'est mis comme objectif de recruter de nouveaux adhérents afin de maintenir les cours de gym à Peaugres. Aujourd'hui l'association compte 39 adhérents(es) - soit 23 adultes et 16 enfants.

Un petit bémol toutefois, nous regrettons l'absence de représentant de parents au sein de notre bureau.

Durant quelques mois nous avons dû, comme toutes les associations utilisant le tatami, nous adapter à des espaces un peu restreints mais cela n'a pas démotivé nos fidèles adhérentes et les cours ont pu se dérouler normalement, avec toujours cette même bonne ambiance et cette simplicité qui font que chaque nouvelle adhérente y trouve rapidement sa place.



C'est avec plaisir que nous avons redécouvert, mi-janvier, la salle d'évolution « relookée » avec des couleurs vives et des panneaux de bois qui, outre l'isolation phonique, contribuent à apporter une atmosphère chaleureuse à la pièce.

Comme chaque année, le dernier cours « enfants » du mois de Juin est ouvert aux parents qui souhaitent assister à une démonstration des différents exercices enseignés par Simonne et se termine par le partage du traditionnel goûter de fin d'année.

Les adhérentes adultes et leur conjoint, se donnent rendez-vous également dans un restaurant afin de clore la saison dans la bonne humeur.

Vous hésitez encore : nous vous proposons 1 cours d'essai gratuit d'1 heure.

Venez nous rejoindre, le meilleur accueil vous est réservé.

Contacts : Michèle EXERTIER : 04 75 34 82 38

Michelle JURY JACQUET : 04 75 34 48 07

Le Bureau



ARD'BIKE CREW

Samedi 2 juin, les jeunes de la junior association Ard' Bike Crew organisait leur premier CONTEST sur le terrain de BMX. Le soleil était au rendez-vous, les mordus de BMX aussi.

Le matin, une initiation était proposée aux enfants et débutants, encadrée par Titouan VILLENEUVE, moniteur breveté d'état des activités cyclistes. 17 enfants ont participé. L'après-midi, un contest (compétition dans le jargon des amateurs), était ouvert aux débutants puis aux amateurs et experts : chaque participant a réalisé 5 passages sur les lignes bosse suivi du « best trick » (meilleure figure).

A la grande satisfaction des jeunes organisateurs, un des participants a réalisé un « backflip » (salto arrière), première figure aussi spectaculaire effectuée sur le terrain de Peaugres.

La journée s'est terminée autour d'un barbecue réunissant jeunes participant et familles. L'évènement était porté par la « junior association » Ard' Bike Crew. Elle est constituée d'un groupe de jeunes de 15 à 20 ans qui se rejoignent autour de la pratique du BMX et l'animation du terrain de Dirt. La municipalité de Peaugres apporte son soutien et le groupe est accompagné par l'animateur du SIVU Enfance et Jeunesse.

QI GONG

Le Qi Gong est une gymnastique énergétique chinoise. Cette discipline allie mouvement, respiration et placement du mental.

Ses objectifs sont multiples :

Recouvrer un meilleur état de santé, faire disparaître ou atténuer des douleurs articulaires chroniques,

Solliciter les fonctions principales de notre organisme à travers nos méridiens tendino musculaires et la respiration ; apaiser le Cœur, centre de notre activité émotionnelle selon les principes de la Médecine traditionnelle Chinoise.



Cette activité est dispensée par Michel LANOTTE, diplômé de l'Ecole de Médecine Traditionnelle Chinoise Shao Yang de Lyon.

En plus, de l'atelier hebdomadaire proposé chaque lundi à 18h15 à la STL, l'Association propose également :

- Un atelier mensuel (Marche méditative en forêt chaque deuxième jeudi du mois de 10H à 12H ouvert à tous), ainsi que plusieurs Ateliers spéciaux un samedi matin par mois dont le thème varie selon l'effet physiologique recherché,
- Un atelier hebdomadaire à SAINT-CLAIR,
- Des séances de TUI NA, techniques manuelles énergétiques chinoises pour résoudre certaines pathologies chroniques ou aiguës.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou nous contacter :

Site <http://prems.wifeo.com>,
tél. : 04.75.33.51.86

JUDO CLUB NORD ARDÈCHE

Judo-jujitsu-taïso-musculation

M.J.C -7 av. Jean Jaurès - 07100 ANNONAY
LA FIN DE SAISON APPROCHE POUR LE JUDO
La saison s'achève à Peaugres, elle a été particulière pour certains de nos jeunes compétiteurs auréolés de victoires dans leur compétition respective. Juste un rappel, cela concerne 22 judokas de Peaugres et villages attenants, tous les mercredis « scolarisés » en 2 groupes de 16h45 à 17h45 pour les éveils et poussinets et de 17h45 à 18h45 pour les poussins et benjamins. Nos cours se sont achevés le mercredi 26 juin 2013.

Notre Assemblée Générale aura lieu cette année au gymnase de Déomas, rue Emile Bouschon à Annonay, le vendredi 14 juin à 18 h30. Les parents sont vivement attendus

accompagnés de leurs enfants. Toutes nos récompenses seront exclusivement remises à cette date. Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de leurs locaux, surtout pendant la transition. Nous sommes heureux d'avoir retrouvé notre espace d'évolution rénové. Nous remercions toutes les familles adhérentes à notre sport, le judo, et comptons sur elles pour notre AG et pour l'année prochaine.

Contacts :

Président : Gilles TRACOL 06-07-68-97-03
tracol.gilles@orange.fr

Trésorier : Robert BASINI

06-27-51-60-54 - ronabas@free.fr

directeur technique : Romain BASINI

06-13-99-11-15

romjudobas@gmail.com



Histoire

Bientôt dix ans que la commission mémoire de la Bibliothèque se réunit régulièrement pour écrire l'histoire de notre commune. Le cinquième épisode de « Si Peaugres m'était conté... » qui se déroulera au cœur du village, sera présenté, à l'espace Saint Martin, vendredi 13 décembre 2013. Pour avoir un avant goût de ce travail, nous vous invitons à découvrir l'histoire de la fontaine qui trône depuis plus de 150 ans au cœur de la place.

LA FONTAINE DE LA PLACE

Jusqu'en 1844, le cimetière se trouvait autour de l'église de Peaugres. A cette date, un projet d'agrandissement de l'église

Avant 1920



PEAUGRES (Ardèche) - L'Eglise.

paroissiale est d'actualité. Le cimetière est transféré à La Mûre et, en 1845, les travaux débutent sous l'œil vigilant de M. Barthélémy Artru, curé de Peaugres.

Le 20 avril 1848, la municipalité peaugroise, en présence de son Maire, M. Elie Vallas, achète à M. Artru une parcelle de terrain devant la porte de l'église.

Le 15 juillet 1849, le conseil municipal demande l'autorisation auprès de M. le Préfet de transformer cette acquisition de terrain en place publique.

En 1862, une souscription est ouverte afin de financer une fontaine qui sera implantée au centre de la nouvelle place. Le plan de la fontaine est confié à Augustin Abrias, ingénieur civil demeurant à Vidalon-les-Annonay.

La pierre sera extraite des carrières de la localité par Clément Perrier, carrier et entrepreneur à Peaugres.

L'eau qui alimente cette fontaine vient du lieu-dit « Canson ». Sa canalisation, en terre cuite, est d'origine jusqu'à la Croix des Rameaux. Au début des années 80, avant la mise en service de la déviation du village (juillet 1981), elle a été refaite de la Croix des Rameaux jusqu'au chemin du Mouchet. Puis, un tuyau a été

glissé dans l'ancienne canalisation jusqu'à la fontaine.

Fin 2011, la municipalité confie à Gilles Fauriat, tailleur de pierre peaugrois, la restauration de l'édifice. Elle sera démontée entièrement. Après gommage, insertion de pierres, chape au sol, tiges filetées à l'intérieur de chacune de ses six faces, les trente-trois morceaux de pierre seront assemblés et la nouvelle fontaine trônera, à nouveau, au cœur de la place.

Guy SERAYET

Avant 1953



PEAUGRES (ARDÈCHE) ~ La Mairie et l'École Communale.

Années 70



Noël 2012



**MAÇONNERIE
CHARPENTE**
Restauration Villas
Piscines

TRAYNARD - SASSOLAS

2, rue des Merciers - 38150 ROUSSILLON
Tél./Fax 04 74 86 40 73

Siret 352 375 133 00019

**Restauration
du Patrimoine
Taille de pierres**

ZA La Boissonnette
07340 PEAUGRES

☎ 04 75 32 51 45
Fax 04 75 32 51 48

**Gilles
Fauriat**

STEAM
Energie
CHAUFFAGES PROPRES

**CHAUFFAGE - CLIMATISATION - SANITAIRE
ENERGIES RENOUVELABLES**
Etudes, installations, entretiens

ZA la Boissonnette - 07340 PEAUGRES
Tél. : 04 75 69 25 30 - Fax : 04 75 34 37 69
email : info@steam-energie.fr

**ENTREPRISE
MARCON
BLACHON** Depuis + de 40 ans
à votre service

**TOUS TRAVAUX
DE CONSTRUCTIONS**

**MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
CHARPENTE - COUVERTURE
TERRASSEMENT - TRANSPORT
CAVEAU - RAMONAGE**

Place de la Liberté - B.P.19 - 42220 BOURG-ARGENTAL
Tél. 04 77 39 71 68 - Fax 04 77 39 18 23
Email : marcon.blachon@alliceadsl.fr

PEAUGRES (Ardèche) — Rue et Place de l'Église

